

Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

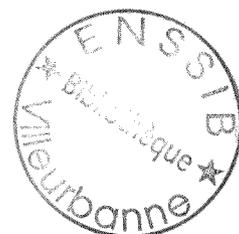
Diplôme de conservateur de bibliothèque

GESTION DE PROJET

Conception d'un plan de formation des étudiants de premier cycle de la section Sciences du Service
commun de la documentation de l'Université Claude Bernard Lyon 1

Géraldine Barron
Sylvie Bonnel
Stéphanie Charreaux
Nathalie Rollet
7^e promotion

sous la direction de Christine André
E.N.S.S.I.B.



1998
PRO
5

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8497357

Juillet 1998

**Conception d'un plan de formation des étudiants de
premier cycle de la section Sciences du Service commun
de la documentation de l'Université Claude Bernard
Lyon 1**



Géraldine Barron
Sylvie Bonnel
Stéphanie Charreaux
Nathalie Rollet
7^e promotion

sous la direction de Christine André
E.N.S.S.I.B.

Juillet 1998

Table des matières

Introduction	2
I. L'Université Claude Bernard Lyon 1 et son service de la documentation	5
II. Cahier des charges de la mise en oeuvre du projet	14
III. Journal de bord	39
IV. Méthodologie de la conduite du projet	62
Conclusion	71
Bibliographie	72
V. Annexes	76
Annexe 1 : Lettre de mission	77
Annexe 2 : Calendrier du projet	79
Annexe 3 : Compte-rendus des réunions du comité de pilotage	84
Annexe 4 : Compte-rendus d'entretiens	94
Annexe 5 : Cahier des charges du projet	103
Annexe 6 : La formation à la recherche d'information en France. Quelques exemples	116
Annexe 7 : La C.E.L.A.I.O. Le service d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants de l'U.C.B.L.	122
Annexe 8 : Le Centre des nouvelles technologies éducatives de l'U.C.B.L.	126
Annexe 9 : L'I.U.P. D.I.S.T. de l'U.C.B.L.	129
Annexe 10 : La bibliothèque universitaire de l'U.C.B.L., section Sciences (campus de la Doua)	133
Annexe 11 : Plan de bibliothèque universitaire de l'U.C.B.L., section Sciences (campus de la Doua)	136
Annexe 12 : Le personnel du S.C.D. de l'U.C.B.L., section Sciences	138
Annexe 13 : Modèles de questionnaires	140
Annexe 14 : Dépouillement des questionnaires	148
Annexe 15 : Présentation du projet professionnel mis en place à l'U.C.B.L.	159
Annexe 16 : Un exemple de projet professionnel	162

Introduction

La formation des utilisateurs des bibliothèques à la recherche d'informations constitue aujourd'hui en France une mission de plus en plus évidente des services communs de la documentation. C'est donc dans un contexte national que s'inscrit ce projet qui nous été confié par André Nivet, directeur du service commun de la documentation de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

L'objectif global, tel qu'il a été défini dans la lettre de mission¹ est « la conception d'un plan de formation des utilisateurs de la sections Sciences du Service commun de la documentation de l'Université Claude Bernard Lyon 1, centré sur les étudiants de premier cycle »². Dans cette lettre, le commanditaire spécifie un certain nombre d'étapes :

Dans un premier temps, il faudra identifier les besoins en documentation des étudiants de premier cycle, en se restreignant sans doute, vu leur nombre, à quelques filières qui pourront être choisies par le comité de pilotage. Pour ce faire, une enquête auprès des étudiants et tuteurs sera nécessaire, ainsi que des entretiens avec des enseignants et des personnels de la bibliothèque. Ensuite, et en fonction des ressources de la bibliothèque, un projet de formation sera établi pour le court, le moyen et le long terme, en précisant pour chaque étape quels moyens devront être dégagés, et quels outils d'évaluation pourront être mis en oeuvre. Le projet pourra s'appuyer sur quelques exemples de plans de formation mis en oeuvre dans d'autres bibliothèques similaires.

Le comité de pilotage, chargé de suivre la progression du projet et de valider les propositions de notre équipe, est composé du commanditaire, André Nivet, directeur du S.C.D. de l'Université Claude Bernard Lyon 1, de deux conservateurs de la B.U., Anne-Marie Denis et Édith Iwema, d'un enseignant de premier cycle, Albert Bouvier et d'un étudiant de l'I.U.P D.I.S.T, Stéphane Solecki³. Sa composition reflète donc les différents types d'acteurs impliqués dans toute action de formation des étudiants. Par ailleurs, au sein de l'E.N.S.S.I.B., notre équipe a été encadrée par Christine André.

1 . Voir annexe 1.

2 . Le terme B.U. employé par la suite désigne la section Sciences du S.C.D. de Lyon 1.

3. I.U.P. D.I.S.T. : Institut universitaire professionnalisé en documentation et information scientifiques et techniques.

Il a fallu d'abord faire préciser par les membres du comité de pilotage ce qu'ils entendaient par « formation des utilisateurs », ce qui a été définitivement arrêté à l'issue de la première semaine de stage, et validé dans le premier cahier des charges du projet : permettre aux étudiants de premier cycle en Sciences d'acquérir méthode et autonomie par rapport à la recherche d'information et de documentation, ce qui devrait constituer un acquis précieux non seulement pour les étudiants qui poursuivront leurs études en deuxième et troisième cycles, mais également pour ceux qui devront se réorienter en fin de premier cycle.

Très rapidement, nos investigations ont fait apparaître que notre proposition de formation devait avoir pour ambition de s'adresser à l'ensemble des étudiants de premier cycle. Sans occulter les difficultés pratiques et politiques impliquées par la mise en oeuvre d'un projet aussi ambitieux⁴, nous avons essayé de faire valoir au comité de pilotage qu'isoler une ou quelques filières pour expérimenter la formation était difficile à justifier aux yeux des instances décisionnelles de l'Université, dont la mission est d'offrir les mêmes chances à tous les étudiants.

Tandis que la première semaine de stage nous a permis d'approfondir notre connaissance de la B.U., et surtout de l'Université, dont les mécanismes nous échappaient en grande partie, la seconde semaine de stage a été consacrée au renforcement des contacts qui nous paraissaient stratégiques, et à la recherche de nouveaux partenariats intéressants pour la conduite de notre projet. Le travail le plus long et le plus difficile pour l'équipe, sur toute l'étendue de cette période, a été de tenter d'entamer un dialogue avec les enseignants ; dans cette optique, aucune piste n'a été négligée : nous avons contacté aussi bien des enseignants de premier, second et troisième cycles de l'U.C.B.L., que des professeurs de diverses écoles ou I.U.T. du campus.

A l'issue de ces périodes d'investigations successives, nous avons élaboré trois scénarios : l'un d'entre eux ne mettait en jeu que le personnel de la B.U., tandis que les deux autres prévoyaient une formation plus ou moins ancrée dans le cursus universitaire en s'appuyant sur toutes les ressources exploitables à l'intérieur et à l'extérieur de la B.U. Au vu des résultats de nos enquêtes et de nos recherches d'information auprès de l'Université de Lyon 1 et d'établissements ayant mis en place des actions de formation à la recherche d'information, il nous est apparu qu'il était impossible de transposer un modèle de formation extérieur, tant le contexte varie d'un établissement à l'autre.

⁴. Ces difficultés sont développées dans les différents cahiers des charges, ainsi que dans les comptes-rendus d'entretiens.

Après étude de ces scénarios, le comité de pilotage a choisi une des solutions les plus ambitieuses, dans la mesure où elle est fondée sur une collaboration avec des enseignants de l'U.C.B.L., et doit toucher à terme tous les étudiants de première année de D.E.U.G. Le scénario choisi a été développé dans le cahier des charges de mise en oeuvre du projet : il satisfait tout à fait les objectifs spécifiés dans la lettre de mission, notamment celui de mettre en place le projet par étapes, sur le court, le moyen, et le long terme.

Le dossier qui suit permet de retracer les grandes étapes de la conduite du projet. Les documents qui suivent sont de nature différente :

*** Documents techniques**

Les cahiers des charges du projet présentent le bilan des investigations, les décisions importantes et le détail de la mise en oeuvre du scénario retenu. Le calendrier général du projet présente tous les rendez-vous pris par l'équipe au cours du projet.

*** Journal de bord**

Le journal de bord retrace le travail de l'équipe au quotidien, et tente d'insister sur la composante humaine du projet (nos impressions, nos moments de découragement et de satisfaction) et sur la progression du projet jour après jour.

*** Documents d'information générale**

Nous essayons de présenter de manière exhaustive toutes les informations nécessaires à la compréhension du rapport (documentation sur la B.U. et ses partenaires futurs, sur l'Université, sur les autres expériences de formation).

*** Documents présentant la méthode et le résultat des investigations**

Outre une présentation récapitulative des méthodes adoptées pour la conduite du projet, figurent dans ce rapport les outils d'investigation élaborés par l'équipe (questionnaires, compte-rendus d'entretiens) et le résultat des enquêtes (dépouillement).

Nous avons également joint au document une bibliographie sélective présentant les ouvrages et articles, souvent récents, qui nous ont servi lors de notre première phase de travail.

**I. L'UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1 ET SON
SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION**

I. L'Université Claude Bernard Lyon 1 (U.C.B.L.).

1. Présentation générale.

L'Université Claude Bernard Lyon 1 regroupe environ 27000 étudiants, 2000 chercheurs et enseignants-chercheurs et 1200 personnels ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers de service. Elle est actuellement présidée par Marc Dechavanne, qui est assisté par deux vice-présidents, un pour chacune des deux fédérations de l'Université, Sciences et Santé. Trois conseils représentent les instances décisionnelles de l'Université : le conseil d'administration, le conseil scientifique et le conseil des études et de la vie universitaire (C.E.V.U.).

L'U.C.B.L. est organisé autour de deux sites principaux :

- Le campus de la Doua pour la fédération Sciences
- Le domaine de Rockefeller pour la fédération Santé

Elle dispose également de nombreuses annexes : Saint-Genis-Laval, la Buire, Oullins...

2. Présentation des composantes de l'Université en rapport avec la vie des étudiants et leur formation à la recherche documentaire.

- Le bureau de la vie étudiante (B.V.E.)

Ce bureau a pour « vocation de faciliter la lecture de l'Université et de traduire les attentes et besoins des étudiants pour assurer davantage la pleine réussite de chacun ». Il est composé de deux vice-présidents étudiants (Sciences et Santé), d'un chargé de mission et d'un responsable administratif. Ses missions « consistent à mettre en application toutes les mesures visant à améliorer la vie des étudiants sur les différents campus dans des domaines aussi différents que le sport, la vie culturelle, l'accès aux services multimédia, etc. »⁵.

- La cellule d'accueil, d'information et d'orientation (C.E.L.A.I.O.)⁶

La C.E.L.A.I.O. est une équipe de consultants chargé de l'orientation et de l'insertion professionnelle des étudiants. Elle met à la disposition de ces derniers des fonds documentaires spécialisés, elle leur propose des débats, réunions, groupes de travail collectifs ainsi qu'une aide personnalisée. La mission de ces consultants est

⁵. Extraits de l'agenda étudiant de l'U.C.B.L. 1997-1998, p.6.

⁶. Voir annexe 7.

d'accompagner l'étudiant et de lui permettre d'acquérir une certaine autonomie, en particulier pour son orientation et son insertion professionnelle.

- Les nouvelles technologies éducatives (N.T.E.)⁷

L'U.C.B.L. dispose d'un centre de ressources N.T.E. dont la mission est de procurer aux étudiants des outils d'autoformation afin de renforcer leur apprentissage de l'autonomie. Cet apprentissage passe en grande partie par les outils informatiques et l'utilisation des nouveaux moyens de communication. Le centre d'autoformation des N.T.E. se situe sur le campus de la Doua, au rez-de-chaussée de la bibliothèque : il propose aux étudiants des ordinateurs avec accès à Internet, des postes vidéo, des outils pédagogiques...

- Le tutorat⁸

Le tutorat a été mis en place à Lyon I en 1991 à l'initiative du directeur du premier cycle, Monsieur Poncet, afin de pouvoir assister les étudiants de Deug au cours de l'année universitaire. Les tuteurs sont d'anciens étudiants de D.E.U.G. de Lyon 1 encore inscrits en deuxième et troisième cycle et volontaires. Il existe plusieurs formes de tutorat : accueil, accompagnement, documentation (B.U. et centre de documentation de la C.E.L.A.I.O.), autoévaluation et nouvelles technologies éducatives.

- Les enseignements « ouvertures » (module M05 en première année, M10 en deuxième année)⁹

Ces enseignements, reconduits dans la nouvelle maquette du Deug, se répartissent en trois volets :

- le métier de l'étudiant (première année de Deug)

Ensemble de cours de méthodologie : « se documenter », « prendre des notes », « gérer son temps », « réaliser une interview »,... Cet ensemble de cours a pour but de faciliter la réalisation du projet professionnel.

- le projet professionnel (première année de Deug)

Il s'agit de la réalisation d'un dossier obligatoire, individuel et noté sur un sujet relatif au projet de chaque étudiant en termes de vie professionnelle. Il constitue un travail motivant

7. Voir annexe 8.

8. Pour plus de détails, voir le compte-rendu de l'entretien avec les responsables du tutorat à l'U.C.B.L. en annexe 4.

9. Voir annexes 15 et 16.

pour les étudiants dans la mesure où on leur demande de réfléchir à leur avenir professionnel.

- les enseignements d'ouverture (première et deuxième années de Deug)

Les enseignements d'ouverture, proposés aux étudiants de premier cycle et obligatoires, se donnent pour objectif ambitieux de permettre à l'étudiant de connaître mieux le monde qui l'entoure et de s'initier à d'autres disciplines que les sciences. Ces enseignements se font sous deux formes : des conférences où interviennent des professionnels venus soit témoigner de leurs pratiques et des exigences du monde économique, soit faire part de l'état des connaissances et des interrogations d'une discipline de recherche ; des enseignements (environ 20 heures) permettant de découvrir une discipline ou un domaine d'application complémentaire à la formation scientifique.

- L'Institut Universitaire Professionnalisé en Documentation et Information Scientifiques et Techniques (I.U.P. D.I.S.T.)¹⁰

Cet I.U.P. forme des professionnels de l'information scientifique et technique chargés de la gestion des centres de documentation publics ou privés. L'enseignement dispensé et la réflexion menée par l'équipe Recodoc¹¹ créent, au sein de l'Université, un pôle de réflexion sur la documentation et un contexte favorable au projet de formation des étudiants à la recherche d'information.

- L'Unité Régionale de Formation et de promotion pour l'Information Scientifique et Technique (U.R.F.I.S.T.)

La B.U. Sciences abrite l'U.R.F.I.S.T. de Lyon qui, s'il n'est pas un service de l'Université, ne présente pas moins un intérêt pour toute action de formation, notamment pour la formation des formateurs.

2. La fédération Sciences.

La fédération Sciences est répartie sur plusieurs sites :

- Campus de la Doua à Villeurbanne (U.F.R. scientifiques, I.U.T. A, U.F.R. S.T.A.P.S.)
- Saint-Genis-Laval (Observatoire)
- Cours Émile Zola, à Villeurbanne (I.U.T. B)

¹⁰. Voir annexe 9.

¹¹. Représentation des connaissances et de la documentation.

Formations proposées :

a. Premier cycle

- 7 D.E.U.G.

- * Mathématiques, Informatique et Application aux Sciences
- * Sciences de la Terre et de l'Univers
- * Sciences de la Vie
- * Sciences de la Matière
- * Mathématiques appliquées et Sciences Sociales
- * Sciences et Technologies pour l'Ingénieur
- * S.T.A.P.S.

- 3 D.E.U.S.T. :

- * Microinformatique et logiques industrielles
- * Assurance qualité : méthodes et coordination
- * Explorations sensorielles

- 6 I.U.P. :

- * Méthodes informatique appliquées à la gestion
- * Génie de l'environnement
- * Management et gestion des entreprises
- * Génie chimique
- * Génie des matériaux
- * Ingénierie documentaire

b. Deuxième cycle

- 18 Licences
- 19 Maîtrises
- 2 M.S.T.

c. Troisième cycle

- 11 D.E.S.S.
- 47 D.E.A
- 1 Diplôme de Recherche Technologique

d. Autres

- 5 Magistères
- 4 Diplômes d'ingénieur I.S.T.I.L.

e. Les Instituts Universitaires de Technologie (I.U.T.).

- 2 I.U.T., secteur secondaire (A et B)
- 2 I.U.T., secteur tertiaire (A et B)

II. Le S.C.D.

1. Présentation générale.

Le S.C.D. de l'Université Claude Bernard Lyon 1 est composé de deux sections qui correspondent aux deux fédérations de l'Université : Sciences et Santé.

Organisation :

- Direction des affaires générales : l'équipe formée par le directeur et 6 personnes
- Santé : 25 personnes
- Sciences : 30 personnes

S'ajoutent à ce personnel des tuteurs documentaires, des C.E.S., des moniteurs-étudiants et des objecteurs de conscience.

Le S.C.D. est C.A.D.I.S.T. en chimie pour la section Sciences et en pharmacie pour la section Santé. Il est également pôle associé de la BnF dans ces deux domaines.

2. La B.U. Sciences.

- Le personnel¹²

6 conservateurs
3 bibliothécaires
4 bibliothécaires adjoints
12 magasiniers
1 administratif (secrétariat)
une dizaine de vacataires

¹². Voir tableau de présentation en annexe 12.

L'Université a par ailleurs mis à la disposition de la B.U., à la rentrée 1997-1998, un groupe de tuteurs documentaires (étudiants à l'I.U.P. D.I.S.T.) qui assurent à tour de rôle une permanence dans la salle du niveau étudiants tous les jours entre 12h et 14h¹³. Toutefois, l'exploitation de leurs compétences n'est pas optimale : leurs propositions d'aide à la recherche bibliographique rencontrent peu l'adhésion des étudiants.

- Les collections

La B.U. n'a pu, depuis plusieurs années, mener une politique d'acquisitions active faute de crédits suffisants. De plus, le classement est actuellement en période de transition puisqu'une partie des collections est encore classée selon la C.D.U.¹⁴ tandis qu'une autre a déjà été reclassée selon la classification Dewey.

Fonds scientifiques : 130000 volumes
 1100 titres de périodiques vivants
 fonds très important de thèses en sciences

Bibliothèque de culture générale : 15000 monographies
 environ 60 titres de périodiques
 environ 300 vidéos

Fonds ancien : 8480 titres (12480 volumes, de 1516 au XX^{ème}
 siècle)
 Périodiques (à partir du XVII^{ème} siècle)

- Le bâtiment :

Le bâtiment, pourtant conçu pour accueillir une bibliothèque, s'avère en totale inadéquation avec les fonctions de la B.U. : l'aménagement des espaces est complexe, avec beaucoup de vides (comblés par des tables de travail pour les étudiants), un hall d'entrée désaffecté et un escalier central qui contribue à la fragmentation de l'espace. L'indigence de la signalétique ne fait qu'aggraver la difficulté d'orientation.

Ce bâtiment compte six niveaux :

Sous-sol : 2 niveaux de magasins

¹³. A l'heure actuelle, nous ne savons pas encore si l'expérience sera reconduite pour l'année universitaire 1998-1999.

¹⁴. Classification décimale universelle.

Rez-de-chaussée :

- * hall d'entrée avec « cabine » (surveillance et standard téléphonique)
- * bureaux du personnel
- * les N.T.E.

Entresol :

- * salle de culture générale
- * M.E.D.I.A.T. (centre de formation aux carrières des bibliothèques)
- * laboratoire de photographie dépendant de l'Université de Lyon 2

Premier étage :

- * salle de lecture étudiants (premier et second cycles)
- * département des concours de l'E.N.S.S.I.B.
- * salle informatique géré par le B.V.E.
- * cuisine et salle de repos

Deuxième étage :

- * salle troisième cycle et chercheurs, avec service du prêt entre bibliothèques
- * U.R.F.I.S.T.
- * bureaux
- * service des thèses

- Formation des utilisateurs de la B.U.

Actuellement, la B.U. propose, au niveau chercheurs, des séances de formation documentaire à la demande (après une inscription sur liste).

- Système informatique

La première informatisation du système de gestion intégrée de la bibliothèque a eu lieu en 1990, avec le système OPSIS de la société OPSIS. Depuis le mois de septembre 1995, un nouveau système a été mis en place : il s'agit du système Horizon, de la société Ameritech France (anciennement appelée Dynix).

Depuis peu, le catalogue de la B.U. est disponible sur Internet via le serveur de l'U.C.B.L.

- Les réflexions et changements en cours

- * Reprise des acquisitions) ?

* Projet d'un nouveau guide du lecteur

Un groupe de réflexion travaille à l'élaboration d'un nouveau guide du lecteur qui sera mis en circulation à la rentrée prochaine et permettra une meilleure appréhension de la B.U. et de ses ressources (orientation dans le bâtiment, classification,...).

* Amélioration de la signalétique après achèvement du passage en Dewey

Ce groupe a aussi pour mission de concevoir une nouvelle signalétique afin de faciliter le repérage des ouvrages.

* Équipement de la B. U. en micro-ordinateurs : ouverture d'une salle de N.T.D.

L'ouverture d'une salle de N.T.D. (nouvelles technologies documentaires) à la rentrée universitaire prochaine offrira aux étudiants un service d'accès à Internet avec un encadrement possible.

II. CAHIER DES CHARGES DE MISE EN OEUVRE DU PROJET

OBJET

Conception d'un plan de formation à la recherche d'information pour les étudiants de premier cycle en sciences de l'Université Claude Bernard Lyon I (U.C.B.L.).

OBJECTIFS

Permettre aux étudiants d'acquérir une méthode et une autonomie par rapport à la recherche d'informations et de documents en général, non seulement dans le cadre de leurs études universitaires mais plus largement pour tout ce qui concerne leurs orientations personnelles et leur culture générale. Cette formation serait un acquis précieux pour les étudiants qui poursuivront leurs études en deuxième et troisième cycles mais également pour ceux qui devraient se réorienter, ce qui justifie une intervention dès le premier cycle.

Ce projet résulte de la volonté du S.C.D.¹⁵ de :

- remédier à la situation actuelle (utilisation non optimisée de la B.U. et de ses ressources malgré quelques actions de formation en direction des étudiants de deuxième et troisième cycles)
- s'inscrire dans une politique de formation plus dynamique (intervention nouvellement mise en place d'étudiants tuteurs au niveau étudiant) et dans un partenariat plus étroit avec l'Université.

Le projet de formation a pour public-cible les étudiants de premier cycle de Sciences de l'U.C.B.L., toutes filières confondues.

CONTEXTE

La B.U. a mis en place, depuis peu, un groupe de réflexion sur le service public et la signalétique. Ce groupe a notamment conçu un guide du lecteur (la B.U. n'en possédant plus depuis plusieurs années) qui sera diffusé largement à partir de la rentrée prochaine. D'autre part, il faut souligner que la B.U. dispense déjà une formation à la recherche documentaire et bibliographique en direction des étudiants des deuxième et troisième

¹⁵. Service commun de la documentation.

cycles. Enfin, cette année déjà, la B.U. proposait aux étudiants, par le biais des tuteurs documentaires, une aide, notamment pour l'utilisation du catalogue.

Ces éléments montrent que ce projet de formation à la recherche documentaire en direction des étudiants de premier cycle s'inscrit dans une logique de continuité.

RAPPEL DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Environnement interne : la bibliothèque universitaire

Forces

* Équipement de la B. U. en micro-ordinateurs.

L'ouverture d'une salle de N.T.D. (nouvelles technologies documentaires) dès le mois de juin 1998 et, à plus long terme, un possible renforcement de l'équipement de la B. U. dans ce domaine, permettent d'appuyer une formation à la recherche d'information sur l'utilisation des nouvelles technologies.

* Tuteurs documentaires.

Malgré l'expérience de l'année en cours, qui, aux yeux de tous, n'est pas totalement satisfaisante, la présence de tuteurs documentaires au sein de la B. U. constitue un atout pour envisager une formation, sous quelque forme que ce soit.

* Motivation des conservateurs et bibliothécaires rencontrés.

Les entretiens effectués ont montré une conscience réelle des enjeux de notre projet ; une motivation pour sa mise en œuvre ; mais une inquiétude quant à sa réalisation pratique.

Faiblesses

* Complexité du bâtiment.

* Déficience de la signalétique, malgré de récentes améliorations.

* Incertitude sur la reconduction de l'expérience des tuteurs documentaires pour l'année universitaire 1998-1999.

Environnement externe : l'Université

Forces et opportunités

* Réforme du Deug et renouvellement du contrat quadriennal.

Dans le cadre des réflexions en cours sur la réforme du Deug et des discussions du nouveau contrat quadriennal (pour 1999-2002), l'Université Claude Bernard-Lyon 1 se montre attentive à favoriser une plus grande autonomie de l'étudiant dans son travail et elle se pose donc la question de la réorganisation des enseignements en mettant l'accent sur l'acquisition d'une méthodologie. Cela crée un cadre porteur pour la mise en place d'une formation à l'information, d'autant plus que le projet s'inscrit dans un contexte national favorable (intérêt du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour la question de la formation des usagers ; nombreuses expériences en cours).

* Présence d'une cellule d'accueil, d'information et d'orientation (C.E.L.A.I.O.) très dynamique.

L'équipe de consultants de la C.E.L.A.I.O. a en charge l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants. Elle leur propose notamment un fonds documentaire spécialisé, des groupes de travail collectif...

* Existence d'enseignements se prêtant à la formation à la recherche d'information : les enseignements « ouvertures » (module M05 en 1^{ère} année, M10 en 2^{ème} année).

Ces enseignements, reconduits dans la nouvelle maquette du Deug, se répartissent en trois volets :

- le métier de l'étudiant (1^{ère} année de Deug)

Ensemble de cours de méthodologie : « se documenter », « prendre des notes », « gérer son temps », « réaliser une interview »,... Cet ensemble de cours a pour but de faciliter la réalisation du projet professionnel.

- le projet professionnel (1^{ère} année de Deug)

Il s'agit de la réalisation d'un dossier obligatoire, individuel et noté sur un sujet relatif au projet de chaque étudiant en termes de vie professionnelle. Il constitue un travail motivant pour les étudiants dans la mesure où on leur demande de réfléchir à leur avenir professionnel.

- les enseignements d'ouverture (1^{ère} et 2^{ème} années de Deug)

Les enseignements d'ouverture, proposés aux étudiants de premier cycle et obligatoires, se donnent pour objectif ambitieux de permettre à l'étudiant de connaître mieux le monde qui l'entoure et de s'initier à d'autres disciplines que les sciences. Ces enseignements se font sous deux formes : des conférences où interviennent des professionnels venus soit témoigner de leurs pratiques et des exigences du monde économique, soit faire part de

l'état des connaissances et des interrogations d'une discipline de recherche ; des enseignements (environ 20 heures) permettant de découvrir une discipline ou un domaine d'application complémentaire à la formation scientifique.

* Partenariats possibles

- I.U.P.¹⁶ ingénierie documentaire, mention Documentation et Information scientifiques et techniques (appelé couramment : I.U.P. D.I.S.T.)

- U.R.F.I.S.T.¹⁷

- groupe de recherche Recodoc¹⁸

L'Université dispose, grâce à ses trois instances, de personnes ressources très intéressantes en ce qui concerne la documentation en général.

- N.T.E.¹⁹

La présence de ce centre, dans les locaux de la B.U., offre un potentiel en matériel et en compétences dans le domaine informatique.

Faiblesses et contraintes

* Effectifs importants des étudiants de premier cycle à l'U.C.B.L. : environ 4000 étudiants, dont 1800 en première année (l'effectif a amorcé en 1997 une tendance à la baisse).

* Cursus scientifique.

Les enseignements scientifiques se prêtent peu à la recherche documentaire en premier cycle.

* Enseignants dans l'ensemble peu réceptifs au problème de la recherche documentaire pour le premier cycle.

* Diversité des acteurs concernés par le projet pouvant constituer un frein à sa mise en place : B.U., C.E.L.A.I.O., enseignants, tuteurs, N.T.E., I.U.P. D.I.S.T., U.R.F.I.S.T...

16. Institut universitaire professionnalisé.

17. Unité de recherche et de formation en information scientifique et technique.

18. Représentation des connaissances et de la documentation.

19. Nouvelles technologies éducatives.

ACTEURS

Acteurs principaux

- Le S.C.D. de l'Université Claude Bernard Lyon 1, section Sciences
- Les enseignants impliqués dans le projet professionnel
- La C.E.L.A.I.O.
- Les tuteurs documentaires

Partenaires possibles

- Les N.T.E.
- L'I.U.P. D.I.S.T.
- L'équipe de recherche Recodoc
- L'U.R.F.I.S.T.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SCÉNARIO RETENU

Objectif fondamental : mettre en place la formation des étudiants de premier cycle à la recherche bibliographique et documentaire dans le cadre de la réalisation du projet professionnel, surtout grâce aux nouvelles technologies.

Acteurs : la B.U., la C.E.L.A.I.O. et les enseignants participant au projet professionnel

Moyen : séances thématiques non obligatoires à la B.U.

Avantages

- Utilisation des nouvelles ressources informatiques de la B.U.
- Tous les étudiants de première année de Deug sont en principe touchés.
- Motivation des étudiants car cette recherche documentaire est intégrée dans un travail noté.
- Implication de la C.E.L.A.I.O. et des enseignants qui s'occupent du projet professionnel.

Inconvénients

- Tous les étudiants ne viendront pas forcément.

Contraintes

- Collaboration étroite nécessaire entre la B.U., la C.E.L.A.I.O. et les enseignants pour la mise en place de l'inscription, le choix des thèmes des séances et la sélection de sites.
- Lourd travail de préparation des séances pour le personnel de la B.U. impliqué : il s'agit de trouver des sites et des ressources documentaires dont le contenu n'est pas seulement scientifique. Une collaboration avec d'autres B.U. et centres de documentation de la région ainsi qu'avec d'autres partenaires de l'Université permettrait de remédier en partie à cette difficulté.
- La B.U. doit se préparer à accueillir et encadrer près de 2000 étudiants sur une période courte de l'année²⁰.

Le caractère ambitieux de la solution choisie par le comité de pilotage implique une mise en place sur deux ans :

- première année : préparation
- à partir de la deuxième année : réalisation

Objectifs partiels

La considération des objectifs suivants et la mise en place du dispositif qui permettra de les atteindre constituent un préalable indispensable à toute action de formation. Les différentes actions seront mises en oeuvre dès la rentrée universitaire prochaine. Ce dispositif à lui seul ne répond pas à l'objectif final fixé par le comité de pilotage.

²⁰. Le calendrier peut sans doute être soumis à des aménagements en fonction des possibilités de la B.U.

Objectif 1. Faire en sorte que l'existence de la B.U. soit connue de tous les étudiants.

Objectif 2. Améliorer le dispositif d'accueil, d'orientation et d'information.

Objectif 3. Mettre en place une formation à la recherche documentaire pour les étudiants de premier cycle au moyen des nouvelles technologies.

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE LA MISE EN OEUVRE DU SCÉNARIO RETENU

La mise en place du scénario se déroule en deux phases. Par conséquent, le détail du scénario est présenté de manière chronologique.

Première étape : l'année universitaire 1998-1999

A. Phase 1 de la mise en oeuvre du dispositif permettant d'atteindre l'objectif fondamental : préparer la mise en place de la formation des étudiants de premier cycle en lien avec le projet professionnel

a). Personnel de la B.U.

Il est indispensable de :

- demander la création d'un poste de personnel de bibliothèque (conservateur ou bibliothécaire) destiné à la formation documentaire²¹. Sinon, désigner un membre du personnel de la B.U. comme responsable de la formation du premier cycle.
- informer le personnel de la B.U. du projet afin qu'il puisse se sentir impliqué et répondre aux éventuelles questions du public. Il est important en particulier d'insister sur la collaboration à venir avec des acteurs externes à la B.U. et de lui présenter le projet professionnel.

²¹. Le S.C.D. a demandé, dans le nouveau contrat quadriennal, deux postes de personnel de bibliothèque pour la formation, un pour la section Sciences, un pour la section Santé.

b). Tuteurs documentaires ²²

L'optimisation du rôle des tuteurs documentaires passe par un meilleur encadrement : ils doivent être réellement intégrés à la vie de la B.U. à la fois pour exploiter au mieux leurs compétences et pour les motiver. Il est important de :

- présenter les tuteurs documentaires lors d'une réunion avec l'ensemble du personnel
- améliorer la formation de ces tuteurs avec, notamment, une visite de l'ensemble du bâtiment et une présentation approfondie des différents services.
- mettre en place un suivi de leur activité : réunion à périodicité régulière avec la personne responsable des tuteurs et les différents intervenants.
- faire une évaluation des résultats obtenus (nombre d'étudiants ayant eu recours aux tuteurs, types de questions posées par les étudiants, satisfaction ou non des étudiants et des tuteurs).

c). La C.E.L.A.I.O. et les enseignants impliqués dans le projet professionnel

Établir un calendrier de travail précis avec la C.E.L.A.I.O. et les enseignants impliqués dans le projet professionnel.

Il serait souhaitable que la B.U. participe à une réflexion sur le cours « se documenter » du métier de l'étudiant, voire intervienne lors du cours.

d). Élaboration du contenu des séances de formation

Prendre contact avec les personnes ressources de l'Université afin de collecter des informations susceptibles d'aider la préparation des séances : enseignants impliqués dans le projet professionnel et le métier de l'étudiant²³, N.T.E, U.R.F.I.S.T., I.U.P. D.I.S.T., l'équipe Recodoc...

Mettre au point un protocole commun à toutes les séances de formation pour faire une brève présentation des outils de navigation sur Internet.

e). Recensement des ressources de la B.U.

Il faut mettre en place un dialogue entre la B.U., en particulier la salle de culture générale, et le centre de documentation de la C.E.L.A.I.O. (documentaliste : Anne-Marie Mathieu) afin d'harmoniser les collections, de partager les ressources et de pouvoir orienter au

²². Les préconisations suivantes sont aussi valables pour mieux intégrer les tuteurs au dispositif d'accueil, d'orientation et d'information. Voir plus loin : B (Objectifs partiels), paragraphe 2.

²³. En particulier les intervenants du cours « se documenter ».

mieux les étudiants. Il peut être envisagé d'effectuer dans un premier temps un recensement des ressources documentaires de la B.U. (salle de culture générale et salles de lecture) susceptibles d'aider les étudiants dans la réalisation de leur projet professionnel ; puis, dans un second temps, de valoriser ces collections et, éventuellement, de les enrichir. Cette valorisation peut se faire par exemple par le biais d'une revue de presse ou de dépouillements thématiques, ce qui suppose une importante charge de travail.

f). Mise en exploitation de la salle de N.T.D.

La salle de N.T.D. accueillera toutes les séances de formation que la B.U. mettra en place (à la fois en lien avec le projet professionnel et hors projet professionnel).

Pour assurer le bon fonctionnement de la salle de N.T.D., la B.U. doit :

- désigner une personne comme responsable du suivi global du fonctionnement de la salle
- assurer le suivi informatique de cette salle (sécurisation du système indispensable, maintenance et nettoyage des machines).

La B.U. va recruter cet été un objecteur de conscience pour cette salle : il serait donc intéressant de recruter un objecteur de conscience ayant un profil d'informaticien lui permettant d'assurer la maintenance du système informatique. Cette solution « objecteur de conscience » est évidemment transitoire : il peut être envisagé par la suite de recruter un moniteur ou un « emploi jeune ». Par ailleurs, le S.C.D. prévoit de demander qu'un informaticien soit responsable du système informatique de chaque section (Sciences et Santé), tout en étant rattaché au C.R.I. (centre des ressources informatiques).

Nécessité de réfléchir aux modalités de la récupération des documents en ligne collectés par les étudiants²⁴. Il existe plusieurs moyens :

- mettre à disposition des étudiants plusieurs imprimantes et du papier (grâce à un système de carte, comme pour les photocopies, par exemple)
- autoriser le téléchargement d'information sur disquette, ce qui suppose de résoudre le problème de la contamination des machines par un virus importé²⁵.

²⁴. Le S.C.D. devra tenir compte des questions de droits d'auteur sur les documents électroniques

²⁵. Pour ce faire, la B.U. peut, soit mobiliser un ordinateur réservé à la détection et à la destruction des virus, soit installer sur toutes les machines un anti-virus très performant (ex. : Thunder BYTE Anti virus pour windows 95, de la société Delta Logic S.A.).

B. Objectifs partiels

1. Faire en sorte que l'existence de la B.U. soit connue de tous les étudiants

- Diffusion massive et systématique du guide du lecteur :
 - * au moment de la rentrée, en septembre : au stand d'accueil
 - * lors des visites organisées au cours des trois premiers mois

- Présentation plus attractive de la B.U. dans l'agenda fait par le B.V.E. (Bureau de la vie étudiante)²⁶ :
 - * mettre une photographie
 - * présenter la salle de N.T.D. et insister sur l'accès à Internet
 - * présenter les formations offertes par la B.U.
 - * mettre l'accent sur l'extension des horaires d'ouverture

- Participation active de la B.U. à l'organisation des journées d'inscription et d'accueil :

Les journées d'inscription et d'accueil sont mises en place par le département du premier cycle : les enseignants sont chargés de l'accueil pédagogique ; en ce qui concerne la vie étudiante, l'organisation relève du B.V.E. Les journées d'inscription se déroulent sur huit jours. Le B.V.E. n'intervient généralement qu'au cours d'une journée²⁷.

Contacts :

- Coordonnateur du Deug, 1ère année : Monsieur Nouyrigat
- B.V.E. : responsable administratif : Monsieur Rozot ; vice-président étudiant, pour la section Sciences : Monsieur Maillet

* monter un stand à un endroit stratégique, c'est-à-dire un lieu de passage obligé pour les étudiants qui découvrent le campus. Stand portatif avec panneaux de présentation générale avec photographies, horaires d'ouverture, organisation de la B.U.,.... Organiser une permanence de deux personnes au stand, chargées notamment de distribuer la documentation sur la bibliothèque, présenter les ressources informatiques de la B.U., etc., et de sensibiliser les étudiants au fait que des visites sont organisées (voir plus loin).

²⁶. L'agenda pour l'année universitaire 1998-1999 est sur le point d'être terminé. Cette mesure serait donc réalisable pour l'année 1999-2000 si la B.U. prend les devants et fait des propositions au B.V.E. dès avril-mai 1999.

²⁷. Chaque année les modalités de cette intervention sont modifiées. Pour la rentrée 1998, rien n'est encore décidé, mais il se pourrait qu'elle ait lieu le 16 septembre. Dans la suite du document, les propositions énoncées sont susceptibles de devoir être adaptées par la B.U. selon les décisions à venir.

* faire venir des stands dans le hall de la B.U. lors de la journée d'accueil à laquelle participe le B.V.E. (associations d'étudiants par exemple)

* ouvrir la salle de culture générale pour affirmer le côté attractif et original de la B.U. (cela montre aux étudiants qu'en plus des ressources documentaires à caractère scientifique, la B.U. est ouverte sur d'autres domaines)

- Campagnes d'information

* faire connaître la nouvelle salle de N.T.D. et les services qu'elle doit offrir. Insister sur son ouverture en permanence pendant les heures d'ouverture de la B.U. grâce à la présence d'un objecteur de conscience.

* sensibiliser les étudiants à la formation qui leur sera offerte.

La publicité doit se faire à la fois dans les locaux de la B.U. et sur l'ensemble du campus universitaire (amphis, halls, déambulatoires, cafétérias et restaurants universitaires) sous forme de tracts et d'affiches.

2. Améliorer le dispositif d'accueil, d'orientation et d'information

- Mettre en place une signalétique réellement opératoire et attractive grâce à un investissement financier à la hauteur des besoins. Il s'agit de donner à l'étudiant des indications précises pour s'y retrouver dans le bâtiment, et ce à l'aide de panneaux visibles et clairs. Veiller à signaler à l'avance et de manière visible toute action ponctuelle.

- Proposer des visites, dans le but de présenter aux étudiants les locaux et les services qui leur sont offerts en leur signalant la présence des tuteurs et du personnel à leur disposition.

Durée : 1 heure.

Pendant les journées d'inscription (du mardi 1 au vendredi 4 septembre et du lundi 7 au jeudi 10 septembre) : 3 visites par jour dans les locaux. La personne chargée d'une visite doit aller chercher les étudiants au stand d'accueil²⁸.

Au cours des trois premiers mois de l'année : 2 à 4 visites par semaine, le midi de préférence. Prévoir des jours et des horaires fixes dans la semaine afin d'établir des repères pour les étudiants.

Préparation : mettre au point un protocole unique pour toutes les visites à distribuer à tous les intervenants. Mise au point collective, avec présence de quelques étudiants et enseignants. Grâce à ce protocole, les visites pourront être assurées de manière homogène par différentes personnes : personnel de bibliothèque, tuteurs, moniteurs,...

²⁸. Ces visites ne seront pas intégrées dans le dispositif d'accueil mis en place par le B.V.E.

Motiver les étudiants en leur proposant d'utiliser Internet en fin de séance. Groupes d'une vingtaine d'étudiants.

- Meilleure intégration des tuteurs dans la bibliothèque²⁹ :
 - * signalisation visible dès leur arrivée à la B.U.
 - * aide à la recherche d'information dans le catalogue, orientation dans les salles de lecture,...
- Instaurer un dialogue avec les étudiants à propos de la nouvelle salle de N.T.D. au moyen d'un cahier de suggestions ou d'une messagerie.

3. Mettre en place une formation à la recherche documentaire pour les étudiants de premier cycle au moyen des nouvelles technologies

Acteur : le personnel de la B.U.

Moyen : séances thématiques non obligatoires

- Lieu : salle de N.T.D. de la B.U.
- Formation sur inscription
- Un thème par mois
- Nombre de séances sur chaque thème : 3 à 4 en fonction de la demande
- Durée : 2 heures
- Travail par groupes de 24 étudiants au plus (travail en binôme)
- Encadrement : présentation générale par un membre du personnel de bibliothèque (conservateur ou bibliothécaire) puis recherche encadrée par cette personne et l'objecteur de conscience chargé de cette salle.
- Utilisation du protocole commun élaboré pour les séances de formation liées au projet professionnel et destiné à présenter brièvement les outils de navigation sur Internet.
- Support de cours (méthode, adresses de moteurs de recherche, liste de sites par exemple) pour une utilisation autonome ultérieure.
- Pour le choix des thèmes et la préparation des séances :

* Les enseignants d'ouverture sont prêts à proposer à la B.U. des suggestions de thèmes pour cette formation et une sélection de sites en rapport avec leur enseignement³⁰.

²⁹. Dans le cas où l'expérience sera reconduite l'année prochaine.

³⁰. Si la B.U. est intéressée, elle peut contacter deux enseignants d'ouverture :

- Madame Evelyne Debard, responsable des enseignements d'ouverture, 2ème année (debard@cismsun.univ-lyon1.fr / 04 72 43 12 65)

* Recueillir les suggestions d'autres enseignants et des étudiants

* Recourir aux nombreuses personnes ressources de l'Université : les N.T.E. ; Jean-Pierre Lardy (présentation générale de la navigation sur Internet sur le site de l'U.R.F.I.S.T. et ouvrage : *Recherche d'information dans l'Internet : outils et méthodes*, Paris, 1996, A.D.B.S.) ; l'équipe de recherche Recodoc ; l'I.U.P. D.I.S.T....

La mise en place de ces séances thématiques aura l'avantage de constituer un galop d'essai pour le passage à l'étape suivante en ce qui concerne l'organisation interne de la B.U. en matière d'accueil des étudiants, de préparation et de déroulement des séances.

Important : à la fin de l'année universitaire 1998-1999, faire un bilan du dispositif mis en place (tuteurs, séances de formation, visites,...) au moyen de réunions et de questionnaires.

Deuxième étape : l'année universitaire 1999-2000 et les années suivantes

A. Phase 2 de la mise en oeuvre du dispositif permettant d'atteindre l'objectif fondamental : mise en place de la formation des étudiants de premier cycle à la recherche bibliographique et documentaire dans le cadre de la réalisation du projet professionnel, surtout grâce aux nouvelles technologies

Acteurs : la B.U., la C.E.L.A.I.O. et les enseignants participant au projet professionnel

Moyen : séances thématiques non obligatoires à la B.U., sur inscription

1. Organisation et modalités pratiques

a) Sensibilisation du public.

Public-cible : les 1800 étudiants de la première année de Deug.

Il faut, dès la première réunion du mois de septembre, sensibiliser les étudiants à l'offre de formation proposée par la B.U. Cette information peut également avoir lieu lors du cours « se documenter », dans le cadre du métier de l'étudiant. Cela peut être fait soit par les enseignants eux-mêmes, soit par des membres du personnel de la B.U., et s'accompagner de la distribution d'une feuille d'information.

b) Organisation des séances.

Les sujets des projets professionnels sont regroupés en grands thèmes dominants, ce qui permet d'organiser des séances thématiques de formation documentaire à la B.U. Exemples de thèmes dominants : enseignement, nature, santé, secteur tertiaire, industrie,...³¹

Chaque année, la C.E.L.A.I.O. répartit les étudiants en une soixantaine de groupes de trente autour de thèmes dominants. La répartition des étudiants pour les séances de formation documentaire à la B.U. doit correspondre le plus possible à cette répartition préalable. L'inscription des étudiants aux séances à la B.U. doit donc passer par une grande concertation entre la C.E.L.A.I.O., les enseignants et la B.U. Cette concertation doit avoir lieu durant le mois de septembre, après le choix des sujets individuels et la répartition des étudiants en groupes par grands thèmes.

Au sein de chaque groupe, des équipes de 6-7 étudiants se constituent, ce qui, pour les séances à la B.U., laisse envisager un travail à plusieurs sur un ordinateur.

Séances d'1h30 organisées dans la salle de N.T.D. de la B.U. et encadrées par un membre du personnel de la bibliothèque, l'objecteur de conscience chargé de la salle de N.T.D. et, en fonction du nombre d'étudiants reçus, un tuteur ou vacataire.

Horaires différents des horaires de cours : midi, fin d'après-midi, samedi matin,...

Il est indispensable de prendre le nom et, si possible, le numéro de chaque étudiant qui suit la formation (afin de pouvoir utiliser mesurer l'impact de la formation sur les notes du projet professionnel. Cf. indicateurs d'efficience)

c) Dossier du projet professionnel. Formation des enseignants.

Afin de motiver les étudiants, les enseignants doivent leur demander d'intégrer une sélection de sites Web dans la bibliographie et des documents tirés d'Internet dans les annexes.

³¹. Chaque thème dominant est divisé en différents sous-thèmes. Ex pour le thème « nature » : environnement, eau, déchets, Eaux et Forêts, parcs naturels, météo, protection de la nature, animaux, agronomie, agriculture, mer, géologie, archéologie, paléontologie, B.T.P., génie civil, architecture...

Formation des enseignants impliqués dans le projet professionnel : proposer aux enseignants qui le souhaitent une séance d'information à la B.U., voire de présentation des ressources de la B.U. et des possibilités offertes par Internet. Cela leur permettra d'être plus en mesure d'évaluer le travail effectué par les étudiants dans ce domaine.

Remarque : afin de prolonger ces séances de navigation sur Internet, il sera bon d'informer les étudiants de la présence des tuteurs, de l'existence des visites et des autres séances thématiques dispensées tout au long de l'année, et de les sensibiliser au fait que la B.U. peut leur offrir d'autres ressources (ouvrages, revues, CD-Roms...).

2. Le calendrier

Calendrier du projet professionnel pour l'année universitaire 1998-1999 :

- début septembre : choix d'un sujet par chaque étudiant de première année
- début novembre : énoncé des consignes à suivre
- milieu du mois de décembre : premier bilan sur les recherches effectuées
- milieu du mois de mars : restitution du dossier « projet professionnel »

En fonction de ces contraintes, cette formation documentaire devra donc sans doute avoir lieu sur une période de l'année seulement, vraisemblablement entre le mois de novembre et le mois de mars.

3. Éléments de chiffrage

- Encadrement

Un membre du personnel de bibliothèque au moins (conservateur ou bibliothécaire)

L'objecteur de conscience chargé de la salle de N.T.D. (de façon transitoire : ensuite un moniteur ou un « emploi-jeune »)

Un tuteur ou vacataire si besoin

- Matériel

Salle de N.T.D. réservée (12 ordinateurs au départ)

Support de formation (répertoires, moteurs de recherche, sélection de sites...)

- Nombre d'heures

* Heures de préparation : 3 heures par thème ; environ 60 thèmes

Total : 180 heures (soit 5 à 6 semaines d'une personne à temps complet)

* Heures de formation :

- environ 60 séances d'1h30 (car environ 60 thèmes), soit 90 heures

- formation assurée entre le mois de novembre et le mois de mars : 5 mois

donc une moyenne de 12 séances (= 18 heures) par mois

B. Maintien du dispositif de l'année précédente avec d'éventuels aménagements en fonction de l'expérience de l'année passée et des contingences du calendrier du projet professionnel.

- Tenir compte du bilan effectué à la fin de l'année précédente et intégrer les modifications éventuelles dans l'organisation interne.

- Maintenir le dispositif de publicité et les visites afin de continuer à informer les étudiants de l'existence de la B.U. et de ses ressources.

- Les séances de formation thématiques hors projet professionnel peuvent être reconduites mais ne doivent pas empêcher la réalisation des séances de formation liées au projet professionnel. On doit envisager de les espacer, voire de les supprimer, durant la formation en lien avec le projet professionnel, cette dernière constituant l'objectif fondamental du scénario retenu. Mais les séances de formation thématiques hors projet professionnel peuvent reprendre à un rythme normal (3 à 4 séances par mois pour un thème) à partir du mois de mars, date de la restitution des dossiers du projet professionnel.

CALENDRIER DE LA MISE EN OEUVRE

Première phase : année universitaire 1998-1999

1- Été 1998 :

- Préparation des journées d'inscription et d'accueil

. présentation du stand B.U.

. accueil de stands dans le hall de la B.U.

- Préparation de la publicité visant à faire connaître l'existence de la salle de N.T.D.

. confection d'affiches et de panneaux annonçant l'ouverture de la salle

. préparation des thèmes des séances de formation et de leur annonce

2- Rentrée 1998 :

- Journées d'inscription et d'accueil et début des visites de la B.U.
- Diffusion du guide du lecteur, des affiches annonçant l'ouverture de la salle de N.T.D., et du programme des séances de formation
- Entamer le travail de collaboration avec les enseignants du projet professionnel

3- Courant de l'année universitaire :

- Poursuite des visites de la B.U. (trois premiers mois de l'année)
- Déroulement des séances de formation (toute l'année)
- Suivi du projet professionnel afin d'en appréhender les différentes étapes ; travail en concertation avec les enseignants

4- Fin de l'année universitaire (mai-juin 1998) :

- Revoir l'agenda de l'étudiant (réactualiser, notamment en signalant l'existence de la nouvelle salle de N.T.D. et des séances de formation pour les étudiants de premier cycle).
- Faire un bilan des nouveautés mises en place au courant de l'année écoulée (réunions avec les différents participants et acteurs)

Deuxième phase : année universitaire 1999-2000 et années suivantes

1- Été 1999 :

- Préparation des journées d'inscription et d'accueil
- Réactualisation du programme des séances de formation

2- Rentrée 1999 :

- Journées d'inscription et d'accueil
- Reprise des visites de la B.U
- Travail en collaboration avec les enseignants du projet professionnel pour la répartition des étudiants en groupes en fonction des sujets choisis par eux
- Reprise des séances de formation (selon possibilité)

3- Courant de l'année universitaire :

- Poursuite des visites
- Séances en lien avec le projet professionnel (novembre-mars)
- Poursuite des séances de formation (selon possibilité)

4- Fin de l'année universitaire :

- Bilan des deux années sur les visites de la B.U. et les séances de formation
- Bilan avec les enseignants du projet professionnel

BUDGET PRÉVISIONNEL

Signalétique

- Solution 1 : conception et réalisation de la signalétique confiées à un prestataire extérieur.

Exemple de la B.U. de Sciences du Bourget-du-Lac, Université de Savoie et de Chambéry (ouverture en novembre 1994) :

Bâtiment : 2100 m², 3 niveaux.

La signalétique à mettre en place a été définie de manière concertée entre la bibliothèque et le prestataire extérieur.

L'étiquetage des rayonnages a été intégré dans l'achat du mobilier.

Ont donc été confiés à la société de signalétique :

- l'impression des textes ;
- la réalisation de 12 pyramides (signalétique partant du plafond et donnant des indications simples sur la Dewey) ;
- la réalisation de 4 plans pour présenter la Dewey et donner des indications de circulation ;
- l'étiquetage des portes ;
- la réalisation de quelques petits panneaux pour s'y retrouver dans le bâtiment.

Coût : entre 50 et 60 000 francs.

- Solution 2 : conception de la signalétique par la B.U. et réalisation matérielle confiée à un prestataire extérieur.

Le groupe actuel de réflexion sur la signalétique peut, à la lumière des expériences d'autres bibliothèques, concevoir une signalétique (polices de caractères, couleurs des lettres et des fonds, caractéristiques des différents niveaux d'information, etc.) puis, comme le suggèrent M.-F. Bisbrouck et D. Renoult, recourir, plutôt qu'à une société de signalétique, à l'un des « peintres en lettres (enseignes, logos, etc.) qui, dans des

boutiques de quartier, proposent ce genre de service sur mesure pour des prix raisonnables »³².

Stand aux journées d'inscription et d'accueil, visites et séances de formation : évaluation du coût-temps pour le personnel de la B.U.³³

A. Permanence au stand lors des journées d'inscription et d'accueil

- 8h30 à 15h30 : 7 heures par personne
- 2 personnes

total : 14 heures

B. Visites

1. Élaboration du protocole commun :

- 3 heures au maximum
- concertation entre deux personnes de la B.U., un ou deux enseignants et un ou deux étudiants

total : 6 heures

2. Visites lors des journées d'inscription et d'accueil : 3 visites par jour (durée de chaque visite : 1 heure), sur 8 jours

total : 24 heures

3. Visites au cours des trois premiers mois de l'année : 2 à 4 visites d'une heure par semaine pendant 12 semaines

total : entre 24 et 48 heures

³². *Construire une bibliothèque universitaire. De la conception à la réalisation*, publié sous la direction de M.-F. Bisbrouck et D. Renoult, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1993, p. 254.

³³. En ce qui concerne les visites, l'évaluation a été faite selon laquelle l'hypothèse dans laquelle la B.U. organise des visites pendant les journées d'inscription, et non pas seulement pendant la journée d'accueil.

C. Séances de formation thématiques

1. Élaboration du protocole commun et élaboration du support du cours

- 2 x 4 heures
- 3 personnes de la B.U.

total : 24 heures

2. Formation hors projet professionnel

- Préparation : 4 heures pour un thème ; un thème par mois
- Séances : 3 à 4 par mois ; durée : 2 heures

total : 10 à 12 heures par mois

3. Formation liée au projet professionnel

- Préparation : 3 heures par thème ; 60 thèmes
- total : 180 heures (soit 5 à 6 semaines d'une personne à temps complet)

Séances : environ 60 séances d'1h30 (car environ 60 thèmes), soit 90 heures

total : 90 heures (entre le mois de novembre et le mois de mars)

total : 270 heures³⁴

Vacataires

N.B. Les tuteurs ne sont pas comptabilisés dans la mesure où leur reconduction demeure incertaine ; et qu'en cas de reconduction, ils seront payés directement par l'Université.

Salle de N.T.D. : un objecteur de conscience à temps complet.

Encadrement des séances de formation hors projet professionnel : un moniteur étudiant à temps complet (3600 francs pour 50 heures par mois).

Encadrement des séances de formation liées au projet professionnel : un moniteur étudiant à temps complet (3600 francs pour 50 heures par mois).

Le même moniteur peut à la fois encadrer toutes les séances de formation.

³⁴. Ce nombre important d'heures consacrées à ces séances, additionnées au temps destiné à la publicité, aux visites et aux séances de formation hors projet professionnel, justifie la demande de la création d'un poste de personnel de bibliothèque.

INDICATEURS

Indicateurs concernant l'objectif fondamental du scénario retenu

(voir tableau en fin du document)

Indicateurs concernant les séances thématiques hors projet professionnel

Évaluation à effectuer à la fin de l'année universitaire afin de suivre l'évolution sur l'année.

1. Indicateur d'efficience

- Comptage individuel et nominatif des étudiants

pour éviter de fausser la comptabilisation des étudiants (si un même étudiant vient à plusieurs séances)

- Nombre de participants

Idéalement, si les 4 séances mensuelles ont un effectif maximal (24 étudiants par séance), 768 étudiants seront formés sur 8 mois.

Seuil minimum : 2 séances par mois, ce qui représente environ 400 étudiants, soit 10% de la population cible (premier cycle : environ 4000 étudiants).

2. Indicateur de satisfaction

Mener une enquête auprès des étudiants formés sur les questions d'accueil et de pédagogie.

Indicateurs de conformité concernant les visites

Pour mesurer le taux de participation des étudiants aux visites.

* première année de mise en place (1998-1999)

50% des étudiants, c'est-à-dire environ 900 étudiants

- Journées d'inscription et d'accueil

24 visites à raison de 20 étudiants par visite : 480 étudiants touchés

- De septembre à décembre (12 semaines)

2 visites par semaine : 480 étudiants touchés

total : 960 étudiants

* années suivantes

100% des étudiants, c'est-à-dire environ 1800 étudiants

- Journées d'inscription et d'accueil

24 visites à raison de 20 étudiants par visite : 480 étudiants touchés

- De septembre à décembre (12 semaines)

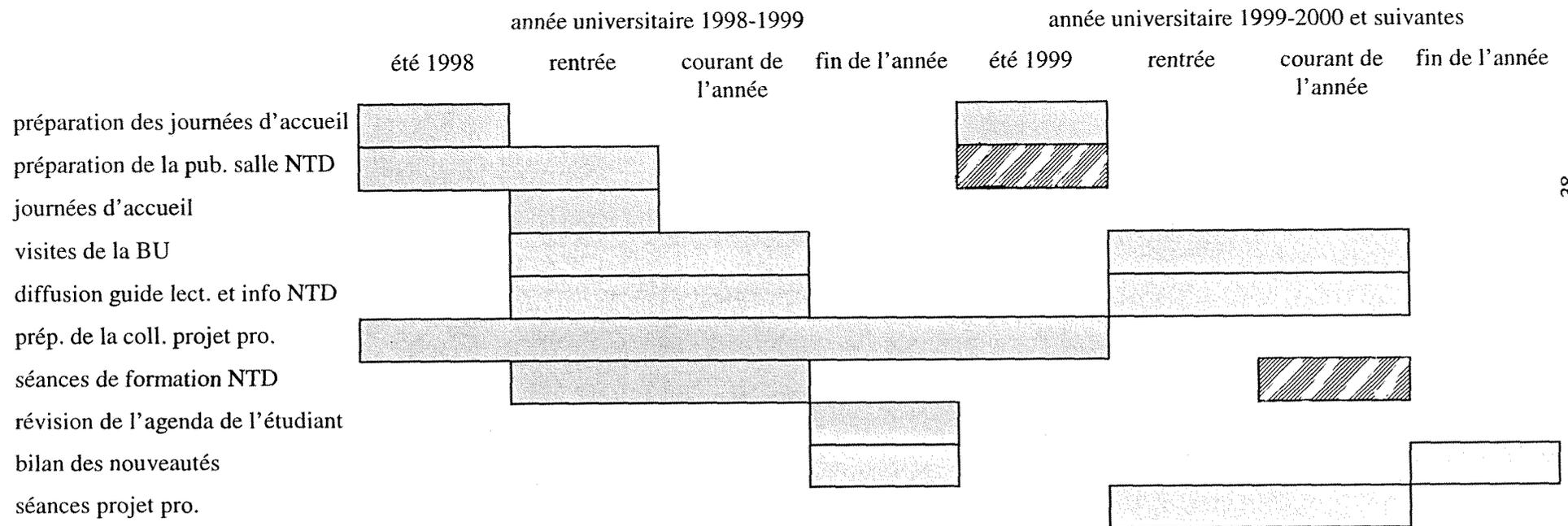
5 visites par semaine : 1200 étudiants touchés

total : 1780 étudiants

Tableau récapitulatif des indicateurs (concernant l'objectif fondamental du scénario retenu)

Indicateurs d'activité	Indicateurs d'efficience	Indicateurs de conformité	Indicateurs de satisfaction
<p>Nombre de séances dispensées</p>	<p>1. Efficience à court terme : Évaluation directe : note obtenue au projet professionnel Moyen : comparer les notes obtenues par les étudiants formés avec les notes des étudiants non formés</p> <p>2. Efficience à long terme : - Observation du comportement des étudiants avant et après formation par le personnel de la B.U. Moyen : questionnaires auprès du personnel - Évolution de la fréquentation et des emprunts Moyen : statistiques - Utilisation des compétences acquises à plus long terme Moyen : questionnaires auprès des étudiants</p> <p>3. Efficience interne : Efficacité du personnel pour préparer la formation Moyen : rapport entre durée de préparation et durée des séances Si le temps de préparation de s séances est disproportionné par rapport au temps de formation, s'interroger sur la capacité du personnel à utiliser les ressources de l'Université.</p>	<p>1. Pourcentage de participation de la population cible 1ère année de mise en place réelle : 30-35% 2ème année : 50% à terme : 100%</p> <p>2. Nombre de participants par rapport au nombre d'inscrits</p>	<p>1. Auprès du personnel chargé de la formation - sur la préparation - sur le contact avec les étudiants</p> <p>2. Auprès des enseignants impliqués dans le projet professionnel - sur le résultat de la formation</p> <p>3. Auprès des étudiants formés - sur la formation : aspect pédagogique - sur l'accueil</p> <p>Moyen : enquêtes</p> <p>N.B. : il existe déjà un questionnaire dans lequel les étudiants sont appelés à exprimer leur avis sur le projet professionnel. Il pourrait être utilisé ici, en intégrant une question sur la formation dispensée à la B.U.</p>

ÉCHÉANCIER DU PROGRAMME DE FORMATION



en hachures : optionnel

III. JOURNAL DE BORD

N.B. Abréviations utilisées :

Équipe projet et tuteur :

CA : Christine André

GB : Géraldine Barron

SB : Sylvie Bonnel

SC : Stéphanie Charreaux

NR : Nathalie Rollet

Commanditaire et comité de pilotage :

AN : André Nivet

AMD : Anne-Marie Denis

EI : Edith Iwema

AB : Albert Bouvier

SS : Stéphane Solecki

PHASE PRÉLIMINAIRE

5 février 1998

Lieu : S.C.D. Lyon I, section Sciences.

Participants : AN, AMD, EI, CA, équipe au complet.

Cette première réunion a permis de préciser les détails du projet proposé aux élèves de l'E.N.S.S.I.B. par André Nivet :

- composition du comité de pilotage.
- types d'acteurs à rencontrer pendant la première semaine de stage (sans noms précis pour le moment).

Il est apparu dès cette première réunion que la principale difficulté proviendrait du manque ou de l'absence de relations entre la B.U. et l'Université. Un des buts du projet est d'établir le contact et de cerner les impressions d'un corps enseignant visiblement mal connu. Le commanditaire souhaite avoir, grâce à notre travail, une vision plus claire de l'Université et une meilleure connaissance des interlocuteurs potentiels.

Cependant, à ce jour, seule la B.U. est au courant du projet.

16 février 1998

Lieu : E.N.S.S.I.B.

Répartition des rôles au sein de l'équipe.

Entretien avec CA qui a souligné l'importance de déterminer dès maintenant les objectifs, souvent trop flous dans ce type de projet, ainsi que la nécessité de centrer le projet au coeur d'une réflexion pédagogique.

17 février 1998

Lieu : S.C.D. Lyon I, section Sciences.

Participants : AMD, EI, équipe projet.

Ce rendez-vous avait pour but de rassembler les coordonnées de tous les acteurs éventuels afin de pouvoir prendre contact rapidement (les vacances universitaires tombent la semaine précédant notre semaine de stage, ce qui risque de nous retarder dans la prise de rendez-vous). AMD et EI, au lieu de nous fournir la liste de contacts que nous attendions, nous ont simplement suggéré quelques noms de personnes à rencontrer.

La rencontre prévue avec Pierre Poncet, responsable du département du premier cycle, n'a été fixée que pour la fin de la première semaine de stage (le 27 février, à confirmer), ce qui est regrettable, dans la mesure où il s'agit d'un acteur essentiel, susceptible de nous aiguiller plus efficacement vers les enseignants et de nous donner une vision générale du premier cycle.

PREMIÈRE PHASE : ÉLABORATION DU CAHIER DES CHARGES DU PROJET.

A. Préparation de la première semaine de stage.

19 février 1998

Lieu : E.N.S.S.I.B.

Equipe complète.

- envoi d'une série de courriers destinés aux interlocuteurs potentiels, grâce à la « navette » interne à l'Université.
- étude du site web de l'U.C.B.L. : organisation du premier cycle, coordonnées des responsables des filières, du centre des Nouvelles Technologies Educatives (N.T.E.), situé dans l'enceinte de la B.U. mais qui n'entretient pas de rapport particulier avec cette dernière...
- mise au point de grilles de questionnaires adaptées à chaque type d'interlocuteur.
- recherche sur Internet d'universités ayant mis en oeuvre une formation des usagers de premier cycle, sous quelque forme que ce soit : tutorat, enseignements obligatoires ou facultatifs...

B. Première semaine de stage (du 23 au 27 février 1998).

Les plages horaires libres durant cette semaine ont été consacrées aux prises de contact et à la récolte de documentation.

23 février 1998

Matinée

Lieu : S.C.D. Lyon I, section Sciences.

Equipe complète.

*Entretien avec Claude Berne, responsable du service au public.

* Rencontre avec Christelle Caillet, élève à l'I.F.B., en stage à la B.U. : elle travaille également sur la formation des usagers, en vue de son futur poste à la B.U. d'Orsay.

* Entretien avec EI.

Après-midi

* GB et SC : entretien avec deux magasiniers, Madame Gizzi et Madame Tozzini.

* NR et SB : prise de contact avec des enseignants, avec le centre des N.T.E. et avec des étudiants ayant suivi une formation à la recherche documentaire à la B.U. (en licence ou en maîtrise) ; entretien avec CA.

Bilan : une journée un peu décourageante en ce qui concerne le contact avec les enseignants. Il apparaît que ce dernier a été rompu, notamment à la suite du coup d'arrêt subi par les acquisitions faites par la B.U. depuis deux ans. Dans le pire des cas, les enseignants contactés refusent de nous rencontrer; au mieux, ils acceptent qu'on leur

envoie un bref questionnaire. Seul Monsieur Bouvier, membre du comité de pilotage, a, pour l'heure, accepté de nous rencontrer!

24 février 1998

Matinée : équipe au complet

Lieu : E.N.S.S.I.B.

Recherche de documentation sur Internet (liste des sites web de bibliothèques proposant une réflexion sur la formation des étudiants et les ressources disponibles à cet usage, sites des U.R.F.I.S.T...)

12 h :

Lieu : S.C.D. Lyon I, section Sciences.

NR, GB, SC, SB : rencontre avec l'un des cinq tuteurs documentaire qui assurent, à tour de rôle, une permanence quotidienne à la B.U. entre midi et deux heures. C'est pour nous l'occasion de nous rendre compte que la B.U. n'a pas averti Stéphane Solecki, étudiant à l'I.U.P. D.I.S.T. et tuteur documentaire à la B.U., de notre projet ni de sa participation au comité de pilotage.

14 heures :

Equipe au complet : entretien avec Albert Bouvier, enseignant de physique en premier cycle et membre du comité de pilotage. Lieu : S.C.D. Lyon I, section Sciences.

15 heures :

GB et SC : entretien avec deux magasiniers, Madame Coindet et Madame Courtodier. Lieu : S.C.D. Lyon I, section Sciences.

25 février 1998

10 heures :

* GB et NR commencent à distribuer un questionnaire élaboré par l'équipe projet aux étudiants qui se rendent à la bibliothèque. L'accueil est beaucoup plus favorable que ce que nous avons prévu et les premiers retours semblent relativement massifs.

* SB et SC : entretien avec Dominique Gilles, consultant à la C.E.L.A.I.O.³⁵ et coordonnateur de l'enseignement « Projet Professionnel ». Lieu : U.C.B.L.

Cet entretien a été très enrichissant dans la mesure où Dominique Gilles situe son discours dans une réflexion pédagogique et apparaît comme une personne qui pourrait être déterminante dans notre projet. Nous avons été étonnées que le comité de pilotage n'ait pas pensé à nous renvoyer à elle alors qu'elle est très impliquée dans les problèmes de formation et de réussite du premier cycle.

Après-midi :

* SB et NR : envoi d'une nouvelle série de courriers ou d'e-mails à des enseignants de Lyon I, mais aussi à diverses universités ayant entrepris des actions de formation des étudiants. Lieu : E.N.S.S.I.B.

* GB et SC : entretien avec Monsieur Jacquemot, magasinier, et Madame Goirand, bibliothécaire. Lieu : S.C.D. Lyon I, section Sciences.

26 février 1998

10 heures :

NR et SC : recherche de documentation à l'U.R.F.I.S.T. de Lyon I, peu fructueuse. La documentation envoyée par les différents établissements concernent surtout des écoles (commerce, architecture, I.N.S.A...) ou des formations visant des étudiants de troisième cycle. De plus, les documents en question sont souvent des supports de cours : pas de détails sur la mise en place de ces enseignements, le nombre d'heures de cours, la démarche adoptée...

11 heures :

Equipe au complet : entretien avec Monsieur Pointu, professeur de physique (D.E.U.G.). Lieu : S.C.D. Lyon I, section Sciences.

11h30 - 12h30 :

Équipe au complet : nouvelle distribution de questionnaires aux étudiants. Lieu : S.C.D. Lyon I, section Sciences.

³⁵ C.E.L.A.I.O. : cellule d'accueil, d'information et d'orientation.

14 heures :

Equipe au complet : entretien avec quatre des cinq tuteurs documentaires. Lieu : S.C.D. Lyon I, section Sciences.

27 février 1998

10 heures :

* GB et SB : dernière distribution d'enquêtes aux étudiants venant à la B.U. Lieu : S.C.D. Lyon I, section Sciences.

* NR et SC : entretien avec Hélène Marchand, professeur d'anglais et r'intervenant dans trois des sept enseignements dispensés dans le cadre du Métier de l'étudiant (« prendre des notes », « se documenter », « rédiger le projet professionnel »). Lieu : U.C.B.L.

12h30: équipe au complet.

Déjeuner avec Christophe Dos Santos, étudiant à l'I.U.P. D.I.S.T. et représentant du G.T.V.E. ³⁶ (il siège à ce titre au conseil de la Documentation). Il nous aide à clarifier notre vision des différentes instances de la vie étudiante et de leur rôle (B.V.E. ³⁷, G.T.V.E., syndicats...).

14 heures :

Lieu : U.C.B.L.

Equipe au complet, EI.

Entretien avec Pierre Poncet, responsable du département du premier cycle, et Christian Guillet, responsable de la filière biologie. Pierre Poncet est conscient des enjeux du projet et se dit prêt à collaborer avec nous, notamment en nous associant étroitement aux réflexions actuellement en cours sur la mise en place de l'unité méthodologique dans le cadre de la réforme du D.E.U.G. Le vif intérêt manifesté par Pierre Poncet, qui coordonne tout le premier cycle, à l'égard de notre projet nous apparaît comme un élément très positif d'un point de vue stratégique.

17 heures :

SB et GB : entretien avec Monique Joly. Lieu : I.N.S.A..

³⁶ G.T.V.E. : groupe de travail de la vie étudiante.

³⁷ B.V.E. : bureau de la vie étudiante.

La bibliothèque de l'I.N.S.A. a mis en place cette année une formation des étudiants de première année à l'utilisation de la bibliothèque et à la recherche de l'information sur internet. Mme Joly s'est elle aussi heurtée au peu d'intérêt des enseignants pour la formation des étudiants à la recherche d'information, mais elle a bénéficié de l'aide des responsables du module "recherche sur internet" qui voyaient dans la bibliothèque et ses ressources informatiques un moyen de sensibiliser les étudiants à la recherche en ligne. Mme Joly a souligné la nécessité de fournir à l'élève un moteur qui motive sa recherche, et d'ouvrir la bibliothèque à la dimension d'information.

C. Bilan du stage et élaboration du cahier des charges du projet.

2 mars 1998

Lieu : E.N.S.S.I.B.

Équipe au complet :

- entretien avec Élisabeth Kolmayer, chercheur associée au C.E.R.S.I.³⁸, invitée par CA pour nous aider à réfléchir aux objectifs pédagogiques de notre projet ;
- rédaction du bilan détaillé de la première semaine de stage (remis ensuite à CA) .

5 mars 1998

Lieu : E.N.S.S.I.B.

Equipe au complet :

- entretien avec Élisabeth Kolmayer, qui nous suggère de travailler sur les attentes des étudiants ;
- avec CA, retour sur le bilan du stage ; préparation de la réunion du comité de pilotage du 10 mars 1998 ; réflexion pour l'élaboration du cahier des charges du projet.

9 mars 1998

Lieu : E.N.S.S.I.B.

Équipe au complet : préparation du comité de pilotage du 10 mars 1998.

³⁸. C.E.R.S.I. : Centre d'études et de recherches sur les sciences de l'information.

10 mars 1998

Réunion du comité de pilotage ³⁹.

Participants : AN, AMD, EI, CA, SS, SB, SC, NR.

Absents : AB, GB.

Lieu : S.C.D. Lyon I, section Sciences.

Questions importantes abordées dans le cadre de la discussion :

- il a été décidé de ne pas privilégier une filière, mais, au contraire, d'aborder le premier cycle dans son ensemble ;
- l'objectif de la formation a été précisément défini comme un moyen de permettre aux étudiants d'acquérir une méthode et une autonomie par rapport à la recherche documentaire en général ;
- rien n'a été arrêté quant à la forme que prendrait cette formation (de manière interne à la B.U. ou dans le cadre des enseignements dispensés par l'université). AMD et EI semblent convaincues que la formation des étudiants n'a de chance de réussir que si elle est intégrée d'une manière ou d'une autre au cursus universitaire.

11 mars 1998

Équipe au complet : rédaction du compte-rendu détaillé du comité de pilotage du 10/03.

Lieu : E.N.S.S.I.B.

12 mars 1998

Lieu : E.N.S.S.I.B.

10h45-12h30 : début de la rédaction du cahier des charges du projet.

14h-16h : entretien avec Madame Pluchet, qui travaille à la bibliothèque universitaire d'Orsay et effectuée à l'E.N.S.S.I.B. un D.E.A. portant sur la formation à l'information.

Madame Pluchet nous a retracé l'historique de la formation à l'information à travers les rapports ministériels successifs consacrés à cette question : on constate qu'à partir de l'information technique à l'I.S.T., un glissement s'est opéré vers une formation plus large à l'information des individus dans une logique de socialisation. Elle a ensuite

³⁹ Voir le compte-rendu de cette réunion en annexe 3.

comparé ce qui a été fait dans les écoles d'ingénieurs, où le ministère n'a fait que donner une impulsion (financière notamment) et dans les universités où l'action étatique a été plus institutionnelle. Enfin, elle a dressé un état des lieux de la situation actuelle et fait le bilan de ses lectures et observations : malgré le cadre institutionnel existant depuis 1984, très peu d'actions de formation ont été entreprises dans les universités. La mise en place de telles formations, par définitions transversales, bouscule en effet la logique du cloisonnement entre les disciplines ainsi que la conception traditionnelle des missions du bibliothécaire. De ce fait il existe actuellement deux conceptions d'une formation à l'usage de l'information: soit la bibliothèque forme seulement à des outils, soit elle s'associe fortement aux enseignements pour une méthodologie documentaire.

16h-17h : entretien avec CA. Mise au point de la version définitive du compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du 10 mars 1998, afin de pouvoir en adresser un exemplaire à chacun des participants.

17h30-18h30 : poursuite du travail de rédaction du cahier des charges du projet.

19 mars 1998

Lieu : E.N.S.S.I.B.

NR, SC, SB (GB est en arrêt maladie)

Matinée :

- Collecte par NR des noms des professeurs de second cycle de l'U.C.B.L. (beaucoup plus nombreux que ce que nous avaient dit les membres du comité de pilotage : au moins une cinquantaine) et des responsables d'U.F.R.

- Entretien de SB avec Elisabeth Noël, conservateur chargée à l'E.N.S.S.I.B. de la formation à l'information scientifique et technique, qui lui présente les premières conclusions de son enquête sur la formation des usagers dans les bibliothèques en Ile-de-France et nous fournit plusieurs articles.

- Préparation de la deuxième semaine de stage :

Prise de rendez-vous avec André Nivet, le 23 ou le 24 avril, à 16 heures

Envoi d'un mail à AMD pour obtenir quelques précisions sur le projet de la nouvelle salle informatique et sur le calendrier de la discussion du contrat quadriennal.

Envoi d'un mail à Dominique Gilles pour obtenir des précisions sur les effectifs des étudiants qui suivent le module ouvertures (et donc le Métier de l'étudiant).

Impossibilité de joindre Pierre Poncet.

Poursuite du travail de recherche de documentation.

Après-midi:

Discussion avec CA de la première mouture du cahier des charges que nous lui avons fournie. L'accent est mis sur les enjeux, la portée politique du projet et la démarche volontariste qu'il implique, ainsi que sur les liens existants entre les différents acteurs du projet et l'intérêt plus ou moins grand que chacun y trouvera.

20 mars 1998

SB. Lieu : domicile.

Prises de rendez-vous en vue de la deuxième semaine de stage :

- André Nivet ;
- Pierre Poncet prévoit de nous convier à l'une des réunions du groupe chargé de l'élaboration de l'unité de méthodologie. En outre, il propose de nous envoyer la maquette provisoire du D.E.U.G. mis en place à la rentrée universitaire prochaine, qui a été adoptée le 19 mars 1998 par son conseil d'enseignement (elle doit encore être validée par diverses instances).

30 mars 1998

Lieu : domicile. Équipe au complet :

- préparation de la réunion du comité de pilotage du lendemain, au cours duquel sera examiné le cahier des charges du projet.
- récapitulatif des contacts à prendre avant la deuxième semaine de stage.

31 mars 1998

9 h à 10 h 30 : réunion du comité de pilotage ⁴⁰.

Participants : AMD, EI, AN, AB, SS, CA, GB, SB, SC, NR.

Lieu : S.C.D. Lyon I, section Sciences.

Validation du cahier des charges du projet.

Deux problèmes majeurs ont été rappelés ou soulevés :

- le problème de la réticence ou de l'indifférence des enseignants ;
- les réserves à l'égard d'une éventuelle collaboration avec la C.E.L.A.I.O. L'équipe projet a fait valoir qu'il n'y a que par le biais de la C.E.L.A.I.O. que l'on pourrait toucher l'ensemble des étudiants de premier cycle pour le moment.

10 h 30 à 12 h :

Lieu : E.N.S.S.I.B.

Prise de rendez-vous avec :

- Pascale Montmartin, responsable des tuteurs de l'U.C.B.L. ;
- Christelle Caillet, élève à l'I.F.B. qui a travaillé à la B.U. de l'U.C.B.L. et réfléchi à la mise en place d'une formation à l'information à la bibliothèque universitaire d'Orsay, section Sciences où elle doit être prochainement affectée.
- Jean-Claude Duplan, président du C.E.V.U. ⁴¹

14 h 30 :

- Rédaction du compte-rendu de la réunion du comité de pilotage.
- Rédaction des courriers à envoyer avant la deuxième semaine de stage : tous les responsables des U.F.R. de premier cycle, tous les responsables de filières de niveau maîtrise et D.E.A., soit au total une soixantaine de personnes.

2 avril 1998

Équipe au complet

Lieu : E.N.S.S.I.B.

⁴⁰ Voir le compte-rendu de cette réunion en annexe 3.

⁴¹ C.E.V.U. : conseil des études et de la vie universitaire.

10 à 12 heures : rédaction d'un article pour la *Gazette des projets* de l'E.N.S.S.I.B.

12 heures : rencontre avec Christelle Caillet.

Après-midi : l'équipe s'est réparti les tâches suivantes :

- Coups de téléphone pour relancer les divers établissements ayant mis en place des formations pour les étudiants.
- Confirmation de divers rendez-vous.
- Envoi d'un questionnaire aux quelques rares enseignants de premier cycle qui s'étaient dit prêts à répondre à un bref questionnaire écrit lorsque nous les avons contactés pendant la première semaine de stage.

SECONDE PHASE : ÉLABORATION DES SCÉNARIOS.

A. Préparation de la deuxième semaine de stage.

16 avril 1998

Lieu : E.N.S.S.I.B.

Equipe complète :

- Mise au point du planning ;
- Préparation d'entretiens : Jean-Claude Duplan, directeur du C.E.V.U. ; Pascale Montmartin, responsable des tuteurs à l'U.C.B.L.

B. Deuxième semaine de stage (du 20 au 24 avril 1998)

20 avril 1998

9 h à 11h30:

Lieu : S.C.D. Lyon I, section Sciences.

Equipe au complet : entretien avec AMD et EI afin qu'elles nous exposent les détails du projet d'ouverture de la nouvelle salle de Nouvelles technologies documentaires (N.T.D.)

14 à 15 heures :

Equipe complète : entretien avec Monsieur Duplan, président du C.E.V.U. Lieu : U.C.B.L. Cette visite s'inscrit avant tout dans une logique d'information auprès de l'une des instances décisionnelles de l'Université.

Selon lui, la réaction du C.E.V.U. sera tout à fait favorable à un projet ambitieux c'est-à-dire assez global et axé sur l'acquisition d'une autonomie par l'étudiant. Il a souligné en effet que l'idée actuelle de l'équipe présidentielle est de modifier les habitudes (moins de cours, plus grande autonomie des étudiants, ce qui nécessite de mettre plus facilement à leur disposition un nombre croissant de documents).

15h30-17h :

Equipe complète : entretien avec Dominique Gilles, consultant à la C.E.L.A.I.O. et coordonnateur de l'enseignement « Projet Professionnel », et Bernard Namian, enseignant, directeur adjoint du département de premier cycle et intervenant dans le cadre du projet professionnel et du Métier de l'étudiant. Lieu : U.C.B.L.

A retenir : les enseignements d'ouverture leur semblent à tous les deux le moyen le plus intéressant d'établir une collaboration avec la B.U. pour la mise en place d'une formation à l'information au près des étudiants de premier cycle.

21 avril 1998

9 h :

A la suite d'un malentendu, le rendez-vous avec Pascale Montmartin et Pierre Poncet sur la question du tutorat a été reporté. Pierre Poncet nous convie entre temps à assister aux réunions portant sur la nouvelle habilitation, dont celle du 24 avril 1998.

9h30-12h

Lieu : S.C.D. Lyon I, section Sciences.

Equipe au complet.

Dépouillement du cahier de suggestions (novembre 1994 - avril 1998), qui contient presque exclusivement des demandes d'ouvrages. Il laisse apparaître que les étudiants ne savent pas toujours où et comment chercher. Aucune demande spécifique de formation n'est formulée.

Une bonne partie de la matinée est consacrée à relancer les enseignants par téléphone. La plupart d'entre eux ne veulent pas nous recevoir mais demandent qu'on leur envoie un questionnaire. Nous obtenons deux rendez-vous, mais pour la semaine prochaine seulement.

Après-midi :

- Envoi des questionnaires aux professeurs contactés dans la matinée ;
- Poursuite des contacts téléphoniques avec les enseignants ;
- Rédaction définitive de la grille d'entretien avec les enseignants, dont un exemplaire est faxé à CA afin de le lui soumettre ;
- Préparation de l'entretien du 23 avril 1998 avec André Nivet.

22 avril 1998

Matinée :

La matinée entière a été consacrée à rencontrer, individuellement ou par groupe de deux, conservateurs et bibliothécaires. A l'exception de deux personnes rencontrées précédemment, les autres membres du personnel de la bibliothèque ne sont pas ou très peu au courant de notre projet. Nos entretiens visent à les informer de tous les détails du projet et des investigations complémentaires prévues, en vue d'une deuxième réunion qui rassemblera cette fois l'ensemble des personnels de catégorie A et au cours de laquelle nous leur demanderons d'exprimer collectivement les réflexions que leur inspire le projet. A retenir : toutes les personnes rencontrées se sont montrées sensibles à la nécessité de la mise en place d'une formation et désireuses de s'y impliquer, même si elles se posent la question des moyens humains et matériels que cela nécessiterait.

14 h :

* SB et SC : entretien avec Madame Ducolomb, bibliothécaire au C.P.E. (école d'ingénieurs en Chimie-Physique-Electronique, recrutant au niveau bac+2). Lieu : U.C.B.L.

Madame Ducolomb nous a présenté dans le détail la formation à l'information dispensée aux étudiants du C.P.E. de première et deuxième années (240 par promotion). Cette visite a été très instructive, même s'il s'agit d'une école d'ingénieurs. Madame Ducolomb a souligné le suivi indispensable dans toute formation de ce type, sa difficulté à imposer les heures nécessaires, le travail de relations à entretenir en permanence avec les enseignants, ainsi que la nécessité de sanctionner un tel travail.

* Le rendez-vous prévu avec les N.T.E. où s'étaient rendues GB et NR a été reporté.

23 avril 1998

9h-10h30 :

Lieu: S.C.D. Lyon I, section Sciences.

SB et SC : entretiens avec Annie Lemaire, puis Françoise Chevallier-Allard, conservateurs, que nous n'avions pas pu rencontrer le 22 avril 1998.

11heures :

U.C.B.L.

GB et NR : entretien avec M. Augros, professeur à l'I.S.F.A. (Institut de Sciences Financière et d'Assurance).

Fin de matinée:

Lieu : E.N.S.S.I.B.

Envoi d'une série de mails :

- Dominique Gilles pour lui demander s'il lui serait possible d'organiser une réunion avec l'ensemble des enseignants d'ouverture. Elle nous renvoie aux deux responsables de ces enseignements, Daniel Bret et Evelyne Debard, à qui elle parlera de notre projet.

- Pascale Montmartin pour lui demander des précisions sur le fonctionnement du tutorat à l'U.C.B.L.

- Pierre Pertosa et Christophe Batier (N.T.E.) pour fixer un rendez-vous.

16h

Lieu : B.U.

Equipe complète : entretien avec André Nivet.

Après un bref compte-rendu à André Nivet de notre deuxième semaine de stage, nous lui avons demandé des précisions sur le projet du Président de l'U.C.B.L., en association avec la Région, qui, s'il aboutit, permettra une informatisation beaucoup plus vaste de la bibliothèque que celle prévue pour la salle de N.T.D.

24 avril 1998

10h :

SC et GB : entretien avec Monsieur Arnaud, professeur de chimie au C.P.E. mais aussi à l'université. Lieu : U.C.B.L.

Monsieur Arnaud fait effectuer à ses étudiants de maîtrise de travaux de recherche bibliographiques et documentaires depuis plus de dix ans, sous la forme de T.E.R. (travaux d'étude et de recherche), qui donnent lieu à un rapport et à une soutenance. La

transposition d'un tel travail au niveau du D.E.U.G. lui semble difficile, pour diverses raisons : lourdeur du travail nécessaire, des étudiants qui n'en voient pas la nécessité immédiate . Enfin, Monsieur Arnaud se montre très intéressé par les possibilités offertes par les nouvelles technologies en matière de pédagogie (notamment en permettant d'aménager les cours et en rendant l'étudiant plus actif) et serait tout à fait d'accord sur le principe d'une collaboration avec les N.T.E.

14 heures :

Lieu : U.C.B.L.

L'équipe au complet a assisté à la réunion du département du premier cycle sur l'invitation de Pierre Poncet, responsable de ce département.

Les questions de la méthodologie et du tutorat figuraient à l'ordre du jour, mais la réunion a pris du retard sur les questions de budget et de calendrier, et la nouvelle habilitation n'a pas pu être concrètement abordée en ce qui concerne la méthodologie. Cette réunion a donc constitué pour nous une déception, voire une perte de temps.

28 avril 1998

SB et NR : entretien avec Madame Pluchet, qui travaille à la bibliothèque universitaire d'Orsay et effectue à l'E.N.S.S.I.B. un D.E.A. portant sur la formation à l'information. Elle nous a fait un compte-rendu de la visite qu'elle a effectuée à l'Université de Rouen où est actuellement dispensée une formation à l'information en direction des étudiants de premier cycle.

30 avril 1998

14 heures :

* SB et SC : entretien avec M. Trompette, responsable de l'I.S.T.I.L. (Institut des Sciences et Techniques de l'Ingénieur de Lyon). Lieu : U.C.B.L.

* GB et NR : entretien avec Pierre Pertosa et Christophe Batier, du centre des N.T.E.
Lieu : U.C.B.L.

16h30:

Equipe complète : réunion de mise au point sur l'état d'avancement du projet avec CA.
Lieu : E.N.S.S.I.B.

17 heures :

Lieu : U.C.B.L.

SB et NR: entretien avec M.Demiaz, professeur de chimie à l'I.U.T. A, auteur d'un ouvrage sur la documentation en chimie, réputé pour l'encadrement méthodologique et individuel qu'il apporte à ses élèves (une centaine par promotion) dans le cadre de la réalisation par chaque élève d'un dossier bibliographique. A ce titre, Monsieur Demiaz a conscience d'être atypique dans le milieu universitaire.

7 mai 1998

14 heures :

Lieu : S.C.D. Lyon I, section Sciences.

Equipe au complet : réunion avec la majorité des personnels de catégorie A de la B.U.

De manière générale, les personnes présentes ont souscrit à l'idée d'une formation qui s'appuierait dans un premier temps sur les enseignements d'ouverture. Elles sont en effet toutes plus favorables à l'idée de mettre en place une formation petit à petit, tandis que l'idée de faire face immédiatement à l'ensemble des étudiants de premier cycle leur semble irréaliste et risquée, à la fois pour des raisons pratiques et stratégiques.

14 mai 1998

14 heures

* SB et SC : entretien avec Pascale Montmartin et Pedro Marote, responsables du tutorat à l'U.C.B.L. Lieu : U.C.B.L.

Ils nous expliquent le fonctionnement actuel du tutorat et les problèmes auxquels ils doivent faire face. Nous apprenons que la plus grande incertitude règne quant à la reconduction du tutorat l'an prochain et la forme qu'il prendrait.

* GB et NR : dépouillement et bilan des questionnaires envoyés aux enseignants.

15h30-16h30

Lieu : E.N.S.S.I.B.

Equipe complète : séance de travail avec Jean-Michel Salaün, de l'E.N.S.S.I.B., dans l'optique d'appliquer à notre projet la méthode du « Méta-plan » dont le principal avantage est de permettre à l'équipe projet de bénéficier du regard d'un intervenant extérieur. Jean-Michel Salaün a vu de nombreux points positifs dans notre projet et principalement deux points forts : la motivation du personnel ; et le contrat quadriennal, qui représente une opportunité pour l'élaboration d'un scénario ambitieux. En outre, il a

souligné que l'I.U.P. D.I.S.T.⁴² pourrait être un partenaire intéressant pour la B.U. dans le cadre de notre projet.

19 mai 1998

13 à 14h :

SC et GB : entretien avec Daniel Bret, enseignant qui prendra l'an prochain le relais de Dominique Gilles en tant que responsable des enseignements d'ouverture dispensés aux élèves de première année de D.E.U.G., et Evelyne Debard, responsable des enseignements d'ouverture pour les élèves de deuxième année.

Globalement, ils sont d'accord sur les enjeux de la formation des étudiants à l'information, mais posent le problème des moyens et du nombre d'heures supplémentaires nécessaires à l'encadrement d'un tel enseignement. En outre, ils attirent notre attention sur l'hétérogénéité de l'organisation des cours qui constituent les enseignements d'ouverture, ce qui interdit la mise en place d'un dispositif qui toucherait l'ensemble des étudiants de D.E.U.G. Evelyne Debard nous convie cependant à assister à la réunion de bilan des enseignements d'ouverture qui aura lieu à la fin du mois de juin, afin que nous puissions informer de notre projet les autres enseignants d'ouverture. Nous convenons enfin qu'elle diffusera un questionnaire auprès des enseignants d'ouverture.

Bilan : cette rencontre nous fait prendre conscience du fait que les enseignements d'ouverture, qui nous paraissaient le terrain le plus propice à la mise en place d'une collaboration B.U./Université, ne s'y prêtent guère en réalité. Cela constitue donc une déception.

3 juin 1998

Lieu : E.N.S.S.I.B.

Equipe au complet :

- entretien avec CA au sujet de la rédaction des scénarios ;
- préparation de l'entretien prévu le 10 juin 1998 avec Dominique Gilles, afin d'évoquer concrètement, avant la rédaction des scénarios, les possibilités d'une collaboration avec la B.U. dans le cadre du « projet professionnel ».

⁴² I.U.P. D.I.S.T. : institut universitaire professionnalisé en Documentation, mention « information scientifique et technique ».

4 juin 1998

14h-18h :

Equipe complète. Lieu : E.N.S.S.I.B. Rédaction des scénarios.

10 juin 1998

13 heures :

Lieu : U.C.B.L.

GB et NR : entretien avec Dominique Gilles.

Dominique Gilles, consultant à la C.E.L.A.I.O. et coordonnateur du « projet professionnel », se montre tout-à-fait prête à collaborer dès la rentrée prochaine à la mise en place d'une formation à l'information dispensée par la B.U. en lien avec le « projet professionnel ».

A retenir : cet entretien est très motivant car il nous permet désormais d'avancer dans l'élaboration des scénarios.

Fin d'après-midi

Lieu : E.N.S.S.I.B.

Equipe au complet : poursuite de la rédaction des scénarios, à la lumière des éléments nouveaux apportés par Dominique Gilles, qui se dit prête à lier l'enseignement du « projet professionnel » à une formation dispensée par la B.U. Ce scénario en lien avec le « projet professionnel » sera celui que nous préconiserons lors de la prochaine réunion du comité de pilotage.

11 juin 1998

Lieu : E.N.S.S.I.B.

Equipe au complet.

Après-midi consacrée à la rédaction définitive des scénarios, qui seront communiqués demain aux différents membres du comité de pilotage afin que ceux-ci puissent en prendre connaissance avant la réunion de lundi.

15 juin 1998

10h à 12h : Réunion du comité de pilotage ⁴³.

⁴³ Voir le compte-rendu de cette réunion en annexe 3.

Lieu : S.C.D. Lyon I, section Sciences.

Participants : AN, AMD, EI, AB, CA, équipe projet. Absent : SS.

Choix par le comité de pilotage de l'un des scénarios.

La plupart des objectifs communs à l'ensemble des scénarios sont retenus, même si tous ne seront pas réalisables dès la rentrée 1998.

Les avis sont assez partagés quant à l'adoption du scénario. AMD et EI sont favorables au scénario 1 qui n'implique que la B.U. et son personnel, par le biais d'une mise en place de séances thématiques d'initiation à Internet offertes aux étudiants. A plus long terme, elles seraient également intéressées par le scénario 3, qui prévoit une collaboration entre la B.U. et les enseignants d'ouverture : ce scénario leur semble à la fois plus proche de leurs compétences quant aux disciplines concernées et plus réalisable dans la mesure où il ne toucherait qu'une partie des enseignants.

André Nivet, pour sa part, se prononce immédiatement en faveur du scénario 2 (formation en lien avec le « projet professionnel »), plus intéressant politiquement pour la B.U. que le scénario 1 (dans la mesure où il s'agit de faire sortir la B.U. de son isolement, de l'associer à une autre structure) et plus facilement réalisable que le scénario 3 qui demanderait une concertation avec des acteurs dispersés et mal identifiés, tandis que le scénario 2 permet une collaboration avec un partenaire bien défini.

L'équipe projet a défendu les arguments en faveur du scénario qu'elle préconisait, c'est-à-dire le scénario 2.

Compte tenu de toutes ces remarques, le scénario 2 a été retenu, mais pour la rentrée 1999 seulement. Il est prévu, pour l'année universitaire 1998-1999, de préparer la mise en place du scénario 2 et de mener différentes actions préalables.

TROISIÈME PHASE : **ÉLABORATION DU CAHIER DES CHARGES** **DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET ET DU RAPPORT FINAL**

18 juin 1998

Lieu : E.N.S.S.I.B.

Equipe au complet : rédaction du cahier des charges de la mise en oeuvre du projet.

Dans les jours précédents, nous avons rassemblé les éléments qui nous manquaient pour cette rédaction : prise de renseignement sur les coûts de la signalétique en bibliothèque et

sur l'organisation des journées d'accueil à l'U.C.B.L. ; prise de rendez-vous avec Sylvie Laîné-Cruzel, maître de conférences à l'U.C.B.L. et responsable de l'I.U.P. D.I.S.T.

23 juin 1998

9h-10h30 :

NR et GB : entretien avec Sylvie Laîné-Cruzel, de l'I.U.P. D.I.S.T. Lieu : U.C.B.L.

Sylvie Laîné-Cruzel a tout d'abord exposé le déroulement de la scolarité à l'I.U.P. D.I.S.T. Elle a ensuite insisté sur les différents partenaires dont dispose la B.U. à l'Université dans le cadre de notre projet : l'équipe de recherche Recodoc, l'U.R.F.I.S.T., l'I.U.P. D.I.S.T., etc.

24 juin 1998

11h30 à 13h :

NR et SC : entretien avec Dominique Gilles, AMD et EI. Lieu : U.C.B.L.

Il s'agit de la première rencontre entre les acteurs essentiels pour la mise en œuvre du scénario retenu. Le détail de ce scénario a été présenté à Dominique Gilles. Celle-ci est ensuite revenue avec précision sur la nature du dossier « projet professionnel », le déroulement et l'organisation concrète (calendrier) de son élaboration.

Dominique Gilles, AMD et EI ont étudié ensemble la question des ressources que la B.U. pourrait mettre à la disposition des étudiants réalisant leur « projet professionnel ». Elles ont, de plus, insisté sur le fait qu'elles devraient se voir régulièrement et ce, dès l'année universitaire prochaine, afin de mettre en œuvre le scénario.

Il est très satisfaisant pour nous d'assister aux premiers pas de la mise en œuvre concrète du projet au cours de cette réunion et de constater que les interlocuteurs de la C.E.L.A.I.O et de la B.U. sont prêts à collaborer dès maintenant. Ainsi Madame Denis propose à Mme Gilles d'utiliser le hall de la B.U. pour exposer les résultats de quelques projets professionnels, qui prennent la forme de posters scientifiques réalisés par les étudiants.

16h à 18h30 :

SB et SC : participation à la réunion de bilan des enseignements d'ouverture. Lieu : U.C.B.L.

Etant donné le choix du comité de pilotage en faveur du scénario en lien avec le « projet professionnel » et non avec les enseignements d'ouverture, notre participation à cette réunion vise à récupérer les questionnaires distribués, à informer les enseignants d'ouverture de la formation qui va être mise en place et à les encourager fortement à faire des suggestions à la B.U. dans le cadre de la mise en place, dès la rentrée prochaine, des séances thématiques d'initiation à Internet hors « projet professionnel ».

29 juin 1998

16h30-18h30 :

Réunion du comité de pilotage ⁴⁴ : validation du cahier des charges de mise en oeuvre du projet.

Lieu : S.C.D. Lyon I, section Sciences.

Participants : AN, EI, AB, CA, équipe au complet. Absents : AMD et SS.

Invitée : Dominique Gilles, consultant à la C.E.L.A.I.O. et coordonnateur de l'enseignement « Projet Professionnel ».

Il a été procédé à une relecture détaillée du cahier des charges de mise en oeuvre du projet : celui-ci a été dans l'ensemble approuvé par le comité de pilotage.

Le fait que Dominique Gilles soit présente à la réunion constitue à nos yeux le signe que la B.U. s'engage officiellement dans une collaboration étroite avec l'équipe du « projet professionnel » pour la mise en place d'une formation à l'information en direction de tous les étudiants de premier cycle de l'U.C.B.L.

Dominique Gilles a exprimé sa satisfaction de renouer le contact avec la B.U. après une période où les liens étaient plutôt distendus.

30 juin au 6 juillet 1998.

Equipe au complet :

- prise de renseignements complémentaires afin de tenir compte des éléments qui posaient problème lors de la dernière réunion du comité de pilotage ; puis rédaction définitive du cahier des charges de mise en oeuvre du projet.
- rédaction du compte-rendu de la réunion du comité de pilotage.
- élaboration du rapport final du projet.

⁴⁴ Voir le compte-rendu de cette réunion en annexe 3.

IV. MÉTHODOLOGIE DE LA CONDUITE DU PROJET

I. Répartition des rôles dans le groupe.

Les rôles ont été définis comme suit :

Chef de projet	Nathalie Rollet
Responsable de la communication	Sylvie Bonnel
Responsable de la documentation	Stéphanie Charreaux
Responsable de la planification	Géraldine Barron

Hormis les comités de pilotage, où l'équipe était présente au complet, l'équipe s'est divisée pour se rendre aux rendez-vous et mener les entretiens. La constitution des binômes n'a pas été fixée, car cela aurait entraîné une scission de l'information : au contraire, la mobilité dans l'équipe a permis à chacune de se tenir au courant des informations récoltées, chaque entretien faisant l'objet d'un compte-rendu. Lors des réunions successives avec les personnes ressources, les binômes ont été constitués de manière à ce que soit présent un membre de l'équipe déjà rencontré par la personne ressource, et un membre nouveau : ainsi toute l'équipe a pu rencontrer ces personnes ressources, et les binômes ont allié maîtrise et regard neuf sur le sujet.

Répartition des tâches :

Les questionnaires ont été élaborés et dépouillés en commun.

Les comptes-rendus de séances ont été établis à tour de rôle

La prise de contacts et de renseignement a été effectuée par la responsable de la communication.

La gestion de la masse documentaire reçue et produite, et la rédaction du journal de bord ont été assumées par la responsable de la communication.

La gestion du temps et la centralisation des rendez-vous pris a été prise en charge par la responsable de la planification.

Le travail de présentation du projet et la rédaction des ordres du jour ont été du ressort du chef de projet.

II. Enquêtes et collecte d'information

A. Enquêtes menées à la B.U.

1- Enquêtes sur la B.U.⁴⁵

Méthode : visite approfondie de la bibliothèque pendant les deux semaines de stage

Résultats : nous avons pu apprécier le fonctionnement de la B.U., la complexité du bâtiment et le défaut de signalétique.

2- Enquêtes menées auprès du personnel ⁴⁶

Personnes touchées : tous les membres du personnel assurant du service au public

Méthode

Ces enquêtes avaient trois buts :

- * faire passer auprès des personnels de toutes catégories une information sur le projet en cours

- * apprendre à connaître le travail effectué par chacun

- * recevoir les impressions de chacun sur le comportement des étudiants dans la B.U., leur degré d'autonomie, et leur taux de satisfaction par rapport aux services offerts

Afin de réaliser ces trois objectifs, nous avons jugé indispensable de proposer au personnel des entretiens individuels, qui permettent de mettre en confiance l'interlocuteur (notamment les magasiniers, souvent en situation de défiance), et de récolter une information de première main, sans influence extérieure. Nous avons passé beaucoup de temps à écouter chacun, afin de nous sensibiliser à la fois au fonctionnement interne de la B.U. et aux rapports entre personnel et étudiants. Une grille d'entretien a été élaborée pour chaque catégorie de personnes interrogées.

Désirant aller plus loin dans notre connaissance du rapport de la B.U. aux étudiants, nous avons choisi de compléter ces entretiens individuels par des réunions collectives destinées à créer une émulation et un dialogue entre personnes chargées du service public. Nous avons ainsi réuni les personnels de catégorie A de la B.U.

⁴⁵ . Voir annexes 10 et 11.

⁴⁶ . Voir annexe 12.

Résultats : d'une manière globale, tout le personnel a souligné la relative autonomie des étudiants dans la bibliothèque, mis à part en début d'année où ils ont besoin d'être guidés. Tous ont souligné l'importance du contact humain entre le personnel et l'étudiant. Le personnel de la B.U. pense que les étudiants sont satisfaits du service offert (sauf en ce qui concerne les conditions matérielles de la B.U.). Un dépouillement du *cahier de suggestions* a confirmé cette impression.

3- Enquête auprès des étudiants

Effectif touché : 271 étudiants, dont 125 de premier cycle

Méthode

Un des impératifs de la conduite d'un tel projet est de recueillir des informations sur le public-cible de la formation, sur ses pratiques de la B.U., et sur ses attentes concernant la formation à la recherche documentaire.

La difficulté d'enquêter sur les étudiants réside dans leur caractère mouvant : s'il nous était relativement aisé de toucher les utilisateurs de la B.U., il était en revanche impossible de toucher de façon rationnelle les utilisateurs occasionnels et les non-utilisateurs (les étudiants rencontrés qui avouaient venir pour la première fois à la B.U. refusaient généralement de remplir le questionnaire, ne se sentant pas concernés). Notre enquête a donc porté sur les usages des utilisateurs de la B.U.

Etant donné l'effectif et la diversité du public-cible, nous avons décidé d'opter pour une enquête par questionnaire⁴⁷. Le questionnaire destiné aux étudiants a été élaboré avant la première semaine de stage, et distribué pendant le stage le midi. La distribution s'est déroulée à la porte de la salle du premier étage à la B.U.. Elle s'est faite sur plusieurs jours mais pendant une même tranche horaire, ce qui fausse l'échantillon.

N'ayant aucune expérience de l'enquête par questionnaires, la rédaction des questions s'est révélée maladroite (quasiment aucune question fermée, et questionnaire mal guidé).

Résultats⁴⁸

A notre grande surprise nous avons obtenu un retour massif de nos questionnaires (taux de réponse de 45 % sur questionnaires distribués), preuve d'une forte mobilisation des étudiants pour les questions liées à la B.U.. Les réponses n'ont pu être exploitées scientifiquement ; nous avons cependant dépouillé la question portant plus spécifiquement sur une éventuelle offre de formation par la B.U.

⁴⁷ . Voir annexe 13

⁴⁸ . Voir annexe 14

Les questionnaires traduisent un fort taux de fréquentation de la salle étudiants de la B.U., notamment par le premier cycle. D'une manière générale les étudiants n'expriment pas un grand désir de formation à la recherche d'information, mais ne s'y opposent pas catégoriquement ; les étudiants favorables à une formation ont généralement des idées sur la forme que devrait prendre cette formation.

Les personnels chargés de l'accueil se sont montrés fort intéressés par les réponses obtenues (notamment des requêtes, récriminations ou félicitations qui ne parviennent qu'exceptionnellement jusqu'à eux) et en ont su en tirer parti.

4- Enquête auprès des tuteurs documentaires

Personnes touchées : tous les tuteurs documentaires

Méthode : Nous avons rencontré et interrogé collectivement les tuteurs documentaires travaillant à la B.U.

Résultats : N'étant pas eux-même bien intégrés dans le dispositif d'accueil, cet entretien nous a surtout conduit à envisager une solution à cette sous-utilisation d'une ressource humaine importante.

B. Enquêtes auprès des autres acteurs de l'université

1- Les instances de l'Université

Instances touchées :

- le premier cycle M. Poncet, directeur du premier cycle
- les N.T.E. M. Pertosa (chargé de mission) et M. Batier (informaticien)
- la C.E.L.A.I.O. Mme Gilles, consultant à la C.E.L.A.I.O.
- l'I.U.P.D.I.S.T. Mme Laîné-Cruzé, maître de conférence à l'Université Claude Bernard Lyon 1, responsable de l'I.U.P., membre du groupe Recodoc
- les tuteurs Mme Montmartin et M. Marote, responsables des tuteurs
- les étudiants Christophe Dos Santos, représentant étudiant
- le C.E.V.U. M. Duplan, responsable du C.E.V.U.

Méthode

Etant donné le nombre d'acteurs qui entrent en jeu dans le suivi du premier cycle à l'université, nous avons cherché à être le plus exhaustives possible dans la liste des personnes à rencontrer. Tous les acteurs potentiels, directs ou indirects, les personnes

ressources, etc. ont été rencontrés et interrogés. Les plus importants (qui souvent sont appelés à intervenir dans le scénario proposé) ont été rencontrés à deux reprises.

La nature du contexte universitaire, de même que celle du projet, ont rendu indispensables une multiplication des contacts à tous niveaux. Toutes les instances susceptibles d'intervenir ou d'être intéressées par le projet ont été contactées, dans un premier temps par courrier pour une information sur le projet, et dans un second temps par entretiens ou envois de questionnaires. Il a également été procédé à des entretiens téléphoniques.

2- Les enseignants

Personnes touchées :

M. Arnaud (enseignant de premier et second cycle en chimie organique. A emmené ses étudiants à la BU)

M. Augros (professeur de mathématiques à l'I.S.F.A.)

M. Bouvier (enseignant de premier cycle en physique)

Mme Debard, M. Bret (responsables des enseignements d'ouverture), et les autres enseignants d'ouverture présents à la réunion de bilan de cet enseignement

M. Demiaz (enseignant en chimie à l'I.U.T. A, qui a organisé une formation à la recherche documentaire pour ses étudiants)

M. Guillet (responsable de la biologie en premier cycle)

Mme Marchand (intervenant dans le module « se documenter » du métier de l'étudiant)

M. Namian (responsable de la filière 15)

M. Pointu (enseignant de premier cycle en physique)

Méthode

Nous désirions rencontrer des enseignants de premier cycle afin de les informer du projet de la B.U., et de recueillir le fruit de leur expérience sur le travail des étudiants. Mais nous nous sommes vu opposer un refus massif de leur part.. Afin de pallier ces refus, nous avons rédigé un questionnaire ⁴⁹ à leur intention, que nous avons accompagné d'une lettre présentant le projet. Ils ont été envoyés dès la première semaine de stage à tous les responsables d'U.F.R., à charge pour eux de répercuter l'information à leurs collègues.

Il nous a semblé intéressant de ne pas nous limiter aux enseignants de premier cycle, mais de compléter notre collecte d'information en enquêtant auprès des enseignants de second et troisième cycle, qui étaient susceptibles de nous renseigner sur le niveau d'autonomie

⁴⁹ Voir annexe 13.

en recherche documentaire des étudiants entrant en second et troisième cycle. Les contacts ayant été pris tardivement (peu avant la seconde semaine de stage), nombreux sont les enseignants qui n'ont pu nous recevoir, mais qui se sont engagés à répondre à un questionnaire.

Enfin, nous désirions rencontrer les enseignants responsables d'enseignements d'ouverture, en vue d'intégrer ces enseignements dans l'un des scénarios proposés. Nous avons contacté les enseignants responsables des ouvertures. N'ayant pu nous apporter les informations que nous souhaitions, ils nous ont conseillé d'adresser à leurs collègues un questionnaire qu'ils rempliraient avant de nous rencontrer éventuellement au cours d'une réunion de bilan de leur enseignement.

Résultats ⁵⁰

Au niveau du premier cycle, seuls deux enseignants ont répondu à notre invitation, et deux autres ont été rencontrés dans d'autres^S circonstances (l'un en compagnie de M. Poncet, le second avec Mme Gilles). Nous avons reçu deux questionnaires.

Le faible taux de réponse au questionnaire ne nous a pas permis de dépouiller.

Un désintérêt pour la formation des étudiants à la recherche documentaire est ressorti de nos entretiens avec les enseignants : ces derniers se montrent très pessimistes quant à la capacité de travail et à la curiosité de l'étudiant, et n'encouragent en aucune manière une initiative personnelle de sa part.

Les enseignants de second et troisième cycle se sont révélés bien plus intéressés par la question de la formation que les enseignants de premier cycle. Nous avons pu rencontrer trois enseignants, et nous avons reçu 13 réponses sur la soixantaine de questionnaires envoyés, soit un taux de réponse d'environ 21,5 %. Ces enseignants ont pour la plupart déjà enseigné en premier cycle, et sont sensibles à la nécessité de former les étudiants à la recherche d'information dès le premier cycle pour résoudre le problème du manque d'autonomie des étudiants entrant en second cycle. Ils sont plus partagés quant à la nécessité et les moyens de faire utiliser les outils de recherche par les étudiants. Tous soulignent l'importance de la maîtrise de la méthodologie : l'étudiant doit apprendre à structurer son travail, produire un document, faire une communication scientifique.

Les questionnaires aux enseignants d'ouverture ont donné un faible taux de réponse (15 %), et nous ont été retournés tardivement. En outre, peu d'enseignants étaient présents à la réunion de bilan des ouvertures ; ils se sont cependant montrés intéressés par l'offre de formation des étudiants proposée par la B.U. Les questionnaires reçus offrent des conclusions similaires.

⁵⁰ . Voir annexe 14.

Les enseignants d'ouverture semblent plus optimistes que leurs collègues sur la qualité du travail et l'autonomie des étudiants : ceci est sans doute dû à la nature de leur enseignement, plus ludique et donc plus motivant pour l'étudiant. Ils conviennent de l'utilité de familiariser les étudiants avec la B.U., mais sont plus partagés sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir : la diversité des modes d'enseignement d'ouverture (du cours magistral aux travaux personnels) explique que les enseignants expriment des conceptions variées du travail de l'étudiant.

C. Enquête auprès des autres B.U. ayant mis en place un plan de formation⁵¹

Centres de documentation et B.U. contactées :

- Doc'INSA, Villeurbanne
- Centre de documentation de C.P.E., Villeurbanne
- Université de Bretagne Sud
- Université d'Evry - Val d'Essonne
- Université Technologique de Compiègne
- Université Paul Sabatier, Toulouse
- Université de Toulon
- Université Paris IX Dauphine
- Université de Rouen, faculté des sciences
- Université du Littoral, Dunkerque
- Université d'Aix-Marseille I
- I.U.T. Paris XIII Saint-Denis
- Université de Grenoble
- Université de Toulouse Le Mirail
- Université de Paris Sud, section de Sceaux
- Université de Paris X Nanterre
- I.U.T. A, département de Chimie, U.C.B.L.
- Université de Cergy-Pontoise
- Université de Lille 3

Ont été également rencontrées Mme Pluchet, auteur d'un D.E.A. sur la formation des usagers en B.U., et Mme Noël, conservateur chargée l'E.N.S.S.I.B.

⁵¹ . Voir annexe 6.

Méthode

La prise en charge par un S.C.D. d'une formation des étudiants à la recherche d'information étant une question délicate et dans l'air du temps, il nous était indispensable de connaître les expériences en cours dans les bibliothèques universitaires françaises, afin de pouvoir éventuellement nous en inspirer, et plus généralement de tirer les conséquences sur le fonctionnement et la réussite de ce genre de formation.

Résultats

Peu de S.C.D. ont, jusqu'à présent, offert aux étudiants une formation à la recherche d'information. Les exemples étudiés ont révélé que les expériences entreprises en la matière sont le plus souvent le fait d'individus, d'une conjonction de facteurs humains favorables à une collaboration entre S.C.D. et corps enseignant. Il est pour l'instant difficile de tirer des conclusions des expériences passées ou en cours, dans la mesure où jusqu'à présent aucune politique d'envergure nationale n'a été engagée. Ce qui ressort de la documentation récoltée est le fait que pour mettre en place une formation documentaire des étudiants, il est nécessaire de bénéficier de l'appui, voire de la collaboration du corps enseignant.

Conclusion

La masse d'information récoltée, et le nombre de personnes à contacter, justifie la longueur de ce rapport (notamment du journal de bord), et l'obligation dans laquelle nous avons été de prendre des rendez-vous en dehors des semaines de stage et des journées balisées pour la conduite du projet.

Le calendrier ne prend pas en compte le temps passé à la rédaction de lettres d'information et de demande de documentation, l'élaboration des questionnaires, le temps passé au téléphone.

CONCLUSION

La conduite du projet de service commandé par le directeur du S.C.D. de l'U.C.B.L. a été pour notre équipe des plus enrichissantes. Les difficultés qu'il nous a fallu surmonter nous ont fait prendre conscience des contraintes inhérentes au monde universitaire, de la position délicate d'un S.C.D. dans une université. Surmonter les obstacles liés au manque de relation, de compréhension entre les protagonistes de l'université et ceux de la B.U. a été l'un des enjeux majeurs de notre projet : il a fallu pour ce faire mener une campagne d'information étendue, et contacter ou rencontrer un nombre important d'acteurs. Le volet communication a représenté un investissement très lourd en temps et en énergie ; il a souvent entravé l'avancée du projet, et même parfois menacé sa réussite : mener un tel projet à son terme en un temps limité a représenté pour nous un exercice d'une richesse incomparable.

La nature du projet nous a sensibilisées aux nouvelles missions imparties aux S.C.D. dans un contexte d'évolution parallèle du système universitaire et des vecteurs d'information. Nous avons eu l'opportunité de conduire ce projet dans ce contexte dense de voies nouvelles à exploiter. La mise en place de la réforme du Deug, la discussion du nouveau contrat quadriennal, la création d'une salle de N.T.D. au sein de la B.U., mesures concomitantes au projet de formation, ont constitué un terrain propice à la présentation d'une nouvelle initiative. Nos propositions ont été prises au sérieux et étudiées avec soin à la fois par le personnel de la B.U. et par différentes instances de l'Université : le directeur du premier cycle s'y est intéressé, et la personne chargée de la coordination des enseignements du projet professionnel s'est personnellement investie dans ce projet en le soutenant publiquement devant les enseignants d'ouverture et du projet professionnel ; quant au S.C.D., son directeur s'est révélé tout à fait acquis aux différentes propositions que nous avons pu formuler (scénario lié au projet professionnel, demande de création d'un poste pour la formation...).

Nous avons eu, dans les dernières heures de notre collaboration avec le S.C.D., la chance d'assister aux premiers pas de la mise en oeuvre du projet : nous passons donc le relais avec bon espoir pour sa réussite prochaine. L'initiative de la B.U. de Sciences de Lyon 1 constituera à n'en pas douter un exemple non négligeable parmi les expériences similaires de formation.

Bibliographie sélective⁵²

Abréviations

B.B.F. : Bulletin des Bibliothèques de France

C.R.E.P.U.Q. : Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec

E.N.S.S.I.B. : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

I.F.B. : Institut de formation des bibliothécaires

Ouvrages et articles

BONNET B., Le tutorat documentaire, *B.B.F.*, 1997, t.42, no. 4, p. 49-52.

BRETELLE-DESMAZIERES D. (sous la dir. de), *Répertoire des formations à l'usage de l'information dans les universités et les grandes écoles*, Paris : Conférence des grandes écoles ; Ministère de l'Éducation nationale, 1995.

COULON A. (sous la dir. de), *L'évaluation des enseignements de méthodologie documentaire à l'Université de Paris VIII*, Paris : Laboratoire de Recherche Ethnométhodologique, 1993.

DOUGNAC M.-H., *La formation des usagers en bibliothèque universitaire : l'exemple des bibliothèques de l'UQAM*, mémoire de l'E.N.S.S.I.B., Villeurbanne, 1996 (non publié).

DUPONT L., La place de la formation documentaire dans la formation universitaire, *Documentation et bibliothèques*, 1992, janvier-mars, p. 35-40.

Formation à l'usage de l'information. Rapport du groupe de travail interministériel présidé par Hervé Serieyx et établi par Danièle Bretelle-Desmazieres et Dominique Touzet, in *Former et apprendre à s'informer. Pour une culture de l'information*, Paris : A.D.B.S., 1993, p. 1-12.

FOUCAULT L., VERREAULT L., *Guide d'élaboration d'un programme de formation documentaire*, Montréal : C.R.E.P.U.Q., 1994.

⁵². Seuls les ouvrages fondamentaux et récents ont été retenus. Pour une bibliographie plus exhaustive, voir les trois sites proposés en fin de bibliographie.

FREMINET E., *La formation documentaire des étudiants à la bibliothèque universitaire de Toulon*, mémoire de l'E.N.S.S.I.B., Villeurbanne, 1995 (non publié).

HOLZEM M., *La formation des étudiants à l'information scientifique et technique dans le cadre de leur cursus universitaire*, projet professionnel personnalisé, mémoire de l'I.F.B., Villeurbanne, 1994 (non publié).

HOLZEM M., LAPLACE G., JAY A., ROMIER A., Formation à l'information scientifique et technique à la faculté des Sciences de Rouen, *B.B.F.*, 1995, t.40, no. 1, p. 23-27.

MONTBRUN F. et DUFFAU A.-M., La formation documentaire dans les bibliothèques universitaires canadiennes, *B.B.F.*, 1995, t.40, no. 1, p. 8-22.

NOËL E., *La formation des utilisateurs dans les bibliothèques universitaires d'Ile-de-France*, enquête réalisée en juin 1997, Bibliothèque Interuniversitaire Scientifique de Jussieu.

THIRION P., Élaboration d'un plan de formation, in *La bibliothèque au coeur du projet pédagogique : compte-rendu du colloque organisé par le groupe " Formation des utilisateurs " de l'ABD et RéCoDA*, Bruxelles : ABD ; RéCoDA, 1996.

TESSIER Y., Apprendre à s'informer : les fondements et les objectifs d'une politique de formation documentaire en milieu universitaire, *Documentation et bibliothèques*, 1997, juin, p.75-84.

Documents disponibles sur Internet

CARON G., *La formation à l'information à la bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Évolution historique, genèse et perspectives d'avenir.*

http://infoserv.uqac.quebec.ca/biblio/G_Caron/caron95c.htm

COULON A., *Penser, classer et catégoriser : l'efficacité de l'enseignement de méthodologie documentaire à l'université.*

<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/coulon.htm>

HUDON J.-P., CARON G., *Hypothèse d'un modèle renouvelé de formation à l'information pour les étudiants de premier cycle à l'UQAC.*

<http://infoserv.uqac.quebec.ca/biblio/referenc/formdoc.html>

PANIJEL C., *Maquette d'enseignements de méthodologie documentaire pour des étudiants de 1er cycle universitaire.*

<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/maq.htm>

Un programme de formation pour la mise en place d'un enseignement de l'I.S.T.
(Toulouse)

<http://www.sv.cict.fr/urfist/ProgUPS.html>

Résultats des A.F.F.D. (Ateliers Francophones sur la Formation Documentaire)

<http://recoda.fsagx.ac.be/gfu/AFFD.h>

Sites

- Urfist de Toulouse (sur la formation des formateurs)

<http://www-sv.cict.fr/urfist/Formateurs.html>

- Urfist de Paris :

GREMI : Groupe de Réflexion sur l'Enseignement des Méthodologies de l'Information

<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/gremi.htm>

FOURMI : Formations Universitaires en Réseau aux Méthodologies de l'Information

<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/fourmi.htm>

<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/fourmi5.htm>

- Conférence des Grandes Écoles (les formations à l'usage de l'information)

<http://www.cri.ensmp.fr/cge/presenta.html>

- Doc'INSA

<http://www.insa-lyon.fr>

Bibliographies en lignes

Bibliographie réalisée par Bruno Didier, de l'Institut Pasteur :

<http://www.pasteur.fr/units/biblio/formation/bibliform.html>

La formation à la maîtrise de l'information : une sélection de sources bibliographiques, 1990-1996, par Paulette Bernhard :

<http://tornade.ere.umontreal.ca/~bernh/secondai/educat/skills97.htm>

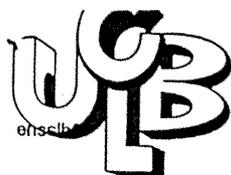
La formation à la maîtrise de l'information : quelques sources à connaître et à fréquenter,
par Paulette Bernhard :

<http://tornade.ere.umontreal.ca/~bernh/secondai/educat/bgr.AA.htm>

V. ANNEXES

ANNEXE 1

LETTRE DE MISSION



UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Le Directeur,

Villeurbanne le 12 décembre 1997

LETTRE DE MISSION

Projet

Conception d'un plan de formation des utilisateurs de la section sciences du Service commun de la documentation de l'Université Claude Bernard Lyon I, centré sur les étudiants de 1er cycle.

Origine du projet

La bibliothèque accueille tout au long de l'année un nombre important d'étudiants, notamment de 1er cycle, dans des locaux déjà anciens et avec un nombre de places insuffisant par rapport au nombre potentiel de lecteurs.

De nombreux facteurs concourent à perturber le lecteur et à le freiner dans une utilisation optimisée de la bibliothèque et de ses ressources :

- La disposition des locaux éclatés entre plusieurs niveaux de travail, lecture et prêt,
- le classement des ouvrages en cours de changement (passage de la CDU à la DEWEY),
- la mise à disposition des lecteurs de micro-ordinateurs pour interroger le catalogue informatisé et consulter leur dossier de prêt,
- la mise à disposition de micro-ordinateurs avec accès à Internet et les réseaux de cédéroms du SCD...

Dans ce contexte, quelques actions de formation ont été montées, ponctuellement, par des conservateurs de la bibliothèque, essentiellement d'ailleurs en direction des étudiants de 2ème et 3ème cycles. Pour cette année universitaire, l'intervention d'étudiants tuteurs va permettre de répondre à un premier niveau de formation à l'utilisation de la bibliothèque.

Objectif

Dans un premier temps il faudra identifier les besoins en documentation des étudiants de 1er cycle, en se restreignant sans doute, vu leur nombre, à quelques filières qui pourront être choisis par le comité de pilotage. Pour ce faire une enquête auprès des étudiants et tuteurs sera nécessaire, ainsi que des entretiens avec des enseignants et des personnels de la bibliothèque.

Ensuite, et en fonction des ressources de la bibliothèque, un projet de formation sera établi pour le court, le moyen et le long terme, en précisant pour chaque étape quels moyens devront être dégagés, et quels outils d'évaluation pourront être mis en oeuvre. Le projet pourra s'appuyer sur quelques exemples de plans de formation mis en oeuvre dans d'autres bibliothèques similaires.

Modalités

Le calendrier sera celui prévu par l'ENSSIB, en collaboration avec la bibliothèque.

Les personnes ressources à la bibliothèque seront :

Anne-Marie Denis, responsable de la Section sciences

Edith Iwema, conservateur chargée, notamment, de la formation des utilisateurs, Anne-Marie Malaveille, conservateur responsable du CADIST mettant en oeuvre de nombreuses actions de formation vers les 2ème et 3ème cycles,

Claude Beme, bibliothécaire adjointe, chargée de l'accueil et du Service public.

Stéphane Solecki, étudiant à l'IUP ingénierie documentaire, ayant déjà préparé une enquête dans le cadre de la bibliothèque.

ANNEXE 2

CALENDRIER DU PROJET ⁵³

⁵³. Ne sont pas mentionnées dans ce calendrier les réunions de travail internes (équipe projet, avec ou sans tuteur).

PHASE INITIALE

Mercredi 4 février Choix du projet Lyon 1

Jeudi 5 février Rencontre avec le commanditaire

Jeudi 16 février Répartition des rôles

PREMIÈRE PHASE : élaboration du cahier des charges du projet

Jeudi 19 février Préparation du premier stage

PREMIER STAGE ⁵⁴

Lundi 23 février 9h30 : entretien avec Mme Berne
11h : entretien avec Mme Iwema et Christelle Caillet, stagiaire de
l'I.F.B.

Mardi 24 février 14h : entretien avec M. Bouvier, professeur
15h : entretien avec Mme Goirand

Mercredi 25 février
10h : entretien avec Mme Gilles, responsable des ouvertures
11h : début de la distribution des questionnaires aux étudiants
15h : entretien avec Mme Goirand

Jeudi 26 février 10h : entretien avec les responsables des N.T.E. (MM. Pertosa et
Batier)
11h : entretien avec M. Pointu, professeur
12h : distribution des questionnaires aux étudiants
13h30 : rencontre des tuteurs

⁵⁴ Pendant les stages, les plages horaires libres ont été consacrées aux prises de contact et à la récolte de documentation.

Vendredi 27 février

11h : entretien avec Mme Marchand
Distribution des questionnaires aux étudiants
12h30 : entretien avec Christophe Dos Santos, représentant
étudiants, étudiant à l'I.U.P.
14h : entretien avec M. Poncet, responsable du premier cycle, et
M. Guillet, professeur
17h : entretien avec Mme Joly, Doc'INSA

Lundi 2 mars 13h : bilan du stage
14h : entretien avec Mme Kolmayer

Jeudi 5 mars 13h : préparation du cahier des charges
16h : rendez-vous avec Mme Kolmayer

Lundi 9 mars 13h : entretien avec Stéphane Solecki

Mardi 10 mars 16h : réunion du comité de pilotage

Jeudi 12 mars Élaboration du cahier des charges

Mardi 31 mars Comité de pilotage : validation du cahier des charges

Jeudi 2 avril Rédaction de l'article pour le journal des projets

SECONDE PHASE : élaboration des scénarios

Jeudi 16 avril Préparation du second stage projet

SECOND STAGE

Lundi 20 avril 9h : Mmes Denis et Iwema
14h : M. Duplan
15h30 : Mme Gilles, M. Namian

Mercredi 22 avril 9h : Mme Chareyron, M. Belbenoît
9h30 : Mme Berne / Mme Iwema
10h30 : Mme Malaveille
13h30 : Mme Francillon
14h : Mme Ducolomb (C.P.E.)

Jeudi 23 avril 9h : Mme Lemaire
10h30 : Mme Chevallier-Allard
11h : M. Augros
16h : M. Nivet

Vendredi 24 avril 10h : M. Arnaud (C.P.E.)
14h : conseil du département du premier cycle

Jeudi 30 avril 14h : entretien avec MM. Batier et Pertosa (N.T.E.)
14h : entretien avec M. Trompette
17h : entretien avec M. Demiaz

Jeudi 7 mai 14h : rencontre avec le personnel de catégorie A de la B.U.

Jeudi 14 mai 14h : entretien avec Mme Montmartin
Dépouillement du questionnaire aux enseignants de 2^e et 3^e cycles
Métaplan avec M. Salain

Mardi 19 mai 13h : déjeuner avec Mme Debard et M. Bret

Mercredi 3 juin 16h : bilan du stage et des entretiens complémentaires avec Mme André

Jeudi 4 juin 14h : élaboration des scénarios

Mercredi 10 juin 11h : entretien avec Mme Gilles

Jeudi 11 juin 14h : préparation de la réunion du comité de pilotage

Lundi 15 juin 10h : comité de pilotage « présentation des scénarios »

TROISIÈME PHASE : élaboration du cahier des charges de mise en œuvre du projet

Jeudi 18 juin 14h : approfondissement du scénario choisi

Mardi 23 juin 9h : entretien avec Mme Lâiné-Cruzel

Mercredi 24 juin 11h30 : rencontre Mme Gilles / Mmes Denis et Iwema
16h : réunion de bilan des enseignants d'ouverture

Jeudi 25 juin 14h : préparation du cahier des charges final

Lundi 29 juin 16h30 : dernier comité de pilotage

Semaine du 29 juin au 5 juillet : élaboration du rapport final

ANNEXE 3

**COMPTE-RENDUS DES RÉUNIONS
DU COMITÉ DE PILOTAGE**

Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du 10 mars 1998

Participants : Anne-Marie Denis, Edith Iwema, Christine André, Sylvie Bonnel, Stéphanie Charreaux, Nathalie Rollet, André Nivet, Stéphane Solecki.

Absents : Géraldine Barron, Albert Bouvier.

Lieu : Bibliothèque universitaire de l'U.C.B.L. section Sciences (campus de la Doua).

Ordre du jour : bilan de la première semaine de stage de l'équipe projet et présentation des investigations futures.

I. Bilan de la première semaine de stage présenté par l'équipe projet.

Résultats des entretiens menés auprès :

- du personnel de la B.U. : Mmes Berne, Goirand, Gizzi, Coindet, Tozzini, Coutodier, M. Jacquemot,
- des tuteurs documentaires,
- d'étudiants venus à la B.U.,
- des Nouvelles Technologies Educatives (Pierre Pertosa et Christophe Batier),
- de trois enseignants (MM. Bouvier, Guillet et Pointu),
- de Christophe Dos Santos, étudiant IUP, membre du G.T.V.E.,
- de Monique Joly, de Doc'INSA,
- de Dominique Gilles (C.E.L.A.I.O.) et Hélène Marchand,
- de Pierre Poncet, directeur du premier cycle.

Personnes contactées :

- organismes dispensant une formation à l'information :

Université de Bretagne Sud (Mme Nadot)

Université d'Evry Val d'Essonne (Mme Chéradame)

Université Technologique de Compiègne (Mme Vezier et M. Le Men)

Université Paul Sabatier, Toulouse (M. A. Metge)

Université de Toulon (Mme Marie)

Université Paris IX Dauphine (Mme Lamy-Faure)

Université de Rouen, faculté des sciences (Mme Holzem)

Université du Littoral, Dunkerque (Mme Cazier)

Université d'Aix-Marseille I (J. P. Aycard)

I.U.T. Paris XIII Saint-Denis (Mme Maille)

Université de Grenoble (Mme Rochard)

- 9 étudiants de maîtrise ayant suivi la formation proposée par la B.U. aux étudiants de second cycle.

Tous ces éléments dégagés se retrouveront dans le diagnostic du cahier des charges du projet, présenté lors de la réunion du comité de pilotage du 31 mars 1998.

II. Questions abordées dans le cadre de la discussion

- Le public cible

L'équipe a souligné la difficulté à intéresser les étudiants de premier cycle en Sciences à une formation documentaire, ce que les enseignants rencontrés ont eux aussi souligné.

L'idée de privilégier une filière a été écartée à l'unanimité, dans la mesure où le problème du premier cycle est à aborder dans son ensemble (lors de l'entretien du 27 février 1998, Pierre Poncet a même qualifié de "dangereuse" l'idée du choix d'une filière).

- Objectif du plan de formation

André Nivet, Anne-Marie Denis et Edith Iwema ont reprécisé leur objectif : permettre aux étudiants d'acquérir une méthode et une autonomie par rapport à la recherche documentaire en général, la B.U. ne constituant qu'un moyen.

Cette formation sera un acquis précieux non seulement pour les étudiants qui poursuivront leurs études, mais également pour ceux qui quitteront rapidement le système universitaire, ce qui justifie une intervention dès le premier cycle.

André Nivet a par ailleurs souligné qu'il reste encore à déterminer si la formation s'effectuera de manière interne à la B.U. ou dans le cadre des enseignements dispensés par l'université. Anne-Marie Denis a pour sa part exprimé son scepticisme face à la première solution.

- Contexte favorable au projet

André Nivet a souligné l'intérêt que pourrait présenter une collaboration entre la bibliothèque et l'équipe des N.T.E. : un projet associant la B.U. et les N.T.E. a été déposé avec accord du président de l'Université auprès de la Région. La copie de ce projet a été demandée par l'équipe projet au commanditaire.

La subvention attendue de la Région pour l'équipement en micro-ordinateurs de la B.U., ainsi que la discussion du nouveau contrat quadriennal de l'université pour 1999-2002 (dans lequel notre projet a, selon André Nivet, de fortes chances de trouver sa place) sont

autant d'éléments qui sont intéressants. Quoiqu'il en soit, la B.U. a prévu de se doter d'une salle d'informatique destinée aux étudiants.

L'équipe projet a mis en avant les possibilités qu'offre actuellement l'existence du module "ouverture" ("métier de l'étudiant", projet professionnel...) et du tutorat ; de plus, il ressort de l'entretien avec Pierre Poncet qu'une formation documentaire devrait être intégrée dans l'unité de méthodologie prévue par la réforme du DEUG, réforme dont la mise en place à l'université Lyon I est actuellement à l'étude. C'est pourquoi il a souligné l'importance du projet d'un plan de formation et la nécessité d'associer l'équipe projet à la réflexion sur l'unité méthodologique.

III. Investigations prévues pour la deuxième semaine de stage, soumise à l'approbation du comité de pilotage.

Il a été décidé à l'unanimité qu'une enquête auprès des étudiants serait inutile, et ce, pour plusieurs raisons : très lourd travail que cela représenterait par rapport aux résultats éventuellement obtenus, non pertinence d'un questionnaire "sociologique", difficultés pour cerner les non-usages des étudiants par le biais d'un questionnaire, abondance des études déjà menées sur la population étudiante.

En revanche l'équipe projet a décidé d'approfondir les pistes de réflexion suivantes :

- Entretien avec les personnes chargées de définir la nouvelle habilitation et en particulier l'unité méthodologique ;
- Nouveaux entretiens avec Dominique Gilles (métier de l'étudiant et projet professionnel) ;
- Entretien avec le président du C.E.V.U., monsieur Duplan ;
- Prise de contact avec les directeurs d'U.F.R. dans une optique d'information ;
- Enquête auprès des enseignants de maîtrise et de D.E.A. (définition de leurs objectifs pédagogiques et de ce qu'ils attendent d'un étudiant sur les questions documentaires) ;
- Prise de contact avec monsieur Trompette (I.S.T.I.L.) ;
- Connaissance des tuteurs documentaires et méthodologiques (à Lyon I et, si possible dans les universités contactées) ;
- Connaissance des moyens humains et matériels dont la B.U. dispose (la salle informatique, la motivation du personnel,...).

Par ailleurs, l'équipe projet poursuit son travail de collecte de documentation.

Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du 31 mars 1998

Participants : Anne-Marie Denis, Edith Iwema, Christine André, Géraldine Barron, Sylvie Bonnel, Stéphanie Charreaux, Nathalie Rollet, André Nivet, Albert Bouvier, Stéphane Solecki.

Lieu : Bibliothèque universitaire de l'U.C.B.L., section Sciences (campus de la Doua)

Ordre du jour : validation du cahier des charges du projet.

Le comité de pilotage a approuvé les objectifs spécifiés par le cahier des charges du projet.

Il a été procédé à une lecture détaillée de ce cahier des charges, soumis depuis la veille à l'attention de chacune des personnes présentes. Tous les participants de la réunion ont fait part à l'équipe-projet des précisions ou modifications qu'ils voulaient voir apporter au cahier des charges du projet.

Principaux points soumis au débat :

- reformulation des paragraphes consacrés à la place de la B.U. au sein de l'Université et au rôle pédagogique des personnels de la B.U. ;
- insistance sur l'éventuelle nécessité de former les enseignants eux-mêmes ;
- discussion sur la question des acteurs concernés par le projet ;
- précision du budget prévisionnel, qui doit prendre en compte non pas les semaines de stage uniquement mais l'intégralité de la période allant du 5 février au 20 juillet 1998.

Ces remarques ont été prises en compte pour la rédaction définitive du cahier des charges du projet.

Enfin, les dates des prochaines réunions du comité de pilotage ont été fixées :

- lundi 15 juin à 10 h ;
- lundi 29 juin à 16 h 30.

Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du 15 juin 98

Participants : Anne-Marie Denis, Édith Iwema, Christine André, Géraldine Barron, Sylvie Bonnel, Stéphanie Charreaux et Nathalie Rollet, André Nivet et Albert Bouvier.

Absent : Stéphane Solecki

Lieu : Bibliothèque universitaire de l'U.C.B.L., section Sciences (campus de la Doua)

Ordre du jour : choix de l'un des scénarios proposés par l'équipe-projet

Présentation des scénarios par l'équipe-projet

Présentation des principaux éléments de diagnostic et des objectifs communs.

Présentation des scénarios avec rappel, dans chaque cas, des acteurs, des objectifs et des moyens.

Discussion

Rappel des principaux éléments de diagnostic

- Parler de salle de N.T.D. (nouvelles technologies documentaires) plutôt que de salle informatique + ouverture en septembre 1998 et non en juin 1998

- A noter : recrutement d'un objecteur de conscience prévu pour le mois d'août afin d'assurer une permanence dans la salle de N.T.D. (tous les jours aux heures d'ouverture de la B.U.)

Objectifs communs à tous les scénarios

Les deux objectifs fixés (faire connaître l'existence de la B.U. et améliorer le dispositif d'accueil, d'orientation et d'information) et le dispositif qui les accompagne ont été acceptés par le comité de pilotage. Les précisions suivantes y ont été apportées :

- L'agenda n'est pas fait par la C.E.L.A.I.O. mais par le B.V.E.

- La signalétique :

La B.U. va demander, pour le contrat 2002-2006, une réhabilitation globale du bâtiment d'où une transformation de l'espace avec une réflexion générale, y compris sur la signalétique. Pour le moment, l'amélioration se fait avec des moyens réduits. Cependant, une estimation de ce que pourrait coûter une amélioration pour les quatre années à venir serait intéressante afin de pouvoir prendre en compte les problèmes de signalétique dès le contrat 1999-2002.

- Les visites de la B.U.

Les visites organisées lors des journées d'inscription devraient être suivies de visites régulières pendant plusieurs mois.

- Tuteurs documentaires : il faudrait

- * organiser une réunion avec l'ensemble du personnel dès leur arrivée pour les présenter
- * leur dispenser une formation plus approfondie : connaissance de l'ensemble des salles de la B.U. par exemple
- * faire une réunion de bilan

Scénarios

- Scénario interne : l'isolement de la B.U. n'est pas souhaitable

- Les deux scénarios externes ne pourront être mis en place dès la rentrée 1998-1999 car ils demandent une préparation très longue pour les formateurs (recherche de sites par exemple).

- Idées :

- mettre en place, dans un premier temps, des séances de formation à thème.
- prendre des contacts avec l'I.U.P. de documentation

- Prévoir plus d'heures de préparation pour les séances de formation

Conclusion : choix du comité de pilotage

Les membres du comité de pilotage se sont mis d'accord pour un plan de formation en deux temps :

* Pour l'année 1998-1999 :

- Mise en place du dispositif permettant d'atteindre les deux objectifs préalables à toute formation

- Mise en place de séances de formation à thème tout au long de l'année
3 à 4 séances par thème et un thème par mois (par exemple)
groupe de 24 étudiants (en binôme)

- Préparation de la mise en place du plan de formation correspondant au scénario externe 1

* Pour l'année 1999-2000 et les années suivantes

- Maintien du dispositif de l'année précédente avec d'éventuels aménagements du calendrier liés à la mise en place du scénario externe 1

- Mise en place du scénario externe 1

L'équipe-projet doit, d'ici la réunion du 29 juin 1998 :

- donner des précisions pour la mise en place du scénario choisi

- organiser une réunion avec Madame Gilles et la convier à la réunion du 29 juin

Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du 29 juin 1998

Participants : Edith Iwema, Christine André, Géraldine Barron, Sylvie Bonnel, Stéphanie Charreaux, Nathalie Rollet, André Nivet, Albert Bouvier.

Absents : Anne-Marie Denis (excusée) et Stéphane Solecki

Personne invitée : Dominique Gilles, consultant à la C.E.L.A.I.O. et coordonnateur de l'enseignement projet professionnel

Lieu : Bibliothèque universitaire de l'U.C.B.L., section Sciences (campus de la Doua)

Ordre du jour : validation du cahier des charges de la mise en oeuvre du projet

Le comité de pilotage a approuvé globalement les objectifs spécifiés par le cahier des charges, et notamment le développement du scénario retenu lors de la réunion du 15 juin 1998. Certains points ont fait l'objet d'une attention toute particulière et ont été soumis à quelques modifications :

- L'expression « objectifs secondaires » a été discutée et finalement remplacée par l'expression « objectifs partiels », en écho à l'expression « objectif fondamental » utilisée par ailleurs.

- Madame Iwema a évoqué la question de l'adaptation du fonds de la B.U. à l'aspect professionnel du projet professionnel que les étudiants doivent réaliser. Elle a cependant rappelé l'existence des fonds particuliers de la salle de culture générale et la présence de quelques ouvrages de vulgarisation scientifique dans les collections.

- Salle de N.T.D :

* discussion sur les modalités d'exploitation. Le directeur du S.C.D. nous a fait part de sa volonté de demander à l'Université le détachement d'une personne du C.R.I. (Centre des Ressources Informatiques) dans chaque section du S.C.D.^{54 bis}

* discussion sur le problème de la récupération d'informations par les étudiants : Monsieur Nivet a souligné les difficultés engendrées par la vente de disquettes, donc souhaite trouver une autre solution. A ce propos, le tuteur de l'équipe-projet a souligné l'importance de ne pas négliger la question des droits d'auteur.

^{54 bis}. Dans le cadre du projet de contrat quadriennal

* Monsieur Nivet a souligné que, bien évidemment, la présence d'un objecteur de conscience dans cette salle est une solution transitoire.

- Journées d'inscription et d'accueil : Madame Gilles a suggéré à l'équipe-projet de se renseigner plus précisément sur les modalités de leur organisation. Il semble que, contrairement à ce que l'équipe-projet avait compris, le B.V.E. n'intervienne qu'au cours d'une seule journée, ce qui pourrait limiter la participation de la B.U. aux activités mises en place par le B.V.E. (stand, information...). A ce propos, Madame Gilles a émis l'idée de distribuer l'agenda de l'étudiant à la B.U., action symbolique car l'agenda est un support pédagogique d'accompagnement.

- Indicateur de satisfaction : enquêtes auprès des étudiants formés à la B.U. : Madame Gilles propose d'insérer dans le questionnaire sur le projet professionnel, rempli par les étudiants à la fin de l'année, une question sur la formation qu'ils ont suivie à la B.U. (sur les compétences acquises, sur l'accueil et sur la pédagogie).

- Madame Gilles a proposé une collaboration entre la B.U. et les intervenants du cours « se documenter » du métier de l'étudiant. Les responsables de la B.U. se sont montrés vivement intéressés.

ANNEXE 4

COMPTE-RENDUS D'ENTRETIENS

Entretien avec Mesdames D. et I., conservateurs au S.C.D. de l'U.C.B.L.⁵⁵, section Sciences.

La salle des N.T.D.⁵⁶

Ce rendez-vous avait été pris pour que Mesdames D. et I. nous exposent les détails du projet d'ouverture d'une salle des Nouvelles technologies documentaires à la B.U. L'argent nécessaire à cette installation doit arriver dans le courant du mois de mai et l'inauguration de la salle est espérée pour mi-juin. Cette salle est conçue comme un pendant à la salle déjà existante des N.T.E.⁵⁷, mais avec des différences essentielles :

- tandis que la salle des N.T.E. est avant tout un centre d'autoformation, la salle des N.T.D. mettra à disposition des étudiants l'information au sens large via les nouveaux médias ;

- la salle des N.T.D. apportera aux étudiants un service d'aide à la recherche documentaire alors que les N.T.E n'en offrent actuellement aucun ;

- la salle des N.T.D. aura en outre des horaires d'ouverture très larges.

Les crédits attendus doivent permettre l'installation de trente micros-ordinateurs, dont une douzaine dès la rentrée 1998. La salle informatique rapatriera et développera le pôle déjà existant réservé aux non-voyants pour en faire un pôle réservé aux handicapés. Cette salle de N.T.D. ne sera pas libre d'accès mais nécessitera surveillance et encadrement. Or la personne qui en sera chargée ne pourra être quelqu'un de la bibliothèque, mais un moniteur étudiant, un emploi jeune ou un objecteur de conscience. Cela reste à définir⁵⁸.

Le projet du Président de l'U.C.B.L. :

A cette salle des N.T.D. pourrait s'ajouter un projet beaucoup plus vaste d'équipement de la B.U. en matériel informatique (une centaine de micro-ordinateurs pour l'ensemble du S.C.D.). Mais ce projet qui fait appel à des subventions de la Région est pour l'instant suspendu à la décision du Conseil régional. Il émane du Président de l'Université et aurait notamment pour conséquence de redéployer l'actuel centre des

⁵⁵ U.C.B.L. : Université Claude Bernard Lyon 1.

⁵⁶ N.T.D. : Nouvelles technologies documentaires.

⁵⁷ N.T.E. : Nouvelles technologies éducatives. La salle des N.T.E., bien que située dans les locaux de la B.U., n'en dépend cependant pas.

⁵⁸ On s'orientait vers l'embauche d'un objecteur de conscience, avec un profil d'informaticien intéressé par la documentation (information apportée lors de la réunion du comité de pilotage du 15 juin 1998, ultérieure à cet entretien).

N.T.E., dont l'implantation s'était faite de façon anarchique et sans aucune concertation ni association avec la B.U., et d'en redéfinir les missions.

Le projet du Président prévoit que la bibliothèque devienne clairement le pôle d'accès aux nouvelles technologies de l'information et de l'éducation à l'Université. Le rôle de la B.U. serait de mettre à disposition des étudiants les outils des N.T.E. — et non de les produire — en plus des missions précédemment exposées pour la salle des N.T.D. (service d'aide à la recherche documentaire). Le rôle de l'actuelle cellule des N.T.E. pourrait se concentrer sur la production de logiciels et de didacticiels.

Entretiens avec Madame G., consultant à la C.E.L.A.I.O.⁵⁹ et coordonnateur du « projet professionnel ».

Premier entretien.

Présentation du module « ouvertures » :

Madame G. est très impliquée dans les problèmes de formation et de réussite des étudiants de premier cycle. Elle nous présente :

- la mission de la C.E.L.A.I.O. Elle a pour objectif d'accompagner l'étudiant tout au long de son cursus, dans ses choix d'orientation et son insertion professionnelle, et de l'aider à acquérir une plus grande autonomie ;
- le module « ouvertures » (M05 et M10). Il comprend entre autres, pour les 1800 étudiants de première année de D.E.U.G., la réalisation obligatoire d'un dossier intitulé « projet professionnel ». Cet enseignement a été créé par Madame G. en 1984 en s'inspirant de la notion de « métier de l'étudiant » importée du Québec, et il a été repris par la suite dans bon nombre d'universités françaises. Le dossier « projet professionnel » s'inscrit dans une optique pragmatique pour l'étudiant : ce dernier doit formaliser son projet en termes de vie professionnelle. Ce dossier donne donc lieu à des recherches personnelles, des prises de contact avec des personnes extérieures, un travail de synthèse et de critique de la documentation collectée, et comprend notamment une bibliographie. En relation avec ce dossier, qui donne lieu à une soutenance, sont dispensés des cours de méthodologie regroupés sous l'appellation « métier de l'étudiant » (avec des cours tels que : « prendre des notes », « se documenter »...).

⁵⁹ C.E.L.A.I.O. : cellule d'accueil, d'information et d'orientation.

Modalités d'une éventuelle collaboration dans le cadre de notre projet :

Madame G. se montre très intéressée par notre projet et se dit prête à nous faire participer à l'élaboration d'un nouveau contenu pour le cours « se documenter » dans le cadre du « métier de l'étudiant » articulé autour du projet professionnel. L'ensemble des cours du « métier de l'étudiant » devrait être intégré à l'unité de méthodologie prévue par la réforme du D.E.U.G., laquelle sera mise en place à l'U.C.B.L. à la rentrée 1999.

Deuxième entretien.

Réforme du D.E.U.G. :

Madame G. souligne que la réforme du D.E.U.G. pose problème dans la mesure où les cadres sont définis avant les contenus, la pédagogie devant donc se plier à un cadre figé. L'arrêté Bayrou (1997) comprend deux volets :

- méthodologie transversale au premier semestre ;
- méthodologie disciplinaire.

Madame Gilles nous explicite la maquette de la nouvelle habilitation en ce qui concerne les modules M05 et M10 (intitulés et volumes horaires).

Modalités d'une éventuelle collaboration dans le cadre de notre projet :

Par rapport à la recherche documentaire, Madame G. souligne, comme lors de notre premier entretien, qu'elle attend beaucoup de nous, mais sans fournir davantage de précisions sur ses attentes. Elle souhaite conserver l'acquis du « projet professionnel » qui a fait ses preuves, ainsi que son articulation au « métier de l'étudiant ».

Elle nous suggère plutôt d'établir une collaboration entre la B.U. et les enseignants d'ouverture. En effet, les enseignements d'ouverture offriraient, à son avis, un terrain favorable à notre projet de mise en place d'une formation dans la mesure où leur enseignement est plus souple — les contenus ne sont pas inscrits dans la maquette — que ceux du métier de l'étudiant qui vont être reconduits tels quels. De plus, il s'agit de cours dont l'approche est pluridisciplinaire et où l'enseignant est moins prisonnier de son programme.

Troisième entretien.

Modalités d'une collaboration dans le cadre de notre projet :

Notre premier contact avec les deux responsables des enseignements d'ouverture n'ayant pas abouti aux résultats espérés, madame G., qui coordonne le « projet professionnel » et donne les consignes de réalisation du dossier aux enseignants et aux étudiants, nous propose une nouvelle solution : associer la B.U. à la réalisation du « projet professionnel ».

Il s'agirait pour la B.U. de proposer aux étudiants qui le souhaitent des séances non obligatoires de recherche documentaire, essentiellement grâce aux nouvelles technologies, sur le thème qu'ils ont choisi de développer dans leur dossier.

Le calendrier habituel du projet professionnel se déroule comme suit :

- début septembre 1998 : présentation du projet professionnel et choix d'un thème par les étudiants, qui sont répartis en 10 amphis ;
- 6 novembre 1998 : formation des groupes et explication des consignes ;
- 11 décembre 1998 : premier bilan sur les recherches effectuées ;
- milieu du mois de mars 1999 : restitution du dossier « projet professionnel ».

Entretien avec Madame M. et Monsieur M., responsables du tutorat à l'U.C.B.L. (sciences).

Fonctionnement du tutorat :

Jusqu'à l'année dernière, les tuteurs étaient au nombre de 30, puis ils ont été portés au nombre de 61. Le tutorat actuel revêt cinq formes :

- permanence informatique dans le déambulatoire.
- équipes d'aide au travail dans cinq matières (mathématiques, physique, chimie, biologie et informatique).
- tutorat N.T.E dans la salle des N.T.E (sous forme de permanence)
- tutorat C.E.L.A.I.O. (aide dans la salle de documentation de la C.E.L.A.I.O.)
- tutorat documentaire (à la B.U.)

Les tuteurs sont recrutés sur fiche de candidature puis sur entretien, au niveau licence. Souvent issus de l'U.C.B.L., ils sont toujours accompagnés au départ par d'anciens tuteurs. Une équipe pilote de cinq tuteurs (en plus des deux responsables) règlent les problèmes qui peuvent se poser ; mais il n'y a pas de réunions régulières pour faire le point, car il est difficile de rassembler 60 personnes en même temps.

Il y a entre 5 et 7 tuteurs en moyenne dans chaque domaine (sauf en informatique où ils sont nettement plus nombreux). Cette année est la première où est instauré un début de collaboration entre les tuteurs et les équipes pédagogiques de l'université, par la mise au point de questionnaires d'autoformation (informatiques). Les responsables du tutorat se heurtent la plupart du temps à l'indifférence ou au manque de temps des enseignants, ainsi qu'à une mauvaise circulation de l'information au sein de l'Université.

Bilan et perspectives du tutorat :

La plus grande incertitude règne sur la reconduction du tutorat l'an prochain et sur sa forme. Tout dépend des subventions négociées dans le cadre du contrat quadriennal (la subvention du « tutorat Bayrou » ayant été supprimée). Deux projets sont à l'étude :

- soit reconduire le tutorat tel qu'il existe actuellement ;
- soit le remanier presque intégralement pour se diriger vers une collaboration étroite avec les enseignants.

Le bilan du tutorat tel qu'il existe depuis 1991 n'est pas très satisfaisant, en particulier cette année, mais Monsieur M. et Madame M. n'ont pas d'explication précise à avancer. Seule l'autoformation donne des résultats satisfaisants, ce qui s'explique par l'attraction exercée par l'informatique auprès des étudiants, tandis que le fait d'aller demander de l'aide à un tuteur lorsqu'on se trouve en difficulté n'est pas une démarche évidente pour l'étudiant.

Conclusion : si l'on fait abstraction de l'incertitude actuelle sur la reconduction des tuteurs, Madame M. et Monsieur M. ne voient pas d'objection à ce que la mission des tuteurs documentaires soit redéfinie, dans la mesure où elle dépend de la B.U. avant tout. Dans l'hypothèse où ils seraient impliqués dans la nouvelle salle N.T.D.⁶⁰, nous sommes mises en garde par les responsables du tutorat contre les coûts très lourds induits par la maintenance et par la sécurité, qui posent toujours de gros problèmes dès que du matériel informatique est laissé à la disposition des étudiants.

Enfin ils ont souligné le problème auquel on se heurte dès qu'il s'agit de mener à bien une action qui vise les étudiants dans toute université : soit la formation vise tout le monde et sa mise en place s'avèrera quasiment impossible, pour peu que l'on veuille impliquer les équipes pédagogiques ; soit on l'ouvre sous forme d'option et elle touchera un nombre trop restreint d'étudiants pour être crédible. Un compromis n'est donc pas aisé à définir. Enfin les crédits, alloués par années civiles, n'arriveront pas avant décembre 1998.

⁶⁰ N.T.D. : nouvelles technologies documentaires.

Entretien avec Monsieur P., directeur du département de premier cycle, et Monsieur G., responsable de la filière biologie pour le premier cycle.

Avis de Monsieur P.

Monsieur P. est conscient des enjeux de notre projet et se dit prêt à collaborer. Il insiste tout d'abord sur la difficulté à mettre en place un enseignement destiné à l'ensemble du premier cycle : plus de 4000 étudiants, manque de locaux permettant un travail personnel des étudiants, menaces de réduction du nombre d'heures de cours, ...

Il nous fait part de ses doutes quant aux capacités de la bibliothèque à accueillir la masse des étudiants de premier cycle si le plan de formation devait tous les concerner. D'un autre côté, il souligne combien il est délicat d'isoler une seule filière pour une expérimentation.

Il attire notre attention sur l'opportunité qui réside dans la prochaine habilitation . En effet, dès la rentrée 1998, il faudra mettre en place l'unité méthodologique prévue par la réforme du D.E.U.G., qui inclurait toujours le « projet professionnel » et le « métier de l'étudiant » ainsi qu'une formation documentaire sous une forme ou une autre ; puis, au deuxième semestre, une unité méthodologique disciplinaire qui donnerait aux étudiants la possibilité d'appliquer ce qu'ils ont appris dans un premier temps. Dans cette optique, Monsieur P. se dit prêt à nous associer aux travaux de préparation de contenu de ces unités méthodologiques menés par la commission qui réfléchit à l'habilitation.

Selon lui, il faudrait pour cela collaborer étroitement avec la C.E.L.A.I.O. mais aussi associer les enseignants, pour que le projet soit posé auprès de tous en termes crédibles, notamment auprès de la douzaine de personnes-clés sur qui repose le premier cycle et qui vont jouer un rôle déterminant dans la définition de la nouvelle habilitation. Mais ces derniers sont très occupés et ne sont pas forcément convaincus de l'utilité d'une telle unité méthodologique, qui viendra amputer le nombre d'heures accordées à leur discipline.

Il considère que l'association de la B.U. à un enseignement de ce type devrait absolument être expliquée et préparée, afin d'éviter que se reproduise une expérience passée qui s'était soldée par un échec⁶¹.

Avis de Monsieur G.

Le discours de Monsieur G. est assez représentatif de celui de l'ensemble des enseignants que nous avons rencontrés, jusque dans ses contradictions : il se plaint du

⁶¹ Remarque : personne, ni à la B.U. ni dans le reste de l'Université, n'a été en mesure de nous en dire plus sur cette expérience malheureuse.

manque d'initiative et de la passivité des étudiants, de leur manque de culture générale (notamment dans le domaine scientifique). Selon Monsieur G., ceux qui réussissent (c'est-à-dire, selon lui, ceux qui intègrent une école d'ingénieurs) sont ceux qui se prennent en main et savent où trouver l'information utile, ce qui relève pour lui d'une simple question de volonté.

Mais, en même temps, il nous explique que, dans le cadre du D.E.U.G., l'étudiant n'a rien d'autre à faire que suivre les cours et les T.D. puisqu'il n'y a pas d'exposés ni de recherche (il est vrai que certaines matières ne s'y prêtent pas). Il reconnaît de plus que peu d'enseignants font même l'effort de donner une bibliographie. Lui-même demande à ses élèves de ne pas acheter les manuels que la bibliothèque possède, mais c'est apparemment la seule raison pour laquelle il les pousse à fréquenter la B.U.

Bilan des entretiens menés auprès du personnel de catégorie A du S.C.D. de l'U.C.B.L., section Sciences.

De manière générale, toutes les personnes rencontrées se disent intéressées par la mise en place de notre projet, et prêtes à s'impliquer dans sa réalisation. Elles soulignent le lien indispensable qu'il faudrait créer avec les enseignants pour mener à bien notre projet. L'une d'elles est en contact régulier avec certains d'entre eux (notamment des chimistes), qui se disent très satisfaits des formations qu'elle dispense aux élèves de maîtrise et de D.E.A. (dans le cadre des T.E.R. par exemple). Elle reconnaît cependant qu'en biologie, où les étudiants sont amenés à conduire le même type de travaux, les enseignants ne font pas appel à la B.U.

Un des conservateurs souligne que, outre l'intérêt qu'elle présenterait pour les étudiants, la mise en place d'un plan de formation aiderait la B.U. à se fixer des objectifs mieux définis à long terme, notamment en ce qui concerne le développement des collections. En résumé, monter des formations serait tout d'abord un élément stimulant, ainsi qu'un bon moyen de se poser des questions sur les besoins des étudiants.

De plus, tous s'accordent à dire qu'une formation devrait laisser une grande place aux exercices pratiques, par petits groupes, et à un enseignement théorique restreint, ce qui implique un lourd travail au niveau du personnel et du nombre d'heures requis. Ils se posent la questions des moyens humains et matériels nécessaires, sans avoir de réponse. Les uns suggèrent une demi-heure supplémentaire d'ouverture chaque semaine pour faire une formation des usagers de premier cycle au cours du premier semestre ; d'autres pensent que l'on pourrait renforcer le rôle des tuteurs et leur demander une intervention sur tel ou tel thème précis.

Il est enfin important de relever ici les réticences d'une partie du personnel vis-à-vis de la C.E.L.A.I.O., qui a été abritée un certain temps au sein même de la B.U., et qui n'a jamais fait appel à elle pour l'associer à une réflexion sur la formation des étudiants. Un projet en lien avec la C.E.L.A.I.O. semble les inquiéter dans la mesure où ils craindraient que celle-ci empiète sur les compétences de la B.U., d'autant plus que le cours actuellement dispensé sur la documentation (dans le cadre du « métier de l'étudiant ») n'est pas assuré par un professionnel des bibliothèques.

ANNEXE 5

CAHIER DES CHARGES DU PROJET

OBJET

Conception d'un plan de formation des utilisateurs de la section sciences du Service commun de la documentation de l'Université Claude Bernard Lyon I, centré sur les étudiants de 1^{er} cycle de l'Université.

OBJECTIF ET ENJEUX

Permettre aux étudiants d'acquérir une méthode et une autonomie par rapport à la recherche d'informations et de documents en général. Cette formation serait un acquis précieux non seulement pour les étudiants qui poursuivront leurs études en deuxième et troisième cycles mais également pour ceux qui devraient se réorienter, ce qui justifie une intervention dès le premier cycle.

Ce projet résulte de la volonté du S.C.D.⁶² de :

- remédier à la situation actuelle (utilisation non optimisée de la B.U. et de ses ressources malgré quelques actions de formation en direction des étudiants de deuxième et troisième cycles)
- s'inscrire dans une politique de formation plus dynamique (intervention nouvellement mise en place d'étudiants tuteurs au niveau étudiant) et dans un partenariat plus étroit avec l'Université.

Le projet de formation a pour public-cible les étudiants de premier cycle de Sciences de l'U.C.B.L., toutes filières confondues.

L'équipe projet a pour but d'établir non pas le détail des contenus mais plutôt les objectifs précis et les grands axes de la formation, c'est-à-dire les volumes-horaires, les moyens requis,...

⁶². Service commun de la documentation.

PREMIERS ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Environnement interne : la bibliothèque universitaire

Forces

Les fonds de la B.U.

D'après l'E.S.G.B.U.⁶³ réalisée en 1996, la B.U. de Lyon I possède environ 130000 volumes et est abonnée à un nombre très important de périodiques scientifiques. La B.U. est C.A.D.I.S.T.⁶⁴ en chimie depuis 1980 : elle reçoit donc des crédits spécifiques pour accroître ses collections en ouvrages et périodiques.

Formation des usagers

* Tuteurs documentaires

Il existe, depuis le mois de décembre 1997, cinq tuteurs documentaires affectés à la B.U. Tous les jours, entre 12h15 et 13h45, l'un d'eux se tient à la disposition des étudiants à la B.U. pour les aider dans leurs recherches bibliographiques (salle du niveau étudiants).

* Projet d'un nouveau guide du lecteur

Un groupe de réflexion travaille à l'élaboration d'un nouveau guide du lecteur qui sera mis en circulation à la rentrée prochaine et permettra une meilleure appréhension de la B.U. et de ses ressources (orientation dans le bâtiment, classification,...).

* Amélioration de la signalétique après achèvement du passage en Dewey

Ce groupe a aussi pour mission de concevoir une nouvelle signalétique afin de faciliter le repérage des ouvrages.

* Expérience de formation

La B.U. propose, pour les étudiants de troisième cycle et les chercheurs, des séances de formation documentaire à la demande (après une inscription sur liste).

⁶³. Enquête statistique générale des bibliothèques universitaires.

⁶⁴. Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique.

Image de la B.U.

Le premier dépouillement d'un questionnaire succinct distribué aux étudiants fréquentant la salle du niveau étudiant a montré que les étudiants qui fréquentent la bibliothèque sont assez sensibles aux améliorations qui pourraient être apportées à la B.U.

Faiblesses

Les collections

La B.U. n'a pu, depuis plusieurs années, mener une politique d'acquisitions active faute de crédits suffisants. De plus, le classement est actuellement en période de transition puisqu'une partie des collections est encore classée selon la C.D.U.⁶⁵ tandis qu'une autre a déjà été reclassée selon la classification Dewey.

Tuteurs documentaires

L'exploitation de leurs compétences n'est pas optimale : leurs propositions d'aide à la recherche bibliographique rencontrent peu l'adhésion des étudiants.

Complexité du bâtiment et déficience de la signalétique

Le bâtiment, pourtant conçu pour accueillir une bibliothèque, s'avère en totale inadéquation avec les fonctions de la B.U. : l'aménagement des espaces est complexe, avec beaucoup de vides (comblés par des tables de travail pour les étudiants), un hall d'entrée désaffecté et un escalier central qui contribue à la fragmentation de l'espace. L'indigence de la signalétique ne fait qu'aggraver la difficulté d'orientation.

⁶⁵. Classification décimale universelle.

Environnement externe

Forces

N.T.E. (Nouvelles technologies éducatives)

Il existe, au sein de l'Université, un département travaillant à l'autoformation des étudiants par le biais des outils informatiques (recherche de cours, bureautique, navigateurs web,...).

Projet professionnel et "métier de l'étudiant"

Dans le cadre de l'enseignement du module "ouvertures" de la C.E.L.A.I.O.⁶⁶, il existe déjà à Lyon I des cours de méthodologie baptisés "métier de l'étudiant", dont un sur la recherche documentaire. Cet ensemble de cours a pour but de faciliter la réalisation d'un projet professionnel obligatoire et individuel qui prend la forme d'un dossier. Ce module concerne les 2000 étudiants de première année depuis 1984.

Tutorat méthodologique

Le tutorat a été mis en place à Lyon I en 1991 à l'initiative du directeur du 1er cycle, Monsieur Poncet, afin de pouvoir assister les étudiants de Deug au cours de l'année universitaire. Il existe plusieurs formes de tutorat : accueil, accompagnement et documentation...

I.U.P. de documentation

La présence d'un I.U.P. de documentation au sein de l'Université crée un contexte favorable à une réflexion sur la formation documentaire.

⁶⁶. Cellule d'accueil, d'information et d'orientation.

Les locaux de la B.U. abritent l'U.R.F.I.S.T. de Lyon. Or, il semble que l'évolution générale des U.R.F.I.S.T. soit l'intégration de la formation des usagers et non plus seulement la formation des formateurs.

Faiblesses

Le cursus scientifique

De par la nature même de l'enseignement qui leur est dispensé, les étudiants de premier cycle en Sciences sont les moins touchés par le besoin de formation documentaire. Ce n'est qu'à partir de la maîtrise que l'enseignement implique des recherches bibliographiques et documentaires.

Les enseignants

Les enseignants se montrent peu réceptifs au problème de la recherche documentaire pour le premier cycle puisqu'ils n'en voient généralement pas l'utilité.

Place de la B.U. au sein de l'Université

Le S.C.D. de Lyon I, qui fut à une certaine époque un service indépendant, est aujourd'hui un service de l'Université qui jouit d'une relative marge de manoeuvre. Sur le plan professionnel, il faut souligner le manque de contacts entre les enseignants-chercheurs et le personnel du S.C.D.

Formation documentaire dispensée actuellement à Lyon I

Le module "ouvertures", au sein duquel est dispensée une formation à la documentation, a été mis en place sans concertation avec la B.U. Il y a donc, de fait, une certaine concurrence entre la C.E.L.A.I.O. et la B.U. Il semble, de plus, que les relations entre la C.E.L.A.I.O. et les enseignants-chercheurs soient relativement distantes.

⁶⁷. Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique.

Opportunités et contraintes

Opportunités

Ressources internes

* Reprise des acquisitions

Il semblerait que le budget de la B.U. laisse envisager une reprise des acquisitions.

* Équipement en micro-ordinateurs

La B.U. va ouvrir prochainement une salle d'informatique destinée aux étudiants, au rez-de-chaussée.

Environnement

* Collaboration avec les N. T. E.

Un projet de collaboration entre la B.U. et les N.T.E. a été déposé avec accord du président de l'Université auprès de la Région pour obtenir une subvention.

* Réforme du Deug et unité méthodologique

Les cours dispensés dans le cadre du "métier de l'étudiant" devraient subir quelques transformations et être intégrés à un enseignement plus général : en effet, actuellement, l'Université de Lyon I s'apprête à mettre en place la réforme du Deug qui prévoit un semestre d'orientation comprenant trois unités d'enseignement dont "une unité de méthodologie du travail universitaire permettant l'apprentissage des méthodes, pratiques et savoir-faire nécessaires à la réussite d'études à l'université"⁶⁸. Au cours du second semestre, une unité de méthodologie disciplinaire devrait permettre à l'étudiant d'appliquer les enseignements reçus précédemment.

* Discussion du nouveau contrat quadriennal de l'Université Lyon I pour 1999-2002

Il semble que l'Université de Lyon I accorde une place importante aux questions de formation. Le projet s'inscrit par ailleurs dans un contexte national favorable.

⁶⁸. Extrait du Journal officiel du 15 avril 1997.

Contraintes

Diversité des acteurs concernés

La diversité des acteurs concernés par le projet peut constituer un frein à sa mise en place.

Nécessité de réfléchir sur le rôle pédagogique des personnels de la B. U.

La mise en place d'une formation des étudiants suppose une participation des personnels de la B.U. Or, en France, à l'heure actuelle, compte tenu du poids des tâches techniques et des contraintes liées à la gestion d'une bibliothèque, le personnel n'a pas de rôle pédagogique général reconnu, contrairement à ce que l'on peut constater en Amérique du Nord.

Importance des effectifs des étudiants de premier cycle

Mettre en place une formation, quelles qu'en soient les modalités, aura pour conséquence probable de voir affluer les étudiants à la B.U. La question est de savoir comment cette dernière pourra y faire face sachant qu'il y a environ 4800 étudiants inscrits en Deug (le Deug modulaire rend impossible la répartition entre première et deuxième année).

Nécessité de travailler en collaboration avec les enseignants

Malgré les réticences des enseignants de premier cycle pour intégrer dans leurs cours un aspect documentaire, il ne semble pas envisageable de mettre en place une formation des étudiants en dehors du corps enseignant si l'on veut inscrire le projet dans la durée. Par ailleurs, il serait peut-être bénéfique de former les enseignants eux-mêmes.

Calendriers de la mise en place de la nouvelle habilitation et du contrat quadriennal

Il s'agit de mener le projet tout en tenant compte de deux calendriers tout à fait externes, ce qui ne facilite pas forcément la démarche. En ce qui concerne la nouvelle habilitation, une prémaquette a été établie au mois de mars et devrait être précisée de façon plus explicite au début de l'été. Quant au contrat quadriennal, son calendrier est encore très flou.

ACTEURS CONCERNÉS

*** Acteurs stratégiques**

- Instances décisionnelles de l'Université (notamment le C.E.V.U.)
- Équipe de direction du S.C.D.
- Directeur du département du premier cycle
- Responsable de la C.E.L.A.I.O.

*** Acteurs stratégiques et opérationnels**

- Enseignants, en particulier ceux qui participent à la mise en place de la réforme du Deug
- Responsable des N. T. E.

*** Acteurs opérationnels**

- Personnels de la B. U.
- Tuteurs

ÉTUDES ET INVESTIGATIONS COMPLÉMENTAIRES PRÉVUES

Connaissance de la B.U.

*** Premier objectif : en savoir davantage sur les moyens humains et financiers de la B.U.**

Méthode : entretiens avec

- André Nivet et Anne-Marie Denis notamment sur le projet de salle d'informatique à la B. U. avec l'appui de la Région
- l'ensemble des conservateurs et bibliothécaires pour déterminer quelle forme pourrait prendre leur intervention dans le cadre du projet
- Claude Berne, chargée du service public

*** Second objectif : évaluer les besoins en formation documentaire qu'expriment éventuellement les étudiants.**

Méthode : dépouillement du cahier de suggestions mis à la disposition des lecteurs au niveau étudiant.

* Troisième objectif : approfondir les compétences et les possibilités offertes par les tuteurs documentaires

Méthode : entretien avec les tuteurs

Connaissance de l'Université et des enseignements

- Premier objectif : approfondir la connaissance des tuteurs méthodologiques à Lyon I afin de déterminer au mieux leurs compétences et leur potentielle intervention dans le projet.

Méthode : entretiens avec quelques tuteurs dont, si possible, le responsable

- Deuxième objectif : cerner les objectifs pédagogiques des enseignants de maîtrise et de D.E.A. et les besoins de leurs étudiants en recherche documentaire et bibliographique à ce niveau.

Méthode : établir un premier contact au moyen d'une lettre d'information puis rencontrer un certain nombre d'enseignants de façon individuelle.

- Troisième objectif : connaître les modalités de la mise en place de la réforme du Deug incluant une unité de méthodologie

Méthode : entretiens avec Madame Gilles (C.E.L.A.I.O.), Monsieur Poncet et les enseignants prenant part à la mise en place de cette réforme à l'université Lyon I.

- Quatrième objectif : connaître les modalités d'une collaboration éventuelle avec les N.T.E.

Méthode : entretiens avec l'équipe des N.T.E.

Parallèlement à ces démarches d'investigation, des démarches d'information seront mises en place en direction de certains responsables de la vie universitaire : Monsieur Duplan, président du C.E.V.U., et les directeurs d'U.F.R.

Connaissance d'expériences extérieures

Objectif : connaître les différentes expériences de formation au sein des Universités

Méthode :

- collecte de documentation auprès d'établissements français ayant mis en place une formation à l'usage de l'information, sous quelque forme que ce soit⁶⁹.
- recherche d'information : articles, documents électroniques, mémoires, rapports officiels...

RESSOURCES ET MOYENS REQUIS

* Disponibilité du personnel et des enseignants engagés dans le projet

* Budget prévisionnel

- Temps (du 5 février au 20 juillet 1998)

200 heures x 80 francs x 4 = 64000 francs

- Dépenses matérielles (du 16 février au 24 avril)

timbres : 100 francs

enveloppes : 50 francs

photocopies : 150 francs

cartouches d'encre : 300 francs

papier : 60 francs

téléphone (y compris connexion à Internet et fax) : 50 heures environ

- Déplacements éventuels (pour se rendre dans des Universités ayant mis en place une formation à l'information)

2000 francs

⁶⁹. Voir la liste donnée dans le compte-rendu du comité de pilotage du 10 mars 1998 à laquelle il faut ajouter les établissements suivants : B.U. de Nanterre, section Droit et Sciences économiques, B.U. Paris-Sud, section Droit, Économie et Gestion (Sceaux), S.C.D de l'Université de technologie de Troyes.

CALENDRIER

Phase A : du lundi 23 au vendredi 27 février 1998
première semaine de stage à la B.U. de Lyon I

Phase B : du lundi 2 mars au vendredi 17 avril 1998

Bilan de la première semaine de stage : élaboration d'un compte-rendu détaillé

Première réunion du comité de pilotage : le 10 mars à 16 heures
présentation du bilan et discussion

Préparation de la seconde semaine de stage

Élaboration du cahier des charges du projet

Phase C : du lundi 20 au vendredi 24 avril 1998
seconde semaine de stage

- Rendez-vous déjà fixés :

lundi 20 avril à 9 heures : réunion avec Mesdames Denis et Iwema

jeudi 23 avril à 16 heures : réunion avec Monsieur Nivet

vendredi 24 avril à 14 heures : réunion avec l'ensemble du personnel de catégorie
A de la B.U.

- Réunions prévues avec

* les responsables de la mise en place de l'unité de méthodologie (réforme du
Deug) avec, au premier chef, Monsieur Poncet

* Monsieur Duplan, responsable du C.E.V.U.

- Entretiens prévus

entretiens individuels : Claude Berne, le responsable du tutorat, les responsables de maîtrise et de D.E.A., Madame Gilles

entretiens collectifs : les tuteurs, l'équipe des N.T.E.

- Heures creuses : dépouillement du cahier de suggestions et de la documentation collectée.

INDICATEURS DE CONFORMITÉ

Objectif : rencontrer un échantillon représentatif de tous les acteurs concernés par le projet, c'est-à-dire :

- tous les acteurs ayant une importance stratégique (Messieurs Nivet et Poncet, Mesdames Denis et Gilles)
- six responsables de maîtrise ou de D.E.A. pendant au moins une heure chacun
- le personnel de catégorie A de la B.U. pendant au moins une demi-heure chacun
- Monsieur Duplan, président du C.E.V.U., pendant une heure
- trois directeurs d'U.F.R. pendant une heure chacun
- le responsable du tutorat pendant une heure
- cinq tuteurs
- un responsable des N.T.E. pendant une heure
- Madame Berne, chargée du service public à la B.U.

ANNEXE 6

**LA FORMATION À LA RECHERCHE
D'INFORMATION EN FRANCE
QUELQUES EXEMPLES**

I. Introduction.

Le projet d'un plan de formation à la recherche d'information pour les étudiants de premier cycle en sciences de l'Université Claude Bernard Lyon 1 s'inscrit dans un contexte national favorable : d'une part, un groupe de travail s'est constitué, à l'initiative de la Direction des bibliothèques, pour réfléchir à la question de la « formation à l'usage de l'information », notamment dans les Universités ; d'autre part, de nombreuses expériences sont en cours dans les universités françaises et s'accompagnent généralement d'une réflexion sur les besoins des usagers, les contenus et méthodologies à proposer, etc.

Afin de mieux connaître les initiatives françaises dans ce domaine, nous avons rencontré Madame Pluchet, qui travaille actuellement à la B.U. d'Orsay, et prépare un D.E.A. sur le thème de la recherche d'information en milieu universitaire. Elle nous a présenté un historique détaillé des réflexions menées sur l'information et la formation à la recherche d'information depuis les années 1950, ainsi que des différentes expériences réalisées.

Il est difficile à l'heure actuelle d'avoir une vision claire de ce qui devrait être fait en matière de formation à l'usage de l'information, chaque mise en place d'une formation de ce type se faisant dans un contexte particulier et en fonction de la volonté de s'impliquer de différents acteurs. Mais il semble d'ores et déjà évident :

- que toute mise en place d'une formation de ce type réellement organisée et structurée au sein de l'Université ne peut se faire que dans le cadre d'une collaboration entre les S.C.D. et les instances universitaires (notamment les enseignants qui servent alors de relais) ;
- que, de plus, une formation à l'usage de l'information doit s'inscrire dans la politique d'ensemble de l'Université et apparaître clairement dans le projet d'établissement, principalement dans le contrat quadriennal ;
- qu'idéalement, la formation doit être obligatoire et sanctionnée par une note, sous peine de ne pas être prise au sérieux par les étudiants ;
- et qu'enfin, les besoins en information des étudiants de première année de Deug en sciences se limitent, d'après les étudiants et même les enseignants, au contenu de leur cours, ce qui rend difficile la mise en place d'une formation de ce type dans les disciplines scientifiques⁷⁰.

⁷⁰ Le compte-rendu des travaux du groupe de travail sur la formation à l'information (sous-groupe 3 « Services communs de documentation »), diffusé sur Biblio.fr au début du mois de juin 1998, présente des constatations similaires.

II. Présentation de quelques exemples de formations.

A. Université d'Evry - Val d'Essonne.

La formation présentée ici était offerte à tous les étudiants qui le souhaitaient ; elle a été arrêtée depuis la rentrée universitaire 1997, faute d'une motivation suffisante des enseignants.

Public visé : environ 400 étudiants de premier cycle.

Nombre d'heures de formation : 6 heures environ. Nombre de formateurs : 1.

Objectif : apprendre à l'étudiant à connaître les sources d'information ; se procurer l'information ; actualiser le savoir. Cours non obligatoires.

Formation en plusieurs étapes : accès aux documents primaires ; accès aux documents secondaires ; recherche sur CD-Roms et Internet ; localisation de l'information ; rédaction d'une bibliographie.

B. Université de Toulon et du Var.

Disciplines : Sciences, Lettres, Droit, S.T.A.P.S., Sciences économiques + deux I.U.T. (Biologie, GEA).

Nombre total d'étudiants touchés par la formation : 2283.

Nombre d'heures de formation par étudiant : 5 en moyenne.

Cours magistraux et formation des tuteurs assurés par un conservateur du S.C.D.

Séances de T.P. assurées par les tuteurs. Nombre de tuteurs (un tuteur = 60 heures) : 9.

Dès 1992, un demi-poste de conservateur est attribué à la formation des étudiants à la méthodologie documentaire. Aujourd'hui, un conservateur est responsable à la fois des nouvelles technologies et de la formation des étudiants.

A partir de 1995, dans le cadre de la préparation du contrat quadriennal 1996-2000, le S.C.D. a proposé d'inscrire au contrat la formation des étudiants de premier cycle à la méthodologie documentaire, ce qui a été accepté par toutes les instances de l'Université.

Formation obligatoire et sanctionnée par une note à partir de la rentrée 1997, mais mise en place très lourde, d'autant que la réorganisation du Deug en semestres a obligé à effectuer la formation sur trois mois (octobre à décembre).

C. Bibliothèque universitaire de Paris Sud, section de Sceaux.

Disciplines : Droit, Économie, Gestion.

Deux types de formation :

- des séances non obligatoires (sur inscription) de formation à la recherche documentaire, essentiellement juridique, sous forme de T.P. Durée : 3 heures, par groupes de dix

étudiants. Public concerné : 200-300 étudiants, à partir de la deuxième année de Deug. Documents d'accompagnement : fiches de T.P., listes de périodiques. Début de cette formation : 1986. En complément, séances d'initiation à l'utilisation des bases de données. Durée : 2 heures. Début de cette formation : 1992.

- à partir de septembre 1997, dans le cadre de la réforme du Deug, des séances de méthodologie documentaire (encadrement : tuteurs) ont été mises en place : « découverte et utilisation de la B.U. » (cela a remplacé les visites de la bibliothèque qui étaient organisées par le personnel en début d'année universitaire). Public concerné : les 900 étudiants de première année de Deug. Séances de 2 heures, par groupes de 14 étudiants maximum. Participation obligatoire mais pas de moyen de pression. Support : diaporama Power Point. Documents d'accompagnement : guide du lecteur, fiche abrégée de la Dewey. Formateurs : 4 tuteurs étudiants (niveau maîtrise et plus). Formation des tuteurs assurée par les conservateurs de la B.U.

D. Bibliothèque universitaire de Paris X, Nanterre.

Disciplines : Droit, Sciences de l'éducation, Sport.

Public spontané : 200 étudiants ; public venant accompagné d'enseignants : 500-600 étudiants (sur un total de 7000 étudiants en première année de Deug).

Formation dispensée sur inscription spontanée, sans obligation (elle touche essentiellement des étudiants de Deug). Des enseignants demandent aussi parfois des interventions ponctuelles. Début de la formation : 1987. Tout se fait à la B.U. par groupes de 7-8 personnes (30 au maximum). Peu ou pas (selon les matières) de collaboration avec les enseignants, à l'exception des professeurs de sport qui sont les pionniers. Faute de temps, peu de travaux pratiques sauf en sport.

Contenu de la formation : essentiellement sur l'utilisation de la B.U., mais aussi sur l'identification et la localisation de documents ne se trouvant pas à la B.U., avec une présentation de la C.D.U., la manière de lire (comprendre) une fiche bibliographique.

E. Institut universitaire de technologie A, département de chimie (université Claude Bernard Lyon 1) : formation dispensée par monsieur Demiaz.

Public concerné : les 100-110 élèves de première année.

Objectif : former les étudiants à une méthodologie d'approche de la bibliographie. Il s'agit de méthodologie disciplinaire (chimie).

Élaboration d'un rapport bibliographique, avec des références bibliographiques et une synthèse. Durée : 4 fois 4 heures. Mais, en fait, les étudiants travaillent beaucoup plus que cela. Étalement sur 4 semaines : la première semaine, brève explication de la

méthode, distribution d'un support de cours (très détaillé) et visite de la B.U. de l'U.C.B.L., section Sciences ; la deuxième semaine, les étudiants se reportent à des traités spécialisés et à l'encyclopédie Beilstein (à la B.U.) ; la troisième semaine, ils apprennent le maniement des *Chemical Abstracts* ; enfin, ils rédigent leur rapport bibliographique.

Deux points forts de cette formation : les étudiants choisissent leur sujet ; et monsieur Demiaz suit de près le travail de chaque étudiant par des entretiens individuels réguliers. D'après monsieur Demiaz, les rapports bibliographiques qu'il corrige chaque année constituent généralement des travaux de très bonne qualité.

F. Bibliothèque universitaire de Rouen, section Sciences.

Discipline : Sciences.

1985 : création à l'université de Rouen d'une U.V. appelée I.R.I.S. (initiation à la recherche de l'information scientifique), obligatoire pour tous les étudiants de deuxième année de Deug de sciences. A l'origine du projet : les professeurs de chimie et de biologie. Donc la formation a été le fruit d'une collaboration étroite entre l'équipe enseignante et les bibliothécaires.

Durée de la formation : 28 heures de cours et T.D. + 22 heures pour l'élaboration d'un dossier par les étudiants (ce dossier tient lieu d'évaluation finale et sert au contrôle des connaissances acquises, en plus d'un partiel sur table).

Organisation de la formation : deux cours magistraux et six T.D. Echo positif du côté des étudiants qui apprécient la prédominance des T.D. sur les cours magistraux, et la réalisation d'un dossier sur un sujet choisi.

Problème : aujourd'hui, la B.U. ne participe plus guère à la formation, mis à part pour la séance de présentation de la section Sciences, et les enseignants s'en sont un peu désengagés. La mise en œuvre de la formation a été confiée à une P.R.C.E. Un conservateur de cette bibliothèque souligne qu'il existe un problème structurel car les B.U., qui devraient être au centre des réflexions actuelles, n'ont pas les moyens d'assumer leurs fonctions, surtout face aux effectifs très importants des étudiants de premier cycle. De plus, l'U.V. I.R.I.S. pèse désormais peu dans la notation globale des étudiants et les étudiants ne la prennent donc pas très au sérieux.

A la rentrée prochaine, cette U.V. devrait être intégrée dans l'unité de méthodologie prévue par la réforme du Deug.

G. Bibliothèque de l'Université de Cergy-Pontoise.

Discipline : Sciences.

La B.U. organise des visites non obligatoires auxquelles une centaine d'étudiants ont recours chaque année.

Parallèlement, a été mise en place une formation à l'information, à laquelle participent : 20 enseignants (dont 6 responsables de filière), 4 vacataires, 1 conservateur, 1 documentaliste, 4 bibliothécaires et 2 assistants en informatique.

Sur les 1000 étudiants inscrits en première année de Deug, 850 sont formés, répartis en 48 groupes de 12 à 20 étudiants.

U.V. obligatoire intitulée « Information et documentation scientifique »

Durée de formation : 10 heures (dont 2 à la B.U.) durant le second semestre de l'année.

Contenu de la formation : outils informatiques et nouvelles technologies ; recherche d'information (supports, classification, méthodologie de recherche dans la bibliothèque,...) ; recherche bibliographique (comment lire une référence, les banques de données, les bibliographies, les catalogues,...) ; analyse de document.

Évaluation : rapport documentaire élaboré en binôme.

Il est en projet de mettre une formation similaire en deuxième année de Deug, mais en 6 heures.

H. S.C.D. de l'Université de Lille 3.

Le dispositif de formation présenté ici a été mis en place à la rentrée 1997 à titre expérimental.

Public concerné : 1500 étudiants de première année de Deug issus des U.F.R. volontaires (Sciences Historiques, L.E.A., Lettres Modernes, ...).

Durée : 14 heures (6 heures de cours et 6 heures de T.P. en alternance + 2 heures d'évaluation).

Équipe constituée de 3 conservateurs de la B.U., 2 enseignants en documentation, 8 professeurs certifiés en documentation de l'enseignement secondaire et 18 tuteurs d'accompagnement (étudiants de deuxième et troisième cycles en documentation), l'ensemble étant coordonné par un P.R.C.E. Tuteurs formés par les conservateurs et le P.R.C.E.

Contenu : l'organisation et les services du S.C.D. ; les langages documentaires ; structure et contenu des catalogues de la B.U. ; le document ; la démarche de recherche d'information ; les normes de présentation bibliographique ; l'accès au sens.

Évaluation : questions de cours + travail sur dossier + rédaction de notices bibliographiques.

ANNEXE 7

La C.E.L.A.I.O. LE SERVICE D'ACCUEIL, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ETUDIANTS DE L'U.C.B.L.⁷¹

⁷¹. C.E.L.A.I.O. : cellule d'accueil, d'information et d'orientation. Le sigle C.E.L.A.I.O. est encore utilisé mais on parle aujourd'hui du service d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants.

COORDONNÉES (pour la section Sciences)

Campus de la Doua

43, Bd du 11 Novembre 1918

69622 Villeurbanne Cedex

Téléphone : 04.72.44.80.59

Télécopie : 04.72.43.12.09

Émail : celaio@univ-lyon1.fr

FONCTIONS

A - L'ORIENTATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Sessions d'élaboration d'un projet professionnel : intégrées au 1er cycle sciences

Sessions de 3 jours pour élaborer une stratégie de recherche d'emploi : plusieurs sessions par an

Sessions d'initiation aux techniques de recherche d'emploi : 1/2 journée mensuelle

Visites d'entreprises

Les Rencontres du Jeudi

Sessions axées sur la connaissance de l'entreprise : intégrées au 1er cycle sciences

Association Bernard Grégory (l'insertion professionnelle des jeunes chercheurs) : sur rendez-vous

Entretiens individuels : sur rendez-vous

Logiciels d'aide à la prise de décision : en libre service et sur rendez-vous

Offres d'emplois et de stages

Annuaire des Anciens de l'U.C.B.L.

B - L'INFORMATION en direction des... :

Etudiants de l'Université : 35 h de permanences hebdomadaires sur 2 campus

Lycéens : journées lycéens en Janvier sur les 2 campus

Conseillers d'Orientation et Enseignants du secondaire : tables rondes en janvier

Grand public (salons, expo...) : participation au Forum Rhône-Alpes "Le Mondial des Métiers" et collaboration à d'autres manifestations

Salariés : accueil à la permanence en liaison avec le service formation continue de l'Université

C - LA DOCUMENTATION (Sciences à la Doua, Santé à Rockefeller)

Documents sur les formations (études supérieures)

Documents sur l'emploi (secteurs professionnels, métiers, recherche d'emploi)

Annuaire de laboratoires et d'entreprises

Fichiers d'entreprises (revues de presse, plaquettes d'entreprises)

Cassettes Vidéo sur les entreprises, les secteurs professionnels

Lecteurs de Cédéroms

Accès aux serveurs WEB

D - ÉTUDES - RECHERCHE - FORMATION

Observatoire Universitaire Régional de l'Insertion Professionnelle (OURIP)

Didacticiel ECHO : formation à l'orientation pour les relais (enseignants ...)

Partenariat avec l'APEC (Association pour l'emploi des Cadres)

Les membres permanents et leurs responsabilités spécifiques : email : celaio@univ-lyon1.fr

Consultants orientation et insertion professionnelle :

Pascale FEVRE (Sciences)

Dominique GILLES (Sciences)

Annie GUALINO (Sciences)

Marie-Françoise GUIGNARD-PETRI (Santé)

Documentalistes :

Anne-Marie MATHIEU (Sciences)

Jacqueline FICARELLI (santé)

Conseillers d'orientation-psychologues :

Elisabeth RASCLE

Sylvie THEVENARD

Secrétariat :

Nicole BETTAN

Danièle DEVILLE

HORAIRES D'OUVERTURES (section Sciences, en période d'enseignement universitaire) :

Campus de la Doua - Bât. Quai 43 (Sciences, I.U.T. A et B, U.F.R.A.P.S.) :

mardi au jeudi 10 h - 16 h

vendredi 10 h - 12 h

ANNEXE 8

**LE CENTRE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES
ÉDUCATIVES DE L'U.C.B.L.**

I. Les moyens actuels dont dispose le centre.

- Les salles multimedia : actuellement sept salles équipées de matériels informatique "multimedia" fonctionnent sur notre établissement.

Quatre d'entre elles sont plus spécifiquement dédiées à l'enseignement des langues (La Doua-bât. 761, Rockefeller, La Buire, Lyon-Sud).

Les trois autres, situées à La Doua (bât. 761), sont ouvertes aux enseignements scientifiques.

- La salle d'autoformation

Située au rez-de-chaussée de la Bibliothèque, elle fonctionne en libre-service pour l'enseignement des langues et sciences (consultation informatique et postes video). Elle offre à , aux étudiants des moyens technologiques pouvant leur permettre d'accompagner leur parcours de formation, aussi bien pour les enseignements des disciplines scientifiques que pour les enseignements de formation générale.

- L'atelier de création du secteur Sciences (bât. 761)

Cet atelier est en cours d'équipement mais dispose déjà de moyens informatiques performants permettant déjà certaines réalisations. Certains matériels peuvent être mis à la disposition des enseignants : tablettes de projection LCD et bientôt quelques micro portables.

Le centre dispose d'un certain nombre de logiciels et didacticiels (notamment de physique et chimie) réalisés par d'autres universités.

Souhait : la création de deux postes d'ingénieur spécialistes des technologies de formation et de communication pour l'ensemble du Centre de Ressources N.T.E. et du Service d'enseignement des Langues.

Interface indispensable entre les enseignants et les outils issus de la technologie actuelle, ils auront pour rôle de développer les supports multimedia interactifs en fonction des objectifs pédagogiques et en collaboration étroite avec les enseignants en assurant à ceux-ci une aide dans l'élaboration de leurs projets.

Ils assureront le fonctionnement de l'atelier de création, participeront aux projets des secteurs Sciences et Santé. Ils auront la responsabilité du fonctionnement des moyens informatiques et audiovisuels du Service d'enseignement des Langues.

II. Le centre de ressources de l'U.C.B.L.

Les nouveaux enjeux de la formation, les diverses contraintes liées à l'accès d'un nombre croissant d'étudiants à l'enseignement supérieur, l'exigence de méthodes adaptées à des publics diversifiés, ont conduit l'U.C.B.L. à proposer la création d'un centre de Ressources N.T.E. devant permettre de susciter et d'aider l'innovation et l'adaptation des pratiques éducatives, notamment par l'utilisation des possibilités offertes par les Nouvelles Technologies Educatives et les "supports multimédia".

Le centre de Ressources N.T.E. de l'Université Lyon-1 bénéficie aujourd'hui du support financier du Contrat d'établissement ainsi que d'une aide de la Région Rhône-Alpes.

Ce centre, dont la caractéristique est d'être commun aux deux Fédérations Sciences et Santé, aux différentes disciplines et aux différents cycles d'études a pour objectif général de fournir aux enseignants qui le désirent des moyens d'innover dans le domaine de la formation et de développer des formes d'enseignement mieux adaptées à des publics diversifiés, dans lequel l'usage de différents media supportés par les technologies actuelles peut permettre de compléter, illustrer, ou renforcer les modes traditionnels d'enseignement tout en favorisant l'apprentissage de l'autonomie.

Le centre engage cette action sur l'ensemble de l'Université, afin d'être le plus efficace et performant possible, par le regroupement des moyens des différentes structures de notre établissement qui ont la même volonté d'utiliser les N.T.E. comme support de la pédagogie. Il favorise l'échange ou la mise en commun de produits pédagogiques entre les différentes universités ainsi que la conception par les enseignants et la production de nouveaux produits.

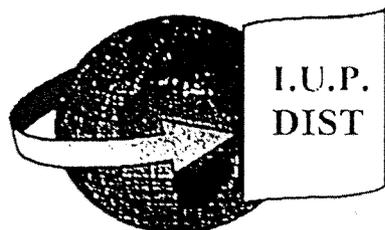
Il coordonne les différentes initiatives concrètes afin de permettre leur développement et leur suivi de façon concertée et cohérente.

Atteindre cet objectif nécessite de passer d'initiatives individuelles à une approche institutionnelle afin qu'émerge une compétence dans le domaine des N.T.E. au sein de l'Université Lyon-1, comme c'est le cas aujourd'hui pour un nombre croissant d'établissements d'enseignement supérieur. Cette compétence permet :

- de pouvoir concevoir et réaliser les différents supports pédagogiques et outils de formation ou d'autoformation.
- d'intégrer les N.T.E. de manière non artificielle dans certains enseignements et de gérer les problèmes techniques liés à l'utilisation et à l'évolution de ces nouveaux moyens technologiques.
- d'aider l'implication des enseignants qui le souhaitent dans cette innovation pédagogique.

ANNEXE 9

**L'I.U.P. D.I.S.T.
DE L'U.C.B.L.**



I.U.P. D.I.S.T.

Institut Universitaire Professionnalisé
en Documentation et Information
Scientifiques et Techniques

<http://doua-mage-dist.univ-lyon1.fr>



Université
Claude Bernard

Caractéristiques de cette formation

Le contenu des trois années de formation est orienté principalement autour de:

- la connaissance de l'entreprise et de ses besoins en matière de recherche, de traitement et de diffusion de l'information y compris les aspects techniques, économiques et juridiques
- la connaissance des méthodes et outils d'acquisition de traitement et de diffusion de l'information: logiciels documentaires, gestion électronique de documents...
- les réseaux documentaires
- la gestion des centres de documentation, la mise en place de systèmes d'information pour l'entreprise, base de données...
- la culture scientifique et informatique
- la culture générale, y compris les langues vivantes

Le contenu de la formation est très proche des besoins des entreprises par le biais:

- des méthodes d'enseignement
- la composition du corps professoral
- le contenu des cours
- les stages en entreprise intégrés dans le programme

Les diplômes délivrés sont des diplômes nationaux, bénéficiant d'une reconnaissance par les entreprises, compte tenu de la qualité de la formation qu'ils attestent.

La taille humaine des promotions garantit une bonne intégration des étudiants dans les classes et groupes de travail et permet l'accompagnement personnalisé et efficace des étudiants par les enseignants.

Le contrôle des connaissances se déroule sous la forme d'un contrôle continu pouvant revêtir des formes variées: examen surveillé, exposé, élaboration de dossiers individuels

Organisation de la formation

Modules d'enseignement de 1^{ère} année :

DEUG D.I.S.T.

D1-90h : Connaissance des structures professionnelles

Missions et fonctions des établissements : les centres de documentation et les bibliothèques

Sensibilisation au droit

D2-110h : Documentation scientifique

La chaîne documentaire, la recherche documentaire, le traitement de l'information (notions de base) : catalogage, indexation...

L'informatique documentaire, les logiciels de gestion et recherche documentaire...

D3-110h : Connaissance des publics

Connaissance des publics en bibliothèques et en documentation

Enquêtes et questionnaires

Marketing

Veille technologique

D4-110h : Gestion des bibliothèques et catalogage

Catalogage

Langages documentaires : Dewey et Mesh

Typologie et présentation des supports d'information

Bibliothéconomie

D5-140h : Langues, expression écrite et orale, préparation aux concours

Anglais

Expression écrite et orale

Dossiers documentaires

Préparation à l'insertion professionnelle

Présentation des concours de Bibliothécaire adjoint spécialisé et d'Assistant de conservation du patrimoine des bibliothèques

D6-156h : Informatique et culture scientifique

Informatique générale, bureautique, système de gestion de fichiers

Pharmacie, chimie, physique

D7 : Stage en entreprise de 1 mois porté à 3 mois pour les

Modules d'enseignement de 2^{ème} année :

Licence D.I.S.T.

L1-80h : Connaissance de l'entreprise

L'entreprise et son environnement, ses besoins...

Informations économiques et financières

Relais d'informations pour l'entreprise

Maîtrise de la qualité

Réseaux interne d'informations

Renseignements commerciaux

Conférences et visites

L2-80h : Documentation, langages, cahier des charges

Les langages documentaires : lexiques, thésaurus, indexation

Les sources d'information : bibliographies, annuaires, index, consultation d'informations en ligne, création de base de données locales, producteurs et principaux gisements

Cahier des charges : l'existant, étude de besoins, scénarios, appels d'offre, comparaison de solutions, reformatage et qualité

L3B-80h : Réseaux documentaires

Aspects techniques : internet et HTML, télécommunications et réseaux locaux, base de données documentaire en réseaux

Aspects organisationnels : documentation interne et workflow, mise en commun de ressources documentaires, fourniture de documents primaires

Aspects institutionnels et juridiques

L4B-80h : Normes et brevets, rédaction de textes spécialisés

L5-110h : Langues, expression écrite et orale

Anglais

Dossiers documentaires

Techniques d'expression écrite : résumé, synthèse...

Aide à l'insertion professionnelle

L6-110h : Informatique et culture scientifique

Informatique générale, système de gestion de fichiers, conception de serveur web

Chimie, pharmacie, biologie

L7 : Stage en entreprise de 3 mois pour les étudiants qui s'arrêtent en licence

Modules d'enseignement de 3^{ème} année : Maîtrise D.I.S.T.

M1-100h : Communication scientifique

Evaluation des besoins : collecte des données (questionnaires, entretiens), traitement des données (dépouillement et exploitation des réponses), outils bibliométriques

Veille stratégique : enjeux et objectifs

Communication scientifique : caractérisation des publications, critères d'évaluation de la qualité, rédaction scientifique et technique

Tendances de la recherche en sciences de l'information et de la communication

M2-50h : Projet : Note de synthèse

M3-75h : Culture générale, langues, expression écrite et orale

M4-50h : Culture scientifique

L4A-80h : Service à usage interne et Gestion

Objectifs et missions d'un service à usage interne

La gestion d'un service à usage interne : marketing, ressources humaines, communication, choix budgétaires, formation continue...

Conception et réalisation de produits documentaires

Circulation de l'information dans l'entreprise

Cadre législatif de la diffusion

L3A-80h : Gestion d'informations, gestion de bases de données

Mise en place de systèmes d'information pour l'entreprise

Les outils informatiques de gestion de systèmes d'informations : systèmes de gestion de fichiers et SGBD, tableurs, logiciels documentaires de type bibliographiques, logiciels de GED, serveurs Web, logiciels orientés groupware et workflow

Etudes de cas : conception et mise en place d'une base de données de type bibliographique, conception et mise en place d'un système de GED.

M5 : Stage de 5 mois en entreprise

Composition du Conseil de Perfectionnement

1) Membres représentants du monde professionnel

Augrandjean Daniel - documentaliste à Renault Véhicules Industriels - Lyon
Ameris Marie-Noelle - documentaliste à l'INPI -
Belbenoit Pierre-Marie - Conservateur - Lyon
Girardet Hélène - documentaliste - société Girex - Lyon
Hecht Jacqueline - documentaliste - société Actualink - Lyon
Flechon Sophie - documentaliste à la CCI de Lyon
Joly Monique - documentaliste - ARIST et Doc'INSA
Kouchkad-Leroy Marie-Christine - documentaliste - Kodak - Macon
Labasse Bertrand - journaliste - Agrap Sciences-Presses
Mignon Maryse - bibliothécaire - Mediat Lyon
Moncorge Marie Noëlle - documentaliste à la Région Rhône-Alpes
Moye Jacqueline - documentaliste à Pasteur-Merieux
Pignol Françoise - conservateur - Mediat Lyon
Quaire Françoise - documentaliste statut libéral

2) Membres représentants du corps enseignant (enseignants-chercheurs)

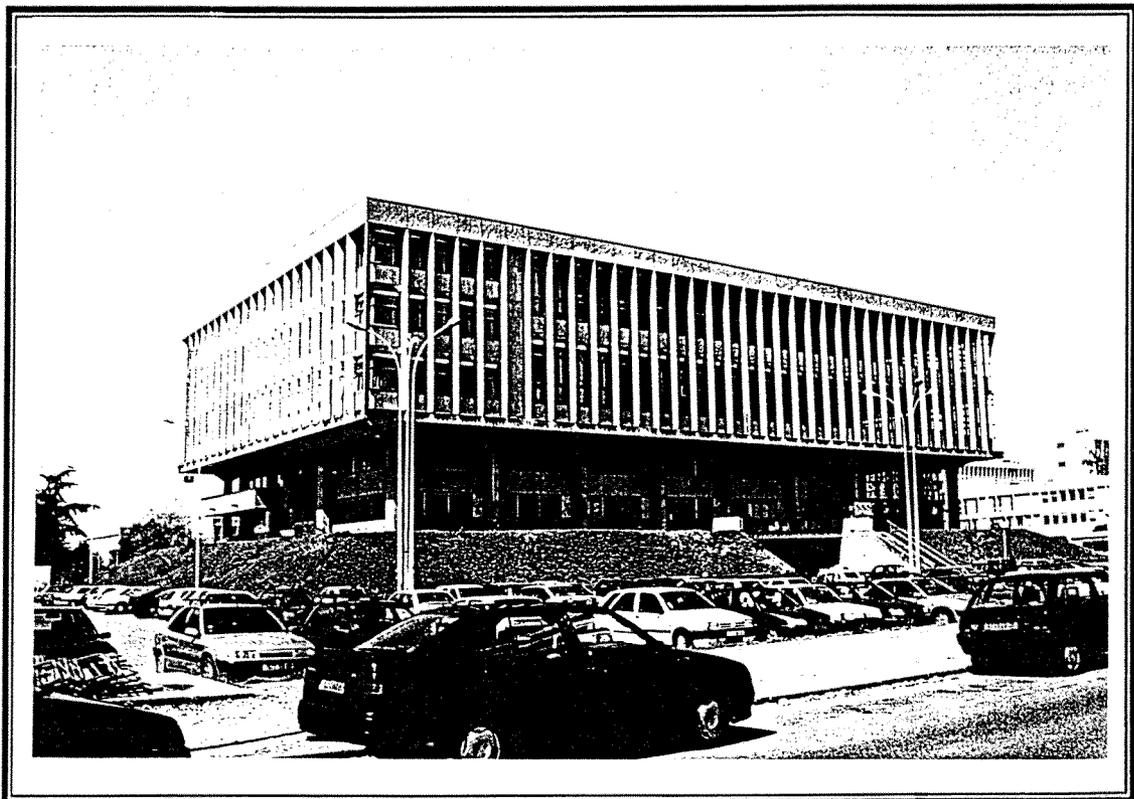
Bador Pascal - MCF - UCBL - Centre de documentation pharmacie
Bernard Raymond - PRCE - UCBL
Bouché Richard - Pr - Enssib
Bouzidi Laid - MCF - Univ. Lyon 3
Chauchard Jacques - Pr - UCBL
Gauthier Robert - MCF - UCBL
Guillet Christian - MCF - UCBL
Kouloumdjian Marie France - Pr - UCBL
Lafouge Thierry - MCF - Enssib
Lainé-Cruzel Sylvie - MCF Lyon 1 - directeur de l'IUP DIST
Lardy Jean-Pierre - MCF - UCBL - URFIST
Michel Christine - Thèse à Recodoc - UCBL
Rayé Pierre - PRCE - UCBL - Centre de ressources langues
Salaün Jean Michel - MCF - Enssib

Le conseil a souhaité s'élargir en s'adjoignant les personnalités et compétences suivantes :

Polity Yolla - MCF - IUT documentation - Grenoble
Gonin Madeleine - responsable de la Formation Continue à l'UCBL
Nivet André - directeur du SCD Lyon 1
Poncet Pierre - directeur honoraire, créateur de l'IUP DIST en 1996
Tetu Jean Francois - Pr - Univ. Lyon 2

ANNEXE 10

**LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE L'U.C.B.L.,
SECTION SCIENCES (CAMPUS DE LA DOUA)**



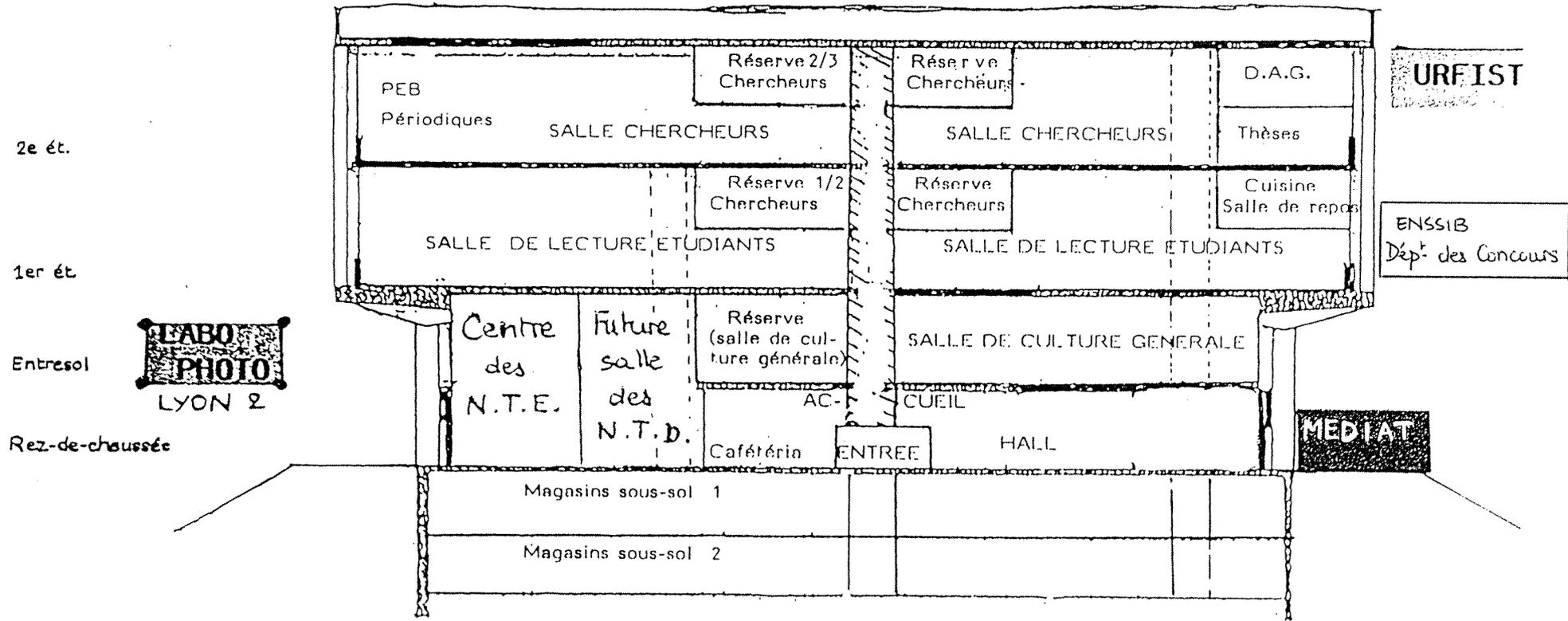
Bibliothèque universitaire de l'U.C.B.L., section Sciences, vue de l'arrière



Hall d'entrée et escaliers de la B.U.

ANNEXE 11

**PLAN DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE
L'U.C.B.L., SECTION SCIENCES (CAMPUS DE LA DOUA)**



**LE PERSONNEL DU S.C.D.
DE L'U.C.B.L., SECTION SCIENCES**

Liste des personnes travaillant à la section Sciences (année 1997-1998)

Nom	Prénom	Corps	Cat.	Services
Badra	Lamia	Moniteur étudiant		Cabine
Ballesio	Corinne	Magasinier	C	Accueil étudiants chercheurs
Barbier	Marie-Madeleine	Bibliothécaire adjoint	B	Catalogue, accueil étudiants
Belbenoit-Avich	Pierre-Marie	Conservateur	A	Acquisitions Physique et Technique
Berne	Claude	Bibliothécaire adjoint	B	Catalogue, accueil étudiants
Beroujon	Martine	Magasinier	C	Accueil étudiants
Calabrese	Patricia	Magasinier	C	Accueil chercheurs
Carrion	Lionel	Moniteur étudiant		Salle chercheurs
Chambre	Christelle	C.E.S.		Bibliothèque générale
Chareyron	Aline	Bibliothécaire	A	Catalogue, accueil étudiants
Chevallier-Allard	Françoise	Conservateur	A	Acquisitions Inf. + Sc. de la Terre + Deug MASS
Coindet	Françoise	Magasinier	C	Accueil étudiants
Contis	Michèle	Bibliothécaire adjoint	B	Service des thèses
Denis	Anne-Marie	Conservateur	A	Responsable de section
Duglas	Régis	C.E.S.		Salle chercheurs
Dumas	Dominique	Magasinier	C	Accueil étudiants
Faussemagne	Magali	C.E.S.		Bibliothèque générale
Ferrari	Lucette	Magasinier	C	Accueil étudiants
Fontaine	Corinne	Magasinier	C	Accueil chercheurs
Francillon	Françoise	Bibliothécaire	A	Bibliothèque générale
Gaillard	Geneviève	Administrative	C	Secrétariat
Gérin	Danielle	Magasinier	C	Accueil chercheurs + P.E.B.
Gizzi	Françoise	Magasinier	C	Accueil étudiants
Goguely	Andrée	Bibliothécaire adjoint	B	P.E.B.
Goirand	Marie-Françoise	Bibliothécaire	A	Entrées, formations
Guinet	Frédéric	C.E.S.		Salle chercheurs
Iwema	Edith	Conservateur	A	Acquisitions Sc. de la Vie
Jacquemot	Régis	Magasinier	C	Accueil étudiants et chercheurs
Lemaire	Annie	Conservateur	A	Acquisitions Astronomie et Maths, P.E.B.
Malaveille	Anne-Marie	Conservateur	A	Acquisitions Chimie, Cadist
Perrier	Frédéric	Obj. de conscience		Catalogue
Rumi	José	Magasinier	C	Accueil étudiants, cabine
Sagui	Jacques	Contractuel		Entretien
Tozzini	Danielle	Magasinier	C	Accueil étudiants et chercheurs
Vinet	Eric	Moniteur étudiant		Salle chercheurs

ANNEXE 13

MODÈLES DE QUESTIONNAIRES ⁷²

⁷². Les questionnaires qui suivent ont été parfois précédés d'entretiens téléphoniques et toujours accompagnés, lors de l'envoi aux personnes concernées, d'une lettre d'information générale.

Questionnaire destiné aux étudiants

Filière :

Niveau :

N. B. Il est question de la BU sans la section Bibliothèque générale.

1. La première fois que vous êtes venu dans la BU, quel a été votre premier contact avec la bibliothèque ?

Seul/avec des amis/avec un professeur/autre

2. Venez-vous souvent à la BU ? Quelle fréquence ? Fréquentez-vous d'autres bibliothèques ?

3. Venez-vous spontanément ou à la demande d'un professeur ? Pour une recherche précise ou sans but déterminé ?

4. Savez-vous vous diriger et vous débrouiller tout seul dans la BU ?

5. Quand vous devez effectuer une recherche, comment procédez-vous ? Quelles sont les différentes étapes de votre démarche ?

Avez-vous recours au personnel ?

Si oui, à qui vous adressez-vous ? Pourquoi ?

Si non, pourquoi ?

Connaissez-vous l'existence des tuteurs ? Avez-vous déjà eu recours à leurs services ?

Connaissez-vous les outils de recherche mis à votre disposition dans la BU ?
Lesquels ? (fichiers papier/catalogue informatisé/CDROMs/Internet)

6. Seriez-vous intéressé par une formation destinée à vous familiariser avec la BU et ses ressources ? Sous quelle forme l'envisageriez-vous ?

7. Etes-vous satisfait des services offerts par la BU ? Pourquoi ?

Qu'attendez-vous de la BU ? Quelles améliorations voudriez-vous voir apporter ?

Questionnaire destiné aux enseignants
Projet d'un plan de formation
des utilisateurs de 1^{er} cycle de la B.U.

Nom (facultatif) :

Matière enseignée :

Pourriez-vous nous préciser les qualités intellectuelles, le niveau de connaissance et de savoir-faire que devrait avoir atteint un étudiant en fin de premier cycle dans votre domaine ?

Pour atteindre ce niveau, quelle(s) méthode(s) d'enseignement estimez-vous appropriée(s) (cours magistraux, TP, cours de méthodologie, travail personnel) ?

Comment, selon vous, favoriser l'autonomie et la recherche personnelle de l'étudiant de premier cycle ?

Pensez-vous qu'il serait bon de favoriser la recherche personnelle d'information dès le premier cycle ? Y voyez-vous des applications précises dans votre domaine ?

Quel peut être le rôle de la bibliothèque dans cette recherche personnelle d'information ?

Dans le cadre de votre enseignement, donnez-vous aux étudiants de premier cycle des indications bibliographiques ? Transmettez-vous à la B. U. des listes d'ouvrages à acquérir ?

Dans le cadre de votre enseignement, demandez-vous aux étudiants de premier cycle d'effectuer des recherches documentaires ou bibliographiques ?

Si oui, leur donnez-vous des indications sur la démarche à suivre ? Lesquelles ?

Considérez-vous que les recherches ainsi effectuées donnent des résultats satisfaisants ?

Si non, pensez-vous que ce soit lié à des problèmes de méthode ou de méconnaissance des outils de travail ?

Trouveriez-vous utile :

- d'instaurer une visite détaillée de la bibliothèque universitaire pour tous les étudiants de première année ?

- d'intégrer dans le cursus un module de formation documentaire ?

Seriez-vous prêt à vous impliquer ?

Ou pensez-vous que cela n'aiderait en rien les étudiants de premier cycle dans la réussite de leurs études ou dans le choix de leur orientation future ?

Avez-vous des suggestions sur ce qui pourrait être fait pour améliorer la formation documentaire des étudiants dans votre domaine ?

**Questionnaire destiné aux
enseignants de deuxième et troisième cycles
Projet d'un plan de formation des étudiants de premier cycle
à la recherche d'information**

Nom :

Matière enseignée, filière, année :

1. Avez-vous déjà enseigné en premier cycle ? oui / non
2. Pensez-vous que les étudiants qui arrivent en deuxième cycle ont une autonomie suffisante dans leur travail personnel ? oui / non
Si oui, comment le constatez-vous ?

Si non, comment le constatez-vous et comment, à votre avis, y remédier ?

3. Pensez-vous qu'il serait bon de faire faire de la recherche documentaire aux étudiants dès le premier cycle ? oui / non

4. Dans le cadre de votre enseignement, donnez-vous aux étudiants des indications bibliographiques ? oui / non

5. Dans le cadre de votre enseignement, demandez-vous aux étudiants d'effectuer des recherches documentaires ou bibliographiques ? oui / non

Si oui, leur donnez-vous des indications sur la démarche à suivre ? Lesquelles ?

6. Les envoyez-vous à la bibliothèque universitaire ? oui / non

7. Considérez-vous que les recherches ainsi effectuées par vos étudiants donnent des résultats satisfaisants ? oui / non

Si non, pourquoi ?

8. Pensez-vous que les étudiants maîtrisent la manipulation des outils de recherche documentaire ou bibliographique traditionnels (manuels, bibliographies, périodiques, etc.) ? oui / non

9. A votre avis, savent-ils utiliser les nouvelles technologies de l'information (cédéroms, bases de données, navigation sur Internet, etc.) ? oui / non

10. Les renvoyez-vous à ces outils ? oui / non

11. Trouveriez-vous utile :

- de mettre en place une visite détaillée de la bibliothèque universitaire pour les étudiants de premier cycle ? oui / non

- de leur faire une initiation à l'utilisation du catalogue informatisé de la bibliothèque dès le premier cycle ? oui / non

- de leur présenter les ouvrages de référence dès le premier cycle ? oui / non

- de leur apprendre dès le premier cycle à rechercher et à exploiter l'information et la documentation ? oui / non

12. Pensez-vous qu'un apprentissage à la recherche d'information participerait à une plus grande autonomisation des étudiants dans leur travail personnel ? oui / non

13. Avez-vous des suggestions sur ce qui pourrait être fait pour améliorer la formation documentaire des étudiants dans votre domaine ?

**Questionnaire destiné aux enseignants d'ouverture
Projet d'un plan de formation des étudiants de premier cycle
à la recherche d'information**

Nom, prénom :

Matière enseignée :

1. Comment se déroule votre enseignement (nombre d'heures, effectifs, cours magistral ou pas, ...) ?

2. Pensez-vous que les étudiants de premier cycle ont une autonomie suffisante dans leur travail personnel ? oui / non

Si oui, comment le constatez-vous ?

Si non, comment le constatez-vous et comment, à votre avis, y remédier ?

3. Pensez-vous qu'il serait bon de faire faire de la recherche documentaire aux étudiants dès le premier cycle ? oui / non

4. Dans le cadre de votre enseignement, donnez-vous aux étudiants des indications bibliographiques ? oui / non

5. Dans le cadre de votre enseignement, demandez-vous aux étudiants d'effectuer des recherches documentaires ou bibliographiques ? oui / non

Si oui, leur donnez-vous des indications sur la démarche à suivre ? Lesquelles ?

6. Les envoyez-vous à la bibliothèque universitaire ? oui / non
7. Les envoyez-vous vers d'autres centres de documentation ou bibliothèques ? oui / non
non
Si oui, lesquels ?
8. Considérez-vous que les recherches ainsi effectuées par vos étudiants donnent des résultats satisfaisants ? oui / non
Si non, pourquoi ?
9. Pensez-vous que les étudiants maîtrisent la manipulation des outils de recherche documentaire ou bibliographique traditionnels (manuels, bibliographies, périodiques, etc.) ? oui / non
9. A votre avis, savent-ils utiliser les nouvelles technologies de l'information (cédéroms, bases de données, navigation sur Internet, etc.) ? oui / non
10. Les renvoyez-vous à ces outils ? oui / non
11. Trouveriez-vous utile :
- de mettre en place une visite détaillée de la bibliothèque universitaire pour les étudiants de premier cycle ? oui / non
 - de leur faire une initiation à l'utilisation du catalogue informatisé de la bibliothèque dès le premier cycle ? oui / non
 - de leur présenter les ouvrages de référence dès le premier cycle ? oui / non
 - de leur apprendre dès le premier cycle à rechercher et à exploiter l'information et la documentation ? oui / non
12. Pensez-vous qu'un apprentissage à la recherche d'information participerait à une plus grande autonomisation des étudiants dans leur travail personnel ? oui / non
13. Avez-vous des suggestions sur ce qui pourrait être fait pour améliorer la formation documentaire des étudiants dans votre domaine ?

ANNEXE 14

DÉPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES

Dépouillement du questionnaire aux étudiants

Lors de notre première semaine de stage, nous avons mené une enquête auprès d'un certain nombre d'étudiants fréquentant la salle du niveau étudiants de la B.U. de Lyon I, section Sciences. Cette enquête a été menée à l'aide d'un questionnaire distribué sur trois jours à l'entrée de la salle (nous avons distribué environ 600 questionnaires).

I. Nombre de réponses

- Premier cycle : 125 réponses

- Deuxième cycle
 - Licence : 53 réponses
 - Maîtrise : 33 réponses

- Troisième cycle : 10 réponses

- Autres (prépas Capes, Agrégation, I.N.S.A.,...) : 50 réponses

**TOTAL : 271 réponses sur 600 questionnaires distribués
soit 45%**

II. Réponse à la question : Seriez-vous intéressé(e) par une formation destinée à vous familiariser avec la B.U. et ses ressources ? Sous quelle(s) forme(s) l'envisageriez-vous ?

- Premier cycle

* 47 réponses positives (37,6%)

Parmi les 47 réponses positives, on obtient les desiderata suivants :

sans aucune précision	6
demande de conférence, visites guidées	5
demande d'un guide, de fiches explicatives, d'une meilleure signalétique	13
demande de formation à Internet	5
sous forme de cours ou de TD	11

demande de stages	2
vidéos sur la B.U.	2
demande de démonstration	4
CD-Rom d'autoformation	1
participation de la B.U. aux journées d'accueil	1
point d'information	1

* 66 réponses négatives (52,8%)

* 14 ne se pronocent pas (11,2%)

- Deuxième cycle

Licence

- 20 réponses positives (37,7%)

Parmi les 20 réponses positives, on obtient les précisions suivantes :

aide ponctuelle	3
guide du lecteur	3
meilleure signalétique	1
formation par des TD	3
oui pour des étudiants en début de premier cycle	3
sans aucune précision	8
journée d'information	1
visite	2

- 28 réponses négatives (52,8%)

- 5 ne se pronocent pas (9,4%)

Maîtrise

- 15 réponses positives (45,4%)

Parmi les 15 réponses positives, on obtient les précisions suivantes :

pour des étudiants de premier cycle	1
sous forme de T.D.	3

meilleure signalétique	1
aide ponctuelle	1
démonstration	1
porte ouverte	1
guide du lecteur	2
multimédia	2
sans précision	3

- 14 réponses négatives (42,4%)

- 4 ne se prononcent pas (12%)

- Troisième cycle :

- 9 réponses négatives

- 1 peut-être.

Dépouillement du questionnaire destiné aux enseignants de deuxième et troisième cycle.

60 questionnaires envoyés

13 réponses

taux de réponse : 21,6%

1. Avez-vous déjà enseigné en premier cycle ?

oui 11

non 2

2. Pensez-vous que les étudiants qui arrivent en deuxième cycle ont une autonomie suffisante dans leur travail personnel ?

oui 0

non 11

ça dépend 2

3. Pensez-vous qu'il serait bon de faire faire de la recherche documentaire aux étudiants dès le premier cycle ?

oui 10

non 3

4. Dans le cadre de votre enseignement, donnez-vous aux étudiants des indications bibliographiques ?

oui 13

non 0

Les encouragez-vous à lire telle ou telle revue, tel ou tel ouvrage ?

oui 13

non 0

5. Dans le cadre de votre enseignement, demandez-vous aux étudiants d'effectuer des recherches documentaires ou bibliographiques ?

oui 7

non 6

6. Les envoyez-vous à la BU ?

oui	8
non	3
pas de réponse	2

7. Considérez-vous que les recherches ainsi effectuées par vos étudiants donnent des résultats satisfaisants ?

oui	7
non	3
ça dépend	1
pas de réponse	2

8. Pensez-vous que les étudiants maîtrisent le manipulation des outils de recherche documentaire ou bibliographique traditionnels (manuels, bibliographies, périodiques, etc.) ?

oui	5
non	5
ça dépend	3

9. A votre avis, savent-ils utiliser les nouvelles technologies de l'information (dédéroms, bases de données, navigation sur internet, etc.) ?

oui	7
non	2
ça dépend	3
pas de réponse	1

10. Les renvoyez-vous à ces outils ?

oui	5
non	6
ça dépend	2

11a. Trouveriez-vous utile de mettre en place une visite détaillée de la BU pour les étudiants de premier cycle ?

oui	12
non	1

11b. Trouveriez-vous utile de leur faire une initiation à l'utilisation du catalogue informatisé de la BU dès le premier cycle ?

oui	10
non	2

pas de réponse 1

11c. Trouveriez-vous utile de leur présenter les ouvrages de référence dès le premier cycle ?

oui 6

non 4

pas de réponse 3

11d. Trouveriez-vous utile de leur apprendre dès le premier cycle à rechercher et à exploiter l'information et la documentation ?

oui 11

non 2

12. Pensez-vous qu'un apprentissage à la recherche d'information participerait à une plus grande autonomie des étudiants dans leur travail personnel ?

oui 10

non 1

pas de réponse 2

Suggestions et remarques.

Selon vous, quels sont les éléments essentiels pour l'acquisition d'une autonomie dans le travail ?

- travail et évaluation en groupe
- importance de la pratique
- besoin de guider l'étudiant
- responsabiliser les étudiants
- encourager la participation des étudiants
- rendre l'étudiant actif
- savoir gérer et synthétiser l'information
- savoir prendre du recul par rapport aux cours et TD

Quels ouvrages encouragez-vous les étudiants à lire

- des ouvrages pas trop spécialisés
- des ouvrages généraux et concrets
- de la documentation pratique pour les stages en entreprises

Remarque d'un enseignant par rapport à la question 12

La volonté de rendre l'étudiant actif comporte un risque : celui d'augmenter la différence de niveau entre les têtes et les queues de promo.

13. Quels sont, selon vous, les éléments clés d'une formation à la recherche et à la maîtrise de l'information dans votre domaine ?

- inciter au travail personnel
- apprentissage de la communication scientifique
- confection d'un rapport
- oral clair et structuré
- rigueur de l'argumentation
- autonomie du travail de recherche
- connaissance de la documentation spécialisée
- savoir utiliser et trouver les bons outils
- rendre l'enseignement plus attractif et y trouver une motivation
- éveiller la curiosité scientifique par une approche en petits groupes
- faire participer les étudiants
- savoir interroger en ligne les bases de données intéressantes

Dépouillement du questionnaire destiné aux enseignants d'ouvertures

60 questionnaires envoyés

10 réponses

taux de réponse : 16,6%

Sont traitées ici les questions fermées, certaines questions ouvertes ayant été posées pour nous permettre de connaître l'organisation des enseignements d'ouverture et les autres n'ayant pas apporté d'éléments intéressants pour le projet de formation des étudiants.

Pensez-vous que les étudiants de premier cycle ont une autonomie suffisante dans leur travail personnel ?

oui	4
non	3
ça dépend	2
pas de réponse	1

Pensez-vous qu'il serait bon de faire faire de la recherche documentaire aux étudiants dès le premier cycle ?

oui	10
non	0

Dans le cadre de votre enseignement, donnez-vous aux étudiants des indications bibliographiques ?

oui	8
non	2

Dans le cadre de votre enseignement, demandez-vous aux étudiants d'effectuer des recherches documentaires ou bibliographiques ?

oui	6
non	3
ça dépend	1

Les envoyez-vous à la bibliothèque universitaire ?

oui	4
non	5
ça dépend	1

Les envoyez-vous vers d'autres centres de documentation ou bibliothèques

oui 7
non 3

Considérez-vous que les recherches ainsi effectuées par vos étudiants donnent des résultats satisfaisants ?

oui 5
non 1
ça dépend 1
pas de réponse 3

Pensez-vous que les étudiants maîtrisent la manipulation des outils de recherche documentaire ou bibliographique traditionnels (manuels, bibliographies, périodiques, etc.) ?

oui 2
non 5
ça dépend 1
pas de réponse 2

A votre avis, savent-ils utiliser les nouvelles technologies de l'information (cédéroms, bases de données, navigation sur Internet, etc.) ?

oui 2
non 6
ça dépend 2

Les renvoyez-vous à ces outils ?

oui 4
non 6

Trouveriez-vous utile :

- de mettre en place une visite détaillée de la bibliothèque universitaire pour les étudiants de premier cycle ?

oui 9
non 0
pas de réponse 1

- de leur faire une initiation à l'utilisation du catalogue informatisé de la bibliothèque dès le premier cycle ?

oui 9

non 0

pas de réponse 1

- de leur présenter les ouvrages de référence dès le premier cycle ?

oui 8

non 1

pas de réponse 1

- de leur apprendre dès le premier cycle à rechercher et à exploiter l'information et la documentation ?

oui 9

non 0

pas de réponse 1

Pensez-vous qu'un apprentissage à la recherche d'information participerait à une plus grande autonomisation des étudiants dans leur travail personnel ?

oui 7

non 0

pas de réponse 3

ANNEXE 15

**PRÉSENTATION DU PROJET PROFESSIONNEL
MIS EN PLACE À L'U.C.B.L.**

L'ENSEIGNEMENT PROJET PROFESSIONNEL

POURQUOI UN DOSSIER PROJET PROFESSIONNEL ?

Le travail que l'on vous demande a pour but :

- de vous aider à définir et/ou à préciser un projet en termes de vie professionnelle,
- de confronter ce projet aux réalités du monde du travail,
- de vous amener à développer une attitude critique vis à vis des informations multiples et parfois contradictoires que vous recueillerez,
- finalement de vous engager à adopter une démarche active face à votre orientation, ce qui devrait faciliter des choix pertinents de votre part pour les années universitaires à venir.

QUEL EST L'IMPACT SUR VOS ETUDES DU DOSSIER PROJET PROFESSIONNEL ?

Le thème que vous allez choisir pour ce dossier ne déterminera pas de façon irréversible votre cursus d'études supérieures ni bien sûr votre future activité professionnelle. Cependant ce travail devrait vous permettre de trouver une cohérence entre ce que vous souhaitez "faire dans la vie" et ce que vous étudiez ou étudierez à l'Université (ou ailleurs): le choix du thème est donc important, impliquez-vous !

A QUOI SERT LA FICHE DE CHOIX DE THEME ?

La fiche de choix de thème que vous rendez à la journée de rentrée, va permettre de constituer des groupes d'étudiants ayant des projets voisins ou complémentaires (mais chacun garde son thème personnel). Le groupe auquel vous appartiendrez sera encadré pendant quatre séances de travaux dirigés par un enseignant qui vous guidera dans votre travail d'exploration et de synthèse (il ne s'agira pas pour lui de faire des cours). Le travail en groupe vous permettra de rencontrer d'autres étudiants qui ont des centres d'intérêt proches des vôtres.

QUELS SONT LES ENSEIGNEMENTS LIES AU PROJET PROFESSIONNEL ?

Du 17 septembre au 13 octobre, les enseignements d'ouverture, qui sont prévus dans votre emploi du temps tous les **lundi et mercredi de 17H 15 à 18H 45**, vous proposeront, selon le planning distribué à la journée de rentrée, au choix :

- Des **conférences** sur des domaines très variés : elles seront pour vous une source d'information et de réflexion ; n'hésitez pas à suivre aussi des conférences qui peuvent vous ouvrir d'autres horizons en marge de votre thème de dossier projet professionnel.
- Des cours de méthodologie appelés "**le métier d'étudiant**" qui vous apporteront un soutien technique pour la réalisation de votre dossier "Projet Professionnel", et plus généralement pour le bon déroulement de vos études supérieures.

La CELAIO (service d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants de l'UCBL) constitue sur le campus un centre ressources pour la première étape de ce travail.

à conserver par l'étudiant

THEME :

Code du groupe P.P. : ___ ___ (voir affichage en octobre)

Nom Enseignant : _____

PLANNING PROJET PROFESSIONNEL (P.P.)
la présence est obligatoire pour chacune des 5 séquences

Amphi de choix de thème P.P. : lundi 15 septembre 1997
affichage des groupes en octobre entre les amphis 1 et 2
(nom de l'enseignant, code groupe, horaire et lieu du 1er T.D)

1er T.D. (2 heures) **mardi 4 novembre après-midi (demi-journée banalisée)**
(ou un soir à 18H 30)

- affinement des thèmes de chaque étudiant.
- constitution des sous-groupes de travail
- consignes de travail sur le terrain (recherche documentaire)

2ème T.D. (1 heure et demie) **mardi 9 décembre matin (demi-journée banalisée)**
(ou un soir à 18H 30)

- suivi du travail de terrain des différents sous-groupes de travail
- préparation des interviews

3ème T.D. (1 heure et demie) **jeudi 12 février matin (demi-journée banalisée)**
(ou un soir à 18H 30)

- derniers ajustements sur le travail de terrain.
- consignes de rédaction du dossier
- consignes de présentation des résultats pour le 4ème T.D. (exposés, posters)

Votre dossier "Projet Professionnel" devra être rendu à votre enseignant
avant le 12 mars 98 (au lieu qu'il vous indiquera)

4ème T.D. (2 heures et demie) **jeudi 16 avril après-midi (demi-journée banalisée)**
(ou un soir à 18H 30)

- communication des résultats au groupe (présentation orale, poster)

MODE DE VALIDATION :

Votre dossier "Projet Professionnel" sera noté à partir des critères suivants :

- le travail de recherche de documentations de sources diverses
- la réalisation d'interviews de professionnels du domaine choisi
- la qualité de l'analyse critique des informations obtenues (documentation et interviews)
- la cohérence de l'exposé et l'expression écrite
- la communication des résultats au 4ème T.D.

Cette note interviendra dans le module **M 05**

Affichage : entre les amphis 1 et 2 - **Secrétariat :** Bât 761 - Pilier central - 2ème étage - Bureau 222

ANNEXE 16

UN EXEMPLE DE PROJET PROFESSIONNEL ⁷³

⁷³. Ce dossier porte sur les données statistiques.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- 1/ Etapes de la recherche documentaire
 - les informations écrites
 - les interviews avec des professionnels

- 2/ Les informations significatives, qui m'ont éclairé sur le thème
 - les informations tirées de la documentation écrite
 - les informations tirées des interviews

- 3/ Discussion
 - les informations sont-elles contradictoires entre elles ou non ?
 - les informations correspondent-elles à l'idée que j'avais sur le thème

CONCLUSION

ANNEXES

bibliographie
extraits de documentation
compte-rendu des interviews

INTRODUCTION

En cours de sciences économiques et sociales en première et en terminale (j'ai passé un bac ES), nous étudions souvent des graphiques, des tableaux remplis de chiffres, auxquels nous essayons (difficilement) de donner un sens. La plupart de ces données statistiques venaient d'études de l'INSEE, j'étais un peu impressionnée par tout ce que cet institut pouvait nous apprendre sur l'économie. D'autres organismes font le même travail, grâce à eux, tout le monde peut être au courant de l'économie, de la vie quotidienne de ménages, etc..

D'autre part j'appréciais assez les cours de maths. J'avais ainsi envie d'en savoir plus sur ces gens qui nous donnent toutes ces données chiffrées. Comme il fallait se décider, faire des choix d'études après le bac, je me suis un peu renseignée sur les études qui mènent aux métiers de la statistique. J'ai ainsi découvert l'existence du DEUG MASS, celui-ci semblait me convenir parfaitement puisqu'il me permettait de faire des maths et des sciences économiques et sociales. J'ai donc choisi ce thème pour en savoir plus sur ces métiers que je ne connais pas du tout, en effet, autant je connais des gens qui travaillent dans l'enseignement, dans l'industrie un peu mais personne qui fait des enquêtes ou des statistiques.

Je voulais comprendre comment ces beaux tableaux étaient construits, à partir de quoi et aussi savoir si on peut vraiment se fier à ces données.

ETAPES DE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Après le premier TD projet-pro, on était trois dans mon groupe et aussi bien l'un que l'autre ne savait pas trop dans quoi nous en embarquions car on ne connaissait rien de précis sur le sujet. Je devais aller voir dans les BU si je trouvais quelque chose, et au CRIJ. A la BU de la DOUA je n'ai rien trouvé mais je crois que je n'ai pas cherché où il fallait. Et quand je suis arrivée à celle de LYON 3, j'ai un peu été effrayée par tous ces vieux livres, alors j'ai parcouru les rayons des yeux et comme je n'avais pas beaucoup de temps je suis repartie sans avoir rien appris qui puisse m'intéresser. Je suis allée ensuite au CRIJ, là j'ai trouvé des documents : les fiches CIDI.

Un jour, une amie m'a racontée qu'une personne de l'INSEE était venue chez elle pour une enquête sur les conditions de vie des ménages français. La dame en question lui avait laissé ses coordonnées. Mon amie me les a donc données et après quelque temps de préparation (étant timide, je ne me suis pas précipitée tout de suite sur le téléphone), je me suis décidée à l'appeler. J'ai eu la chance de tomber sur une personne, Paulette de Luca, vraiment sympathique, elle m'a mise tout de suite à l'aise. Nous avons convenu une date pour réaliser l'interview.

Le jeudi 29 janvier, je me suis rendu au domicile de Mme de Luca à 10h, j'en suis ressorti 1h30 plus tard. L'interview s'est très bien déroulé, elle est enquêtrice pour l'INSEE, et elle m'a appris beaucoup de choses. Comme elle côtoyait quelques fois les gens de l'INSEE, ceux qui sont dans les « bureaux », je lui ai demandé si elle connaissait quelqu'un qui pourrait répondre à mes questions. Elle m'a répondu qu'elle s'en occuperait. Ainsi, quelque temps plus tard, elle m'a contactée et m'a donné les coordonnées de Mme Chevalier, responsable ingénierie à l'INSEE. J'ai lui téléphoné, pour essayer de

prendre rendez-vous avec elle pour réaliser l'interview, cela n'a pas été aussi simple qu'avec Mme de Luca mais nous avons réussi à trouver une date, elle m'a néanmoins bien prévenu que c'était exceptionnel (ils ne répondent pas aux étudiants en général) qu'il fallait que je prépare mes questions et que ça ne durerait pas plus d'une demi-heure. Je l'ai donc rencontré le jeudi 26 février à 9h, jusqu'à 9h30. L'interview a été beaucoup plus agréable que la première rencontre téléphonique, Mme Chevalier était finalement très sympathique !

J'ai réalisé les deux interviews toute seule car un des deux garçons qui sont dans mon groupe de TD projet-pro a abandonné la fac complètement et avec l'autre nous ne nous sommes pas rencontrés en dehors des TD. Je n'ai pas voulu faire les interviews en enregistrant parce que je sais (pour l'avoir fait au premier semestre en TD de sociologie) qu'il faut beaucoup de temps pour la retranscription. J'ai donc seulement pris des notes (compte rendu en annexe).

Pour la deuxième interview, j'étais à la cité administrative, j'en ai ainsi profité pour demandé un peu de documentation à l'accueil.

LES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

Ces TD et ces diverses recherches au sujet du projet-professionnel m'ont beaucoup appris.

Les premières recherches au CRIJ m'ont tout d'abord permis d'avoir une définition exacte et précise du mot statistique : « observation méthodologique des faits, ensemble de traitement et d'interprétations des données d'observation et des phénomènes susceptibles d'une évaluation numérique. Le statisticien évalue, met en ordre, analyse et interprète les données obtenues par des enquêtes. » Ensuite, j'ai pu me faire une idée des différents métiers :

- les techniciens supérieurs qui assurent les tâches suivantes : recherche de données chiffrées et présentation synthétique et contrôlée de ces données; contrôle de fabrication en matière industrielle sur les productions de longues séries; études prévisionnelles en matière d'investissement, d'évolution des marchés...

- les ingénieurs de fabrication qui occupent diverses fonctions : organisation et réalisation d'enquêtes; gestion d'un service statistique; interprétation d'enquêtes; participation aux prévisions d'une entreprise; élaboration des comptes nationaux pour le plan; gestion d'un service de documentation économique...

- les ingénieurs de conception dont les tâches qui leur sont confiées se situent dans les domaines de la production de l'information économique et de l'utilisation de cette information. Ils mettent au point de nouvelles méthodes de fabrication, de traitement et d'étude des données. Ils définissent l'orientation et conçoivent le mode de réalisation des enquêtes les plus importantes.

La première interview m'a renseigné sur le métier d'enquêteur, puisque Mme de Luca est enquêtrice pour l'INSEE, elle m'a expliqué tout d'abord qu'elle n'était pas employée en CDI mais en

CDD pour chaque enquête, chose que j'ignorais totalement. Elle m'a énuméré toutes les différentes étapes qu'elle suit pour effectuer les enquêtes : envoi d'un courrier officiel, prendre rendez-vous par téléphone (quand c'est possible), repérage du logement (très important car on ne peut pas se permettre d'aller dans le logement d'à côté). Comme je lui ai demandé quelles étaient d'après elle les qualités nécessaires pour exercer ce métier, elle m'a listé celles-ci : organisation, disponibilité, patience, contact, rigueur, discrétion et calme.

A la fin de l'entretien, elle m'a donné une brochure de l'INSEE : « Donner du sens aux chiffres », (février 1996), cette brochure m'a informé sur les différentes activités à l'intérieur même de l'INSEE :

- les activités de production statistique, les cadres et le personnel de production statistique conçoivent des enquêtes locales et mettent en oeuvre sur le terrain l'ensemble des opérations nationales et régionales;

- les activités d'études et de diffusion, les chargés d'accueil, les conseillers en informations et les chargés d'études répondent aux publics régionaux et mènent des travaux en partenariat;

- les activités d'administration des ressources, la mise en place d'un réseau local de micro-ordinateurs relié au réseau national permet une utilisation optimale des outils informatiques les plus modernes.

Le deuxième entretien m'a donné une représentation plus précise du travail d'un cadre responsable de l'ingénierie à l'INSEE, fonction qu'occupe Mme Chevalier. Trois grands points occupent ses journées de travail, en gros car les journées ne se ressemblent pas toutes. Etre responsable ingénierie c'est discuter avec les gens avec qui on travaille, aider et conseiller son équipe; c'est participer concrètement au travail; et enfin c'est partager des séances de travail avec ses partenaires et avec ceux qui ont demandé un projet.

La brochure « l'INSEE » récapitule les différentes missions que l'institut s'engage à respecter : la production statistique, les études et

la prévision, la diffusion, la coordination du système statistique public, les relations internationales, et l'enseignement supérieur et la recherche.

Les brochures des deux écoles ENSAI et ENSAE m'ont donné des renseignements sur ce qu'il faut savoir pour exercer les métiers puisque le programme indiqué est assez explicite. D'autre part les documents consacrent une partie aux carrières des statisticiens économistes, aux administrateurs de l'INSEE et aux attachés de l'INSEE.

Dans beaucoup de documents que j'ai rassemblés, je lis la même information : « les statisticiens montent en puissance dans les entreprises »(titre d'un article paru dans le monde). Il n'y a en effet pas seulement à l'INSEE que l'on peut faire des statistiques mais également dans les entreprises.

DISCUSSION

Je n'ai pas trouvé de contradictions entre les différentes informations que j'ai recueillies. La seule chose que j'ai apprise avec les entretiens, sans que se soit explicité clairement dans les documents écrits, c'est que les étapes du travail ne sont pas autant partagées que le laisse entendre la fiche CIDJ ou même la brochure de l'INSEE « Donner du sens aux chiffres ». En effet, Mme Chevalier m'a bien expliqué qu'elle était dans un service spécial : l'unité ingénierie (les deux autres étant l'unité méthodologique et l'unité d'étude), mais en fait ils s'occupent eux aussi de mettre en route l'enquête, de rentrer les données, et de donner un minimum de sens aux chiffres (mais pas au même niveau que l'unité d'étude). Je pensais au début que tout était bien carré, chacun a sa tâche et ne peut faire autre chose mais en réalité, à l'INSEE, il y a une forte mobilité. C'est d'ailleurs la politique menée depuis quelques années, pour dynamiser l'entreprise.

D'autre part, le fait que Mme de Luca me dise que les enquêteurs ne sont pas rattachés aux entreprises, notamment à l'INSEE, m'a un peu surpris car je ne l'avais lu nul part.

Dans l'ensemble, les informations que j'ai recueillies ne contrarient pas l'idée que je me faisais des métiers de la statistique, mis à part ce que je disais plus haut, je suis un peu déçue que le personnel de l'INSEE n'aille pas directement sur le terrain : c'est à dire qu'il ne fasse d'enquêtes. Car du coup, les deux domaines sont complètement séparés, les enquêteurs ne poursuivent leurs travaux après une enquête et de l'autre côté, les statisticiens économistes, les administrateurs, les ingénieurs etc. étudient des ménages qu'ils n'ont en réalité ni entendu ni vu.

CONCLUSION

Ce travail de recherche sur un domaine professionnel, les enquêtes et les statistiques, qui sont en fait deux domaines assez différents, même si l'un ne va pas sans l'autre, a répondu à beaucoup de mes questions. Je sais concrètement comment ça marche, quelles/les différentes étapes du travail à effectuer pour arriver à des graphiques et des tableaux.

Je suis néanmoins un peu moins sûr de vouloir entrer dans ce domaine car d'une part, pour être statisticien, les études sont très longues et depuis ma rentrée à la fac je me rends compte que ce système ne me convient pas du tout et d'autre part, le métier même d'enquêteur qui m'attirait particulièrement, me semble un peu délicat. Les enquêteurs sont employés en CDD, ce qui n'est pas, à mon avis, la meilleure des situations et en plus, ça m'intéresse bien moins s'il n'y a, après l'enquête aucun suivi.

ANNEXES

SOMMAIRE

Bibliographie

Extraits de documentation: Actuel *cidj*, Etudes de statistiques

Les métiers, in ROME : Chargé/chargée d'analyses et de développement et Agent/agent(e) d'enquêtes

Articles de Le Monde « Les statisticiens montent en puissance dans les entreprises », de Avenirs, les mathématiques, »Les biostatisticiens », de Courrier cadres, « Yolande Loria-Kanza, biostatisticienne », « Les statisticiens-économistes à l'assaut de l'entreprise ».

Brochures des écoles de l'INSEE et de l'INSEE

Compte-rendu d'interviews : interview d'une enquêtrice et interview d'une responsable ingénierie de l'INSEE.

BIBLIOGRAPHIE

Actuel *cidj*, « Etudes de statistiques », octobre 1997, *cidj*.

ROME, « Chargé/chargée d'analyses et de développement », 1993, ANPE Documentation française.

ROME, « Agent/agent(e) d'enquêtes », 1997, ANPE Documentation française.

Catherine Leroy, « Les statisticiens montent en puissance dans les entreprises », Le Monde, mercredi 22 octobre 1997.

Onisep, dans le domaine médical, « Les biostatisticiens », novembre 1997, Onisep Avenirs Les mathématiques.

Mireille Broussous, « Yolande Loria-Kanza, biostatisticienne », Courrier cadres, 30 janvier 1998.

Yves Aoulou, « Les statisticiens-économistes à l'assaut de l'entreprise », Courrier cadres, 18 octobre 1996.

Brochure de l'ENSAI « Concours et admissions sur titres 1996 / 1997 », pages 9 et 10 : D.Carrière d'un ancien élève de l'ENSAI et page 16 : F.Carrière d'un attaché de l'INSEE.

Brochure de l'ENSAE « Statisticiens économistes administrateurs de l'INSEE » édition 1997 / 1998, page 22 : C.Les carrières des statisticiens économistes et pages 29 et 30 : C.Les carrières (des administrateurs de l'INSEE).

Brochure « L'INSEE » mars 1997, pages 2, 3, 4 : Les missions (La production statistique, les études et la prévision, la diffusion, la coordination du système public et les relations internationales.).

Brochure « La statistique publique s'engage »

Brochure « Donner du sens aux chiffres » INSEE Rhône-Alpes février 1996, page « des compétences » : les activités de production statistique, les activités d'études et de diffusion et les activités d'administration des ressources et page « un professionnalisme » : des chiffres bruts à l'analyse et à la diffusion.

Journal Le Monde « les-statisticiens-montent-en-puissance-dans-les-entreprises »-mercredi-22-octobre-1997